★30e CABANE A SUCRE ★ 30e CABANE A SUCRE★

le 21 avril 1979 au Sportex d'Edmonton festival commémoratif les 18-19-20 avril (organisé par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton)



pour ne plus être... sans pays

Etabli suite à une résolution adoptée lors de la dernière assemblée générale de la fédération des francophones hors Québec tenue à Ottawa en juin 1978, le comité de la fédération des francophones hors Québec vient, 8 mois plus tard, de rendre public son rapport. Il rejette ce qu'il appelle "la survivance folklorique" et réclame des droits linguistiques élargis.

"Les francophones hors Québec sont convaincus qu'aucun projet valable ne peut être conçu s'il n'est d'abord fondé sur la double réalité de l'association de deux peuples et de dix provinces; cette exigence est fondamentale au Canada" affirme le mémoire constitutionnel préparé par le comité politique de la fédération des francophones hors Québec et rendu public à Ottawa la semaine dernière.

Rédigé dans un temps record, huit mois, à un coût minime, vingt mille dollars (le rapport Pépin-Robarts a coûté plus de trois millions), "Pour ne plus être....SANS PAYS" rejette ce qu'il appelle "la survivance folklorique" et propose l'élaboration d'une nouvelle constitution mieux adaptée à la réalité canadienne.

Il préconise que le Canada devienne une république n'ayant plus aucun lien colonial, que les deux peuples fondateurs soient reconnus, que les droits des Indiens protégés et qu'on accorde des droits individuels et collectifs aux minorités de langue officielle tout en respectant les compétences constitutionnelles des gouvernements fédéral et provinciaux.

Ce document continue dans la même veine que "Les Héritiers de Lord Durham" qui, il y a deux ans, brossait un tableau noir de la situation des minorités des francophones hors Québec. "Les francophones hors Québec ont présenté au public canadien un bilan complet de leur situation sociale, culturelle, économique et politique dans le dossier intitulé "Les Héritiers de Lord Durham".

Cette dure réalité a mis à jour la nécessité vitale pour eux d'obtenir dans un avenir prochain des protections efficaces contre l'assimilation et des outils de développement communautaires qui leur font défaut aujourd'hui, défaut à des degrés différents, partout au Canada; elle a aussi mis à jour l'hypocrisie d'un système politique qui prétend faire place au bilinguisme au niveau national mais qui ne réussit pas à traduire la réalité des deux peuples fondateurs au sein des institutions canadiennes".

La maquette frontispice illustre tout de suite le ton qui transpire dans les 92 pages du document. Une vignette montre une vieille dame, debout immobile à côté de sa valise. Elle regarde un horizon nu à l'infini. Une chose est sûre. Elle est en instances de départ. Mais où?

L'optique avancée par le comité politique de la FFHQ est avant tout celle d'un fédéralisme canadien. Ce qui rejoint l'orientation du rapport Pépin-Robarts. Mais le parallèle s'arrête là. Les propositions qu'avance hardiment le comité sont pour le moins révolutionnaires. La monarchie serait abolie. Un président élu par la Chambre des communes remplacerait la reine et le gouverneur général. On éliminerait les postes de lieutenant-gouverneur ainsi que le conseil privé. On peut imaginer la réaction des anglophones.

Une Chambre de la fédération composée des deux peuples fondateurs remplacerait le Sénat. On y élirait 106 représentants, moitié francophone, moitié anglophone, pour un mandat de sept. Ils auraient la tâche de représenter les deux peuples fondateurs et les différentes régions du Canada. Cette Chambre aurait le pouvoir de présenter des projets de loi, sauf si ces projets prévoient des dépenses publiques; de nommer les juges de la Cour suprême et les commissaires à la Commission culturelle et binationale; de ratifier toutes les nominations des hauts fonctionnaires du gouvernement, les ambassadeurs, les juges et les chefs d'agence; De plus, elle pourrait exercer un droit de véto suspensif de 90 jours sur n'importe quel projet de loi de la Chambre des communes.

Une proposition qu'on ne retrouve dans aucun autre rapport est la formation d'une Commission culturelle et binationale. Ce nouvel organisme serait une sorte de tribunal composé de dix membres qui s'assureraient que les principes et la Charte des droits linguistiques sont

SUITE PAGE 2

Sommaire

CULTURE

"IMAJEUX" la deuxième pièce de la saison de la nouvelle troupe de théâtre LA BOITE A POPICOS fait l'objet d'une critique de Maxim Jean-Louis.

ACTUALITES

- Alain Nogue, directeur du bureau de l'Education de l'Association Canadienne- Française de l'Alberta déplore les délais bureaucratiques du Ministère de l'éducation et démasque le cul-de-sac dans lequel la loi sur l'éducation enferme les Franco-Albertains.

- Le commissaire aux langues officielles, M. Maxwell Yalden, trouve scandaleuse la situation de l'éducation de l'enseignement en français hors Québec.

Supplément: Livre d'Ici

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE

Gratuit
Maison St-Joachim
9916 - 110 rue
Edmonton 10, Alta
T5K 1J3

Editorial

Maxim Jean-Louis

L'option audacieuse des francophones hors Québec . . .

Il aura fallu à la Commission sur l'unité canadienne 8 commissaires, l'appui d'une armada de spécialistes, trois millions de dollars et 18 mois de périples à travers le pays pour accoucher son fameux rapport:

"LE TEMPS DE SE RETROUVER".

Avec 4 membres, l'aide d'une poignée de conseillers, vingt mille dollars et après seulement 8 mois de travail, le comité de la fédération des francophones hors Québec vient de pondre un mémoire constitutionnel peut-être moins complet mais tout aussi solide, sérieux et, pour le moins, ambitieux.

C'est en fait une refonte constitutionnelle complète que préconise ce comité dans un texte au titre très significatif: "pour ne plus être... SANS PAYS". Prenant au mot la notion de la dualité du Canada, le comité politique la traduit rigoureusement dans une panoplie de droits linguistiques larges et inscrits dans la constitution. De plus, il recommande qu'on altère en conséquence les institutions politiques.

"Une chambre haute à composition également francophone et anglophone, dotée de pouvoirs larges et élue au suffrage universel. Une commission culturelle bi-nationale, tribunal administratif chargé de faire respecter tant la charte des droits fondamentaux que celle des droits linguistiques". Voilà de quoi faire rêver beaucoup plusieurs francophones et ricaner certains "rednecks".

Le document est un petit chef d'oeuvre: 94 pages de textes rédigés dans un style électrifiant, truffé d'arguments fort convaincants, le tout présenté dans une couverture qui consiste en une vignette très frappante: une vieille dame, debout et immobile à côté de sa valise, regarde un horizon nu à l'infini. Une chose est sûre, c'est qu'elle est en instances de départ. Mais où?

Un texte que tout francophone devrait lire. Un seul point intriguant: Ce rapport qui a apparement "pour but" d'alimenter un dialogue au sein de la fédération des francophones hors Québec et de ses associations membres a été, en grande pompe, rendu public à la presse, comme étant la position finale de tous. Avant même que les associations, l'Association Canadienne-Française de l'Alberta en l'occurence en ait discuté avec leurs membres.

Pourquoi? ? ?

Qui peut voter contre le Père Noël

Quelle province!

Pendant quatorze ans, de 1921 à 1935, "les Fermiers Unis" de l'Alberta a régné en maître absolu. De 1935 à 1971 le Crédit Social a doublé ce record, le portant à 36 ans. Maintenant, depuis huit ans, c'est le tour des conservateurs. Et tout laisse prévoir une dynastie aussi longue. Les conservateurs occupent 69 des 75 sièges du parlement et ont même de fortes chances d'en rafler 75. (le nombre de sièges électoral est maintenant 79). Lougheed sillonne la province, jouant au Père Noël, Grant Notley se démène comme un beau diable, Robert Clark est sur la défensive et Nick Taylor joue à l'autruche. Les chefs des partis de l'opposition ne sont même pas assurés de gagner leur propre siège.

Que dire de telles élections? On sait tous que les jeux sont faits d'avance. Malgré la défection de 23 députés, dont 9 ministres, le parti conservateur sera ré-élu en force. Le gouvernement deviendra de plus en plus la corporation Lougheed. Espérons, tout au moins, que les deux millions qu'auront coûté tout ce processus démocratique, donneront un ministre de la culture et un ministre de l'éducation toujours et encore plus compréhensifs à l'égard des francophones.

Plate-forme éléctorale des différents partis provinciaux

Parti Crédit Social

ROBERT CLARK nombre de sièges: 4

- vente de Syncrude, de Pacific Western Airlines et de l'Alberta Energy Company à l'industrie privée

- décentralisation du gouvernement

- gel du nombre de fonctionnaires

- élimination des impôts pour tout revenu inférieur à $16,000

- une plus grande marge de liberté aux députés sans portefeuille

Parti Conservateur

PETER LOUGHEED nombre de sièges: 69

- I milliard pour soulager les dettes des municipalités

- augmentation des programmes destinés à l'amélioration des conditions de vie des citoyens d'âge d'or

- plus d'exportations de boeufs

- tarif de transport plus avantageux pour les agriculteurs et l'industrie du charbon

- etc.

Nouveau Parti Démocratique

GRANT NOTLEY nombre de sièges: 1

- avantages fiscaux pour les petits commerçants

- élargissement des prêts agricoles à faible taux d'intérêt

- diversification industrielle

- développement de la région du nord

- partage des revenus

Parti Liberal

NICK TAYLOR nombre de sièges: 0

- laisser le pétrole dans le sol serait un bien meilleur placement

- utilisation des fonds publics pour encourager le développement d'une industrie de services

- création du meilleur système d'éducation au monde

- forte emphase sur le domaine récréationnel

- investissements sans restrictions dans des activités culturelles

Pour ne plus etre... SANS PAYS

SUITE DE PAGE 1

rigoureusement suivis. Cette commission jouerait donc un rôle protecteur à l'égard des minorités.

Cinq francophones et cinq anglophones y siégeraient. Ils seraient nommés par la Chambre de la fédération pour une durée de cinq ans. Enfin la Cour suprême aurait deux chambres. Une composée de neuf juges et de juridiction générale. Une autre ne s'occuperait que de questions constitutionnelles et serait composée de cinq juges: un de l'ouest, un de l'Ontario, un des Maritimes et deux du Québec.

Le Franco-Albertain

Journal hebdomadaire publié le vendredi.

Membre de l'Association de La Presse Francophone hors-Québec et des Hebdos régionaux.

REDACTEUR EN CHEF Maxim Jean-Louis
ADMINISTRATRICE Francine Gagné
COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: France Guy-Sénéchal
PUBLICITAIRE Maxim Jean-Louis
MONTAGE Anna Nowakowski-Hayes
SECRETARIAT Danièle Petit

SIEGE SOCIAL : 10014 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

TELEPHONE : 422-0388

Les abonnements au Canada: $12.00 pour un an
$20.00 pour deux ans
à l'étranger: $15.00

LE FRANCO—ALBERTAIN se vend 0.50 cents l'exemplaire.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

Le droit à l'éducation en français, en Alberta: "une sorte de ballon politiquement malencontreusement échappé," déclare Nogue



M. Alain NOGUE, bureau de l'Education, ACFA

Dans un discours, à la convention des professeurs d'Edmonton, le directeur du Bureau de l'Education de l'Association Canadienne Française de l'Alberta, M. Alain Nogue, fait une analyse de ce qu'il identifie comme étant les quatre problèmes entravant le développement des programmes bilingues. Il prescrit " une politique cohérente et globale" à trois volets.

"On réfère aux Canadiens-français hors Québec comme étant " les otages de l'histoire", "les héritiers de Lord Durham", "le peuple en voie de disparition", et bien d'autres épithètes encore moins flatteuses. Destitués de leur droit en éducation en français, on leur sert sur un plateau bien garni politiquement, le fameux met "best efforts approach". Le droit à l'éducation en français, en Alberta, serait devenu une sorte de ballon politique malencontreusement échappé. Préoccupés à concevoir des trucs politiques aguichants susceptibles de leur assurer des suffrages, peu de politiciens se soucient de le relever. Les candidats aux élections du 14 mars prochain se sont lancés dans un jeu de poker à enjeu illimité avec les épargnes du Fonds du Patrimoine albertain" scandaient les lignes d'un discours prononcé par M. Alain Nogue, directeur du bureau de l'Education de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, dans le cadre de la convention des professeurs d'Edmonton.

"CATCH 22"

Pour contrebalancer "les impressions trop favorables créées par la contribution du Ministère de l'éducation de l'Alberta au rapport traitant de l'état de l'éducation dans la langue de la minorité préparé par le Conseil des ministres de l'éducation à la demande des premiers ministres provinciaux", M. Nogue expose les problèmes qui, selon lui, entravent la disponibilité des programmes des bilingues ainsi que leur accessibilité.

Il constate tout d'abord d'amères frustrations chez les parents intéressés qui se trouvent coincés dans une sorte de "catch 22". "D'un côté, les autorités scolaires les informent que tel ou tel service ne peut être dispensé à cause du manque de subsides provinciaux, tandis que de l'autre, ces mêmes parents sont évincés par les autorités provinciales lorsqu'ils s'adressent à ces dernières, sous prétexte que le Gouvernement poursuit une politique d'autonomie locale". Les parents se voient donc obligés d'avoir recours à toute sorte de politicaillerie, conclut-il.

Ces problèmes sont au nombre de cinq et touchent les domaines suivants: la loi scolaire actuelle et ses règlements, l'organisation juridictionnelle, la disponibilité des professeurs bilingues et les services dispensés par le Ministère de l'éducation aux écoles bilingues."

LA LOI SCOLAIRE ET SES REGLEMENTS

Une clause qui pousse le Franco-Albertain vers un cul-de-sac.

M. Nogue admet que "ces règlements manifestent une certaine évolution dans la philosophie du Ministère de l'éducation de l'Alberta". Mais il s'empresse de faire remarquer que sur "dix mille enfants dont la langue maternelle est le français, approximativement 40 pour cent bénéficient de l'enseignement". Il se demande même si l'on ne pourrait pas même " conclure que les règlements régissant l'enseignement en français profittent à un nombre toujours grandissant d'étudiants, mais pas nécessairement à ceux pour qu'ils furent initialement institués". C'est un fait que la moitié du total des inscriptions aux programmes bilingues (soit 8100) se constitue d'élèves anglophones.

Pourquoi n'y a-t-il pas plus de Franco-Albertains à prendre avantage des nouveaux règlements permissifs?

C'est "qu'en dépit de leur désir de survivre en tant que minorité linguistique et culturelle, les Franco-albertains ont appris les dures leçons de vivre dans une province où leur place au soleil leur est assurée dans la mesure où ils ont appris ou sont prêts à fonctionner en anglais" explique le directeur du bureau de l'Education. Il signale aussi que les Franco-albertains" ont appris au cours de trois-quarts de siècles, qu'il est très hasardeux de s'afficher comme étant différents dans une société qui devient de plus en plus uniforme". Enfin, la section 1(b) des FRENCH LANGUAGE REGULATIONS est une clause qui " pousse le Franco-Albertain vers un cul-de-sac". Cette section se lit comme suit: "Un conseil scolaire n'inaugurera pas un programme à moins qu'il assure de façon satisfaisante au Ministre de l'éducation l'usage de la langue française comme langue d'enseignement à tous les élèves qui fréquenteraient normalement l'école et dont les parents désirent un tel enseignement. Résultat:"les nouvelles concessions en faveur de la langue de la minorité officielle ont eu peu d'effet sur la quantité d'enseignement en français disponible dans un bon nombre d'écoles rurales où on trouve de fortes concentrations francophones". Ceci en dépit du nouveau critère promulgué par le Gouvernement "là où le nombre le justifie".

ORGANISATION JURIDICTIONNELLE

La carte scolaire atteste au fait que les communautés franco-albertaines ont été divisées arbitrairement et réparties entre les juridictions scolaires d'une région.

M. Nogue rappelle "qu'à l'exception d'une concentration importante à Edmonton et dans les environs, la plupart des Franco-albertains vivent en milieux ruraux, ou dans de petites communautés urbaines". Il signale alors deux problèmes qui ils jugent cruciaux: la carte scolaire divise arbitrairement les communautés albertaines et les répartit entre les juridictions scolaires d'une région. Et même si maintenant "l'enseignement en français pourrait être offert si un nombre suffisant de parents en font la demande auprès d'une autorité scolaire, il n'existe aucun mécanisme proprement dit qui puisse regrouper effectivement les parents nourrissant des aspirations analogues, dans une même autorité scolaire".

DISPONIBLILITE DES PROFESSEURS BILINGUES

Une pénurie de près de 250 professeurs au cours des prochains cinq ans.

Là encore, le tableau n'est guère réjouissant. La nouvelle formule du 80 pour cent et l'intérêt croissant dans les programmes bilingues surtout chez les anglophones ont provoqué une pénurie d'enseignants qualifiés. Une recherche effectuée par le Ministère de l'enseignement supérieur estime que " d'ici les cinq prochaines années, au moins 300 professeurs bilingues seront requis pour répondre aux besoins des programmes bilingues". M. Nogue déplore le "manque de clairvoyance" précisant que La Faculté Saint-Jean, institution spécialisée à la préparation de professeurs bilingues, ne produira que 60 professeurs au cours de cette même période. Ce qui l'amène à prédire que c'est le milieu rural qui souffrira le plus de cette pénurie. "A mesure que les programmes bilingues se multiplient dans les milieux urbains, on aura besoin de plus en plus de professeurs. Comme il est difficile pour les candidats qui ont reçu leur entraînement professionnel en dehors de la Province de faire reconnaître leurs diplômes et d'obtenir leur accrédition et leur certification, et comme les institutions albertaines ne produisent qu'un nombre limité de professeurs, il est certain que les systèmes d'éducation urbains attireront les professeurs francophones oeuvrant en milieux ruraux".

LES SERVICES DISPENSES PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION

A ce chapitre, le directeur du bureau de l'Education fait état "de sérieux délais à produire des programmes conçus ou adaptés pour l'Alberta, dans toutes les matières enseignées et à tous les niveaux, ainsi qu'à trouver et à rendre disponible le matériel didactique adéquat pour enseigner les programmes albertains". Il s'impatiente de la lenteur du Gouvernement Ministère de l'éducation à procéder à l'expansion des services éducationnels provinciaux, aux écoles offrant l'enseignement en français. Il cite la déclaration conjointe du Premier Ministre de l'Alberta et du Ministre de l'éducation qui, en février 1978, annoncaient que $2,500,000 seraient utilisés "à l'amélioration des programmes en français, à leur évaluation et au "testing", de la 1ère année à la 12e et permettraient de tripler le personnel du Ministère qui est affecté aux programmes bilingues afin d'assister les professeurs et les conseils scolaires à pourvoir un enseignement de qualité en français". A date, seulement le poste d'éditeur-traducteur a été comblé.

SUITE PAGE 28

" Plus d'action, moins de discours"

M. Maxwell Yalden, commissaire aux langues officielles a soumis le 20 février dernier son rapport annuel pour l'année 1978. Il n'a pas été par quatre chemins pour dénoncer le scandale de nos systèmes scolaires.

"Une chose devrait rester claire pour tous: les données actuelles ne justifient en rien les déclarations selon lesquelles un certain nombre de minorités sont déjà si réduites, qu'il est superflu de songer à leur fournir des services dans leur langue"

C'est l'une des idées maîtresses qui se dégage du rapport annuel pour l'année 1978 soumis par le commissaire aux langues officielles - M. Maxwell Yalden. Il s'y est arrêté longuement sur la question des minorités de langues officielles, insistant sur l'importance de l'appui que leur accorde le gouvernement fédéral.

Le commissaire n'a pas mâché ses mots pour qualifier de "scandale" la situation actuelle de l'enseignement en français hors Québec. Selon lui, il est temps que les provinces s'engagent officiellement à améliorer l'enseignement en langue minoritaire et traduisent cette détermination en mesures concrètes.

Pour ce qui est des propositions constitutionnelles du gouvernement canadien, M. Yalden critique le fait que les aspirations collectives n'aient pas été présentées d'une manière plus simple et au niveau de tous.

"Dans ce domaine (relation entre la question linguistique et celle de l'unité du Canada) comme dans tous les autres, les gouvernements doivent se garder de tout traficotage" a insisté le commissaire.

CBC: The French in our midst

Donne-t-on beaucoup trop d'importance aux francophones en Alberta? Est-ce que la politique fédérale du bilinguisme devrait s'appliquer dans cette province qui est anglophone et multi-ethnique?

Ces questions et d'autres dans la même veine ont fait l'objet d'une émission d'une heure à CBRT, Radio-Canada, samedi soir dernier.

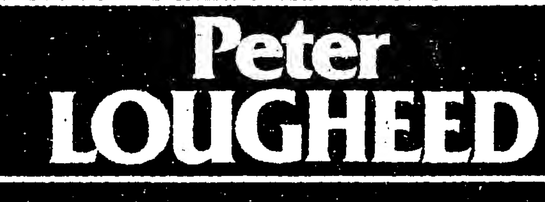
suite page 5

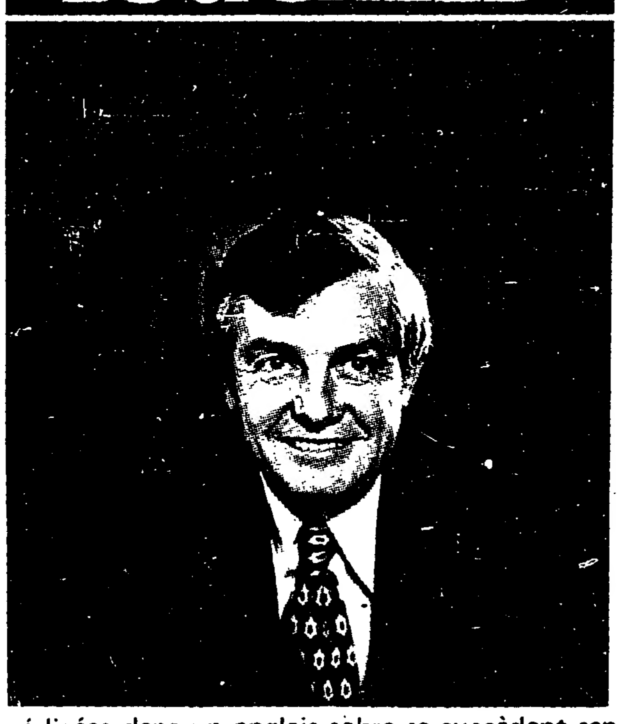
...des commérages ...à gogo

Lougheed: Le Duplessis aux yeux bleus

Un ramassis d'anecdotes, pas de thèse précise, peu d'analyse en profondeur. Une biographie? absolument pas. Une simple chronologie de détails insignifiants tout au plus. Les critiques s'en donnent à coeur joie et pour cause.

Si vous avez, comme moi la mauvaise habitude de lire la petite introduction publicitaire que l'on retrouve dans la pochette intérieure des livres, vous courez un grand risque. C'est de prendre à la lettre l'aperçu qui y est donné: "the author Allan Hustask DISSECTS the man and the issues", "Peter Lougheed: A Biography is a fascinating INSIGHT into the life and personality of one's of this country's prominent political figures". Vous serez alors bien déçu. Ces 250 pages





rédigées dans un anglais sobre se succèdent sans tisser un portrait cohérent de celui que certains appellent le " Duplessis de l'Alberta" ni aboutir à une analyse pénétrante des différentes politiques du gouvernement Lougheed.

Aussi, ne lisez pas la pochette intérieure. Installez-vous près d'un bon feu par un de nos dimanchesaprès-midi d'hiver lorsqu'il fait dehors un froid sibérien. Imaginez que vous êtes à un cocktail où sont rassemblés plusieurs amis intimes de notre cher Premier ministre. Ces derniers vous font toutes sortes de confidences, racontent des anecdotes. Je vous garantis alors trois bonnes heures de lecture, une bonne détente.

Saviez-vous qu'à douze ans, Lougheed avait déclaré à ses parents qu'il allait être premier ministre du Canada? (qui sait... ce rêve d'enfant est encore possible)

Saviez-vous qu'aux dires de Madame Lougheed grand-mère, qui ayant déjà quatre petits-fils, souhaitait une petite-fille, on aurait nommé le cinquième petit Lougheed, Peter, d'après son chat qui portait le même nom?

Vous ne serez sans doute pas étonné d'apprendre qu'en secondaire, Lougheed était fort en anglais, géographie et études sociales, moyen en mathématiques et en sciences. Sa grande faiblesse était..........LE FRANCAIS.....(ne pourrait-on pas concevoir messieurs Clark ou Notley se levant en chambre au cours de la prochaine assemblée législative et posant au premier ministre la question suivante: "Mr.Premier, does the fact that you did not do well in French in high school reflect in your attitude and policy towards French-Canadians in Alberta?" Evidemment, n'ayant sûrement pas brillé en français, eux non plus, Clark et Notley ne prendraient pas une chance pareille.)

Alors que Lougheed était en douzième année, un test d'orientation professionnelle préparé par l'université Stanford de Californie montra que dans la catégorie de force persuasive, il avait marqué le plus haut score de toute l'Amérique du Nord. Le conseiller pédagogique lui suggéra alors de se lancer dans une carrière d'agent de publicité ou de devenir journaliste. Il ajouta aussi à cette liste une autre alternative professionnelle: ENTREPRENEUR DES POMPES FUNEBRES

Vous serez surpris d'apprendre que ses prouesses sportives ne sont que du vent. On a toujours fait grand cas du fait que Lougheed ait fait partie de l'équipe professionnelle de football d'Edmonton, les Eskimos. On a, par contre, oublié de préciser qu'en 1948 les Eskimos étaient composés de joueurs professionnels médiocres importés des Etats-Unis... de croulants qui n'avaient pas touché un ballon de football depuis deux ou trois ans et qui profitaient de l'occasion de faire quelques dollars et de prendre des vacances au Canada en même temps. Et même là, les performances de Lougheed étaient loin d'être impressionnantes estime un de ses co-équipiers.

Mais si vous êtes beaucoup plus intéressé par la politique sérieuse que par les ragots, l'auteur, Allan Hustak, journaliste à CBC explique très bien dans les trois premiers chapitres ce qui a inspiré et continue à motiver Lougheed. Le grand-père de Lougheed, le sénateur James Lougheed était très riche. Il était propriétaire d'une bonne partie du centre-ville de Calgary. Mais certains problèmes de famille et la dépression causèrent à la dynastie Lougheed de grands revers et érodent considérablement sa fortune. C'est en fait le noeud de toute la personnalité politique de Lougheed qui a toujours côtoyé les grands et les riches et dont la famille dégringola l'échelle sociale pendant la dépression.

Le reste du livre? une narration rapide des multiples démêlés politiques du premier ministre au cours de ses huit années au pouvoir: la hausse du prix du pétrole, les diverses missions économiques en pays étranger, le duel constitutionnel, le scandale des billets d'avion...etc.

Bref, il y en pour tous les goûts. Des commérages, un peu de sérieux, quelques tics... une esquisse assez rapide d'un avocat-homme d'affaires qui inspire la peur et attire une loyauté sans faille de ceux qui travaillent pour lui, d'un politicien qui affirme sans ambages qu'il croit à une politique de consencus (le moins d'opposition, le mieux ça va), d'un petit "Duplessis aux yeux bleus" qui gouverne d'une main de fer cette grande corporation qu'est le gouvernement de l'Alberta.

Nomination à la Caisse Francalta



La Caisse Francalta a annoncé la nomination d'Alcide Magnan au poste de gérant du siège social de La Caisse. A ce titre, M. Magnan sera responsable de la collection, de la comptabilité et de la promotion-éducation. Il sera appelé à concevoir et à développer une stratégie de promotion et d'éducation, deux tâches qui seront sa priorité au cours des mois à venir.

Alcide Magnan est entré en fonction le 26 février 1979. M. Magnan possède une formation dans le domaine de la coopération économique.

Avant sa nomination, Alcide Magnan occupait le poste de gérant de la succursale nord de cette même Caisse. Il a oeuvré pendant plusieurs années avec les Franco-Albertains et connaît bien leur situation.

"Présentement, nous avons très peu de matériel. Nous avons beaucoup à faire au niveau des employés et aussi des sociétaires. Il nous faut les renseigner quant à ce qui se passe à La Caisse, sur les services offerts et surtout les éduquer au sujet du mouvement coopératif" a précisé M. Magnan.

La Caisse Francalta compte plus de 4500 sociétaires, 5 succursales, Falher, St-Isidore, Peace River, Edmonton nord et à Edmonton sud et 21 millions à son actif.

suite - CBC: The French in our midst

Dans ce documentaire intitulé " The French in Our Midst", une journaliste anglophone du réseau CBRT de Calgary, Joanne Lévy brosse une esquisse rapide de la situation des francophones en Alberta et des réactions positives et négatives de la majorité anglophone. A partir du fait qu'il existe dans la province un sentiment très répandu que le fédéral force le français sur le reste du Canada, Mme Lévy s'entretient avec ces fameux "rednecks" pour essayer de savoir ce qui est à la base de

Elle présente aussi la vie de tous les jours de deux familles canadiennes-françaises, les Tellier de Bonnyville, et les Danis de Calgary, le tout entrecoupé d'interviews d'autres francophones.

Fait remarquable, le documentaire est très objectif. On sent même que la journaliste s'est appliquée avec soin à bien montrer les deux côtés de la médaille. Le portrait très réaliste des progrès rapides de l'éducation bilingue, de la vitalité des deux familles et de la ténacité de la culture francophone contraste avec les critiques acerbes de "rednecks" typiques qui, dans un bel accent irlandais ou anglais, crient au complot.

Un autre aspect intéressant est la période de questions qui suit le documentaire où un groupe de 50 francophones et anglophones font part de leurs réactions au documentaire. Le consensus s'est fait autour de deux points: il est grand temps qu'on sorte la promotion. Ce sont les politiciens et leur politicaillerie qui enveniment toute la question de la promotion de l'éducation française qui se ferait très bien sans eux.

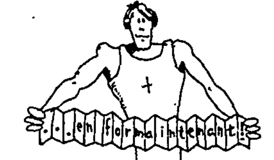
Malheureusement ce documentaire n'a pu être vu que par les téléspectateurs de Calgary et du sud de la province. Il est à espérer que le réseau de CBC d'Edmonton prendra l'initiative de le retransmettre dans le nord de la province. Il serait relativement facile de refaire la même expérience qu'à Calgary, c'est-à-dire d'inviter un groupe de francophones et d'anglophones d'Edmonton et du nord à visionner le documentaire, d'enregistrer leurs commentaires et de présenter le tout au grand public ensuite.

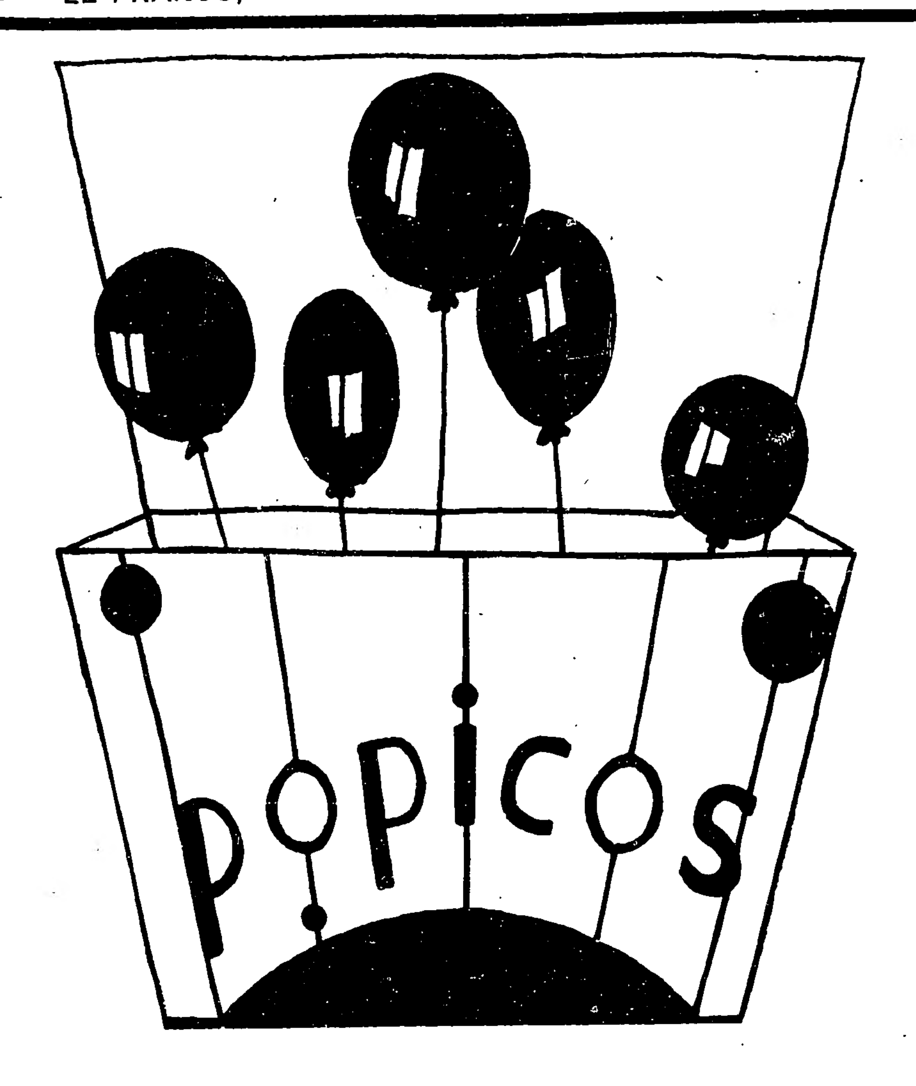
HAROLD M. WRIGHT, C.C, Ing. Prof.

M. Charles V. Keating, président du conseil, est heureux d'annoncer la nomination de M. Harold M. Wright, C.C., Ing., de Vancouver, Colombie Britannique au conseil d'administration de Loto Canada. M. Wright apporte à la Loterie nationale une longue expérience du sport amateur. Participant en athlétisme aux Olympiques de 1932, M. Wright a été président de l'Association olympique du Canada de 1969 à 1977 et membre du comité organisateur des Jeux Olympiques de Montréal en 1976. Il a aussi été membre du conseil des Jeux d'été du Canada de 1973 qui ont eu lieu à New Westminster en Colombie Britannique. Il est aussi gouverneur du Fonds Olympique canadien et membre à vie du Vancouver Olympic Club.

Président du conseil de Wright Engineers Limited qui opère des bureaux au Canada, aux Bermudes et en Australie, M. Wright est aussi membre du conseil de Western Mines Limited de Vancouver et de Intercontinental Engineering Limited de Vancouver et de Croydon, Angleterre. Représentant du Canada à The Institute of Mining and Metallurgy de Londres, Angleterre, il fut président de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie.

Né à Winnipeg, Manitoba, M. Wright est diplômé en métallurgie de l'université de l'Utah (E.-U.) et en géologie de l'université de la Colombie-Britannique.






une attention soutenue.......



BOITE A POPICOS

imajeux

Le 2 mars dernier, on a pu les voir devant les enfants de l'école Saint-Thomas à Edmonton. La Boîte à Popicos présentait alors "IMAJEUX", une création collective qui traite des dix droits internationaux de l'enfant.

Dans la pièce, Robert (Schwitz comme l'appelent ses amis) est triste parce que personne ne veut jouer avec lui. Alors il invente un jeu d'improvisation avec l'espoir de voir ses amis y participer. Ce nouveau jeu devient un si grand défi pour les autres enfants, qu'ils oublient leur indifférence envers Schwitz et délaissent lentement leurs calculatrices et leurs jouets mécaniques.

Ce spectacle a un côté spectaculaire qui plaît beaucoup aux enfants. Ils sourient, rient, crient, s'esclaffent de joie d'autant plus qu'on leur demande, pendant la dernière partie de la pièce, de participer par des chants.

Avant la séance, les acteurs préparent les élèves à la pièce en leur donnant un atelier. Ils leur présentent le vocabulaire difficile, les chansons et des notes explicatives. Ainsi, d'ici la journée de la représentation, les enfants connaissent déjà les chansons et trépignent d'impatience et d'anticipation. La représentation est aussi suivie d'une distribution d'un cahier à dessiner, à la grande joie des enfants qui se l'arrachent.

En plus de distraire les enfants, La Boîte à Popicos se donne aussi une fonction d'animation théâtrale. IMAJEUX décrit les droits internationaux de l'enfant et lui démontre qu'il peut se servir de son imagination pour s'amuser, plutôt que de dépendre d'accessoires. Ce qui devrait sûrement réjouir beaucoup de parents, le prix des jouets étant de moins en moins abordables.

La pièce a, par contre, quelques lacunes. Les enfants captent vite le message de "se servir de leur imagination pour s'amuser, plutôt que de dépendre d'accessoires". Mais on ne peut pas en dire autant pour ce qui est des "droits internationaux". Les acteurs auraient pu, tout au long de la séance, inviter les enfants à répéter les "droits". Ce qui aurait ajouté à l'efficacité des tableaux sur lesquels ils étaient inscrits. Même le spectateur adulte éprouve parfois de la difficulté à suivre les improvisions qui, dans certains cas, manquent d'orchestration. Il reste, malgré cela, que la pièce joue, pour beaucoup d'enfants, un rôle catalyseur dans l'apprentissage de la langue et de la culture française.



La Boîte à Popicos n'en est pas à sa première tournée. Les enfants des écoles bilingues d'Edmonton ont eu l'occasion de les voir dans UN TOURTIBUS POUR NOEL, qui était leur toute première pièce. En fait, la troupe fonctionne que depuis septembre 1978. Elle est subventionnée par le ministère de la culture de l'Alberta, Le Fonds Saint-Jean et les Conseils scolaires publics et séparés d'Edmonton. Elle ne donne pas seulement des spectacles à Edmonton. Elle effectue aussi des tournées à Calgary, à Bonnyville, St-Paul, Plamondon, Mallaig.

Suzette Lagacé-Aubin, directrice de la troupe est diplômée de l'université d'Ottawa. Les autres comédiens, Gilles Denis, Ruth Beauchemin, Claire Labrosse ont eu aussi une longue expérience théâtrale.

Après tout juste cinq mois d'existence, La Boîte à Popicos a déjà donné plus de 50 représentations dans différentes écoles. Et la troupe prévoit un programme encore plus ambitieux pour l'année prochaine.


émerveillée. . . .

Actualités

PHOTOS ET ARTICLE PAR HELENE CANNESSON

Lethbridge: Une association au service des membres

Le Conseil régional de l'A.C.F.A. régionale de Lethbridge a tenu sa première réunion, le 24 février dernier. On y a procédé à l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1979.



Le nouvel exécutif de g.àd.: Jeanne Higgins, Laurent Conare, Rita Potvin, Marcel Lizée.

Le nouvel exécutif de la Régionale de Lethbridge se compose de Rita Potvin, présidente, Marcel Lizée, vice-président, Laurent Connard, trésorier et Jeanne Higgins, secrétaire. Le président sortant, Gaston Renaud a démissionné. C'est l'exécutif qui a élu, en dehors de la présidente, le nouveau Conseil Régional lors de sa première réunion. Rappelons que la présidente devient automatiquement présidente du Comité Culturel, le trésorier président du Comité du Carrefour, siégeant également au Comité Culturel, et le vice-président, président du Comité d'Education.

Rita Potvin a aussi exprimé sa philosophie quant à la Régionale: elle existe à cause des membres et elle doit donc fonctionner pour eux. Rita a ajouté qu'elle désirait que l'information circule librement et ouvertement et que tous avaient le droit de savoir ce qui se passait dans leur association.

C'est pourquoi une période de questions d'une demi-heure sera prévue à la fin de chaque réunion des Comités et du Conseil pour que les observateurs puissent demander les éclaircissements qu'ils désirent et donner leurs opinions. Les procès-verbaux des réunions des comités seront envoyés aux membres du conseil et seront affichés au babillard et un rapport financier sera fait chaque mois.

Le conseil a aussi décidé que la Constitution, les Statuts et Règlements soient rédigés sous leur forme finale, qu'une copie soit gardée au bureau de la coordonnatrice et que chaque membre du conseil en reçoive une.

L'emploi de la coordonnatrice a fait l'objet d'une discussion car il semble difficile d'être engagé par un employeur et d'avoir à travailler pour un deuxième parti. Mais, cette situation sera discutée le 5 avril prochain avec Léo Bosc, Directeur Général de l'A.C.F.A.

Le conseil s'est montré attentif à répondre aux besoins des membres et le nouvel exécutif a beaucoup d'enthousiasme, beaucoup d'idées et une grande hâte de se mettre au travail.



Le "Choeur" était de la fête.



Mme Lil Dooley directrice de la Chorale "La Voix des Rocheuses".

Si l'univers chantait ensemble, il n'y aurait jamais de guerre

CALGARY

PHOTOS ET ARTICLE PAR MONIQUE JEANNOTTE

La dernière fin de semaine de février était marquée à Calgary par une entreprise d'envergure.

En effet, la chorale francophone, La Voix des Rocheuses, chorale à 4 voix mixtes, fêtait son premier anniversaire par une clinique de chorale pour enfants et adultes à l'église Scarboro United.

Après avoir répété durant la journée, les voix de 60 enfants d'âge variant de 8 à 13 ans, se sont jointes à celles des 40 adultes pour présenter en un mini-concert très touchant, de chansons telles que: Les Enfants de l'Eté, Un Pays beau (chant dans lequel on avait laissé les enfants ajouter leur propre percussion), puis d'Edith Butler, Dans mon Pays, chanson qui se prête magnifiquement à l'alternance des voix des jeunes et des adultes.

On avait aussi invité à cette clinique, les danseurs de folklore de la SFCC, équipe dirigée par Mme Alice Conroy.

Mme Lil Dooley, directrice de la chorale, a présenté les deux personnalités invitées pour la clinique, M. Christie de Vancouver et Mme Rousseau d'Edmonton. Mme Dooley a tenu à remercier en particulier les enfants pour leur coopération et leur beau travail. Elle a promis "qu'on chanterait le plus souvent ensemble, car ça met de la joie dans le coeur et de ceux qui chantent et de ceux qui nous écoutent".

M. Christie et Mme Rousseau se sont dits enchantés tous les deux d'avoir eu le plaisir d'être invités à cette clinique "où tous les participants ont montré un dynamisme et un enthousiasme de tous les instants" et d'ajouter M. Christie: "Si l'univers chantait ensemble, il n'y aurait jamais de guerre".

La chorale "La Voix des Rocheuses" prépare présentement son spectacle-concert où participeront enfants et adultes, pour le 5 mai, à l'école Lord Beaverbrook. C'est une date à bien encercler sur les calendriers!

La fête Saint-Valentin au Manoir de Saint-Paul

C'est sous l'habile direction de Mme. Gertrude Larochelle "Notre Citoyenne de l'année 1978" que la fête de Saint-Valentin fut organisée. Nos citoyens et citoyennes d'âge d'or ont encore eu la chance de vivre quelques heures de gaieté et de détente.

La première chanson fut interprétée par Mme. Gertrude Larochelle et M. l'Abbé Marcel Croteau. C'était "LE SOURIRE". Cette belle chanson, donne au coeur, à tout l'être, un nouvel espoir. Ces deux mêmes artistes ont aussi interprété avec beaucoup d'humour une chanson très bien appropriée pour l'occasion "Valentin et Valentine". Les rires et les applaudissements démontrèrent combien cette chanson fut appréciée.

Monsieur et Mme. Antoine Dallaire mimèrent avec Soeur Héroux la chanson, "La Grande Demande", qui fut très bien reçue. Un petit "sketch" intitulé "Assister à une Cour" apporta aussi, de nombreux éclats de rire. Monsieur Antoine Dallaire jouait LE JUGE et Monsieur l'Abbé Croteau un muet qui savait faire parler son violon.

Nous fûmes très heureux d'accueillir un autre talent à St-Paul, en la personne de Monsieur Marcel Giguère de la G.R.C. Celui-ci

suite p. 9

SAINT—ALBERT

Une signe des temps ?

Saint-Albert aura son candidat libéral Canadien français aux élections provinciales, du 14 mars prochain, en la personne de M. Gerry Thibault.

M. Thibault est né à prince Albert Saskatchewan. Il a d'abord fait ses études primaires-secondaires & supérieures, dans sa ville natale. En 1964, on le retrouve à Edmonton, où il a étudié l'architecture. Par la suite il a travaillé dans ce domaine pendant 2 ans dans une firme d'Edmonton. En plus de s'intéresser très vivement à la politique depuis 6 ans, ses ambitions se portent vers la musique.

M. Thibault habite Saint-Albert, depuis 1977. Il est âgé de 32 ans et célibataire.

M. Thibault est plus que déçu de la déclaration récente de M. Lougheed à savoir; que 2 pour cent de Canadiens français dans la province ne valent pas la peine qu'on leur accorde des droits sur la question du language. Ce dernier a- t'il ajouté, ne respecte pas les droits de nos Canadiens français.

Au cours de ses tournées de campagne électorale, il a découvert que de plus, en plus, les Canadiens français, tiennent à leur language, à leurs traditions et à leur survivance comme peuple. Le 23 février dernier, à l'occasion du 100e anniversaire de M. Georges Bugnet, écrivain réputé-M. Thibault et M. Nick Taylor, ont daigné se rendre au Foyer Youville pour lui offrir leurs félicitations. Il a également reçu des bons souhaits, du secrétaire de la reine, de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, Joe Clark et de quelques autres dignitaires.

B. LUCIENNE BRISSON

La brulante question du jour

Il y a quelques années les autorités de la ville avaient consulté les Saint-Albertains, par voie plébiscitaire à savoir, si oui ou non, ces derniers devaient s'annexer à Edmonton.

Il y a encore une forte divergence de vue dans cette question. De toute façon, si victoire il y eût alors, dans le sens de la non-annexation, le tout était resté dans l'ombre... et personne ne parlait plus de l'affaire.

Or, depuis le début de 1979... tout est revenu sur le tapis, et les Saint-Albertains ne parlent que de cela.

Dans une lettre du 26 janvier dernier, adressée à M. Cec. Purves, maire d'Edmonton, M. Ron Harvey, maire de Saint-Albert, n'a eu aucune réserve pour informer M. Purves, que si les Saint-Albertains, épaulaient le Conseil municipal, Edmonton ne réussirait pas à venir ici pour nous conduire par le bout du nez.

Edmonton, naturellement est intéressé à s'approprier certains terrains et à s'en servir comme bon lui semble.

De leur côté les gens de Saint-Albert, veulent garder leur identité et leur tranquilité.

Selon le conseiller Ald. Thronson, plusieurs Edmontoniens, ont déménagé ici, afin de jouir de la mentalité amicale et tranquille qu'il existe ici.

Pour combien de temps serons-nous indépendants? Les Saint-Albertains, devront en décider bientôt, en répondant à un autre plébiscite peut-être. Aux dernières nouvelles cependant, M. Purves, faisant face à trop de contradiction, aurait pour le moment renoncer à son gros projet.

Rencontre de l'exécutif de la FFC

Rencontre de l'exécutif de la Fédération des Femmes Canadiennes - Françaises section régionale de l'Alberta.

A l'occasion du Rond-Point 79, Mme thérèse Laplante, présidente de la régionale, a eu la bonne idée d'inviter les dames de l'exécutif venant de Saint-Isidore et Cold Lake et spécialement les dames de Falher à venir prendre le thé à son hôtel et rencontrer l'exécutif d'Edmonton. Les dames de Franco-Fem et quelques unes de Falher et Girouxville étaient aussi présentes.

On arrive donc de tous les coins pour se connaître et discuter de nos projets pour l'année 79.

Après la prière et les présentations d'usage, Eglande Mercier lit le procès-verbal de la dernière réunion au "Carrefour 77" chez les Srs. Grises d'Edmonton.

Aujourd'hui, nous avons acceuilli les deux initiatrices du projet spécifique appelé Franco-Fem. Micheline Fortier explique qu'elle veut aider les jeunes mères et leurs enfants à se grouper, pour se connaître, s'entraider et s'épanouir. Roxane Brodoway, elle, parle de son travail au centre de viol et rapporte qu'il n'y a aucun service offert en français. Il faut qu'on insiste sur nos besoins et nos droits et qu'on les réclame auprès de nos dirigeants. Ce jeune groupe sera certainement appuyé et parrainé par la Fédération.

Nouvelles venues, les Femmes Chrétiennes de Girouxville et Falher, nous expriment leur désir de se renseigner afin de s'organiser et probablement se joindre à la Fédération.

La dernière née, la section de St-Isidore, comptant vingt-deux membres, présente un bon programme pour 1979. Entre autres des expositions artisanales, cours de couture, de coiffure et une conférence de Joseph Cartier sur "Foyers Nouriciers".

Aussi encourageant fut le rapport de la section de Cold Lake qui, avec ses vingt membres actifs, vient de débuter ses activités. Pour 1979, Marie-Paul Coulombe et son groupe a planifié une étude du système métrique, la préparation d'un testament, la célébration de leur premier anniversaire et pour marquer l'année de l'enfant une session sur "Preventive Social Service". (P.S.S.)

La section Jean Patoine ne se laisse pas donner le pion, car elle aussi a préparé un programme bien rempli et prometteur. En plus de participer au Rond-Point nous parlerons de la santé de la femme, de la loi, les droits matrimoniaux, les enfants et les conservateurs avertis. Une retraite avec Sr. Lina Gaudet, une visite au Musée de Poupée, une conférence sur le fait historique français et un souper champêtre réussiront certainement à faire vibrer une corde sensible chez nos membres.

Notre vice-présidente nationale, Mme Irène Chabot, ne manque pas de nous encourager de sa voix chaleureuse et nous inciter à revaloriser l'enfant en éduquant l'adulte par des projets régionaux et locaux. "Encourageons la femme au point de vue politique, elle doit se faire connaître et ne pas avoir peur. Soutenons aussi le projet Match, qui a pour but d'aider les femmes du Tiers-Monde; elles souffrent et sont tellement dépourvues! ".

En terminant, Mme Thérèse Laplante se dit heureuse de l'intérêt de toutes les femmes de l'Alberta, de Lethbridge à Grande-Prairie. Je suis optimiste, car dans le passé il fallait par toutes sortes de moyens convaincre les femmes qu'elles devaient et pouvaient s'épanouir ... maintenant ces mêmes femmes nous recherchent et font des approches pour se joindre à notre campagne et améliorer notre situation de femme canadienne-française.

nous joua des airs du bon vieux temps avec sa "musique à bouche". Il chanta "Le Credo" en honneur de l'anniversaire de naissance de M. Jos Boudreault du Manoir. En rappel, M. Giguère nous chanta une bonne chanson à répondre, qui fit bien rire tous les gens.

Il y eut aussi le tirage de cinq boîtes de chocolats en forme de coeur. Elles furent gagnées par Mme. Charles-Omer Joly, Mme. Eva Desaulniers, M. Jos Boudreault, Mme. Ernestine Lapierre et Mme. Laura Belzil.

L'Abbé Croteau fit un petit discours à l'occasion de la Saint-Valentin et termina en bénissant les amoureux du Manoir, il souhaita à tous joie, santé et bonheur.

Nous voulons remercier très sincèrement nos commerçants et hommes d'affaires locaux qui, par leur générosité nous permettent d'apporter à nos citoyens et citoyennes d'âge d'or quelques douceurs pour les "gâter un peu".

Grand merci à Western Drugs, la pharmacie de la Co-op et Capitol Drugs pour les boîtes de chocolats.

ARTICLE PAR SYLVIE VAN LANDEGHEM

Conférence historique

ARTICLE PAR LOUIS LECLAIR



Mme. Billo explique les photos aux élèves.

MORINVILLE—LEGAL

Le comité historique pour la région Legal, Morinville, St.Albert a accompli une partie d'un projet de l'année en cours en demandant à une personne qui a vécu avec les pionniers de Morinville de raconter l'histoire des premiers colons aux élèves étudiant le français à l'école secondaire. Mme. Louise Billo arrivée à Morinville en 1918 a bien voulu accepter de donner cette causerie le 22 février après-midi à l'école Vanier. Paul Riopel qui est professeur de français a su mettre Mme. Billo à l'aise pour cette causerie de 40 minutes. Les élèves ont bien apprécié ces renseignements. En plus de sa causerie elle a montré aux élèves des photos qui datent des tout débuts de Morinville. Elle a montré aussi des objets souvenirs tels que des petits crucifix et un grand chapelet dont le crucifix et les grains ont été sculptés avec un couteau de poche sur de l'ivoire qui vient des défenses de mastodonte. C'est le père de son mari M. Jean Baptiste Billo qui a sculpté ces objets; lui-même pionnier, puisqu'il est arrivé à Morinville en 1892.

Remerciement sincère et félicitations à Mme. Billo pour cette intéressante causerie.

Les Blés d'Or à Medicine Hat



Il n'y avait que de larges sourires des deux bords du rideau samedi dernier, le 10 février, lorsque les Blés d'or de St. Paul présentaient leur spectacle de danse au théâtre du collège à Medicine Hat. Organisé par M. Robert Block du conseil Allied Arts, et subventionné par la compagnie Western Co-op Fertilizers, parmi d'autres, le programme était tel qu'il encourageait les battements de mains et de pieds dans tous les coins de la salle.

Les spectateurs anglophones, dont la majorité étaient abonnés à la série de concerts Allied Arts, étaient frappés par la ressemblance des danses folkloriques québécoises à celles qu'ils connaissaient eux-mêmes, et se sentaient transportés par le rhythme contagieux des chaussures à claquettes. Quant aux francophones présents, ils étaient bien sûr en minorité, mais c'était pour eux une occasion de se rappeler des bons vieux temps d'autrefois. Tous apprecierent énormement les costumes pittoresques et variés des jeunes danseurs, et furent émerveillés par lénèrgie trépidente qu.ils deployaient en scène.

Après le spectacle, les membres du club canadien-français de Medicine Hat prirent l'occasion de s'entretenir avec les membres de la troupe, et de leur faire part de leur joie et de leur reconnaissance. C'était une soirée inoubliable, et on ne souhaite aux Blés d'or que de plus en plus grands succès à l'avenir. Qu'ils reviennent nous voir dans le sud de la province bientôt!

J.Raymond Reid

Rapport du président de l'Association canadienne-française de l'Alberta présenté à l'Assemblée générale annuelle du 17 février 1979

AIDE AUX GROUPES

L'ACFA prête son concours financier à de nombreux groupes et organismes francophones de la Province. Entre autres, nous aimerions souligner l'aide que nous avons apportée à l'Association des Scouts du Canada, district de l'Alberta, cette année, ainsi que l'an passé. Cette aide a permis une expansion sensible du scoutisme dans la Province. Elle a permis l'embauchage d'un animateur scout permanent et l' établissement d'un secrétariat qui affermit l'Association scoute, tant sur le plan de l'expansion, que du recrutement du bénévolat, de la formation d'animateurs scouts, des relations publiques et de la publicité.

FRANCO-ALBERTAIN

Le Franco-Albertain a célébré cette année son 50e anniversaire. A l'occasion des fêtes qui ont marqué cet anniversaire, j'ai en votre nom remercié les Pères Oblats de Marie Immaculée, d'avoir permis qu'il y ait pendant 50 ans, un journal de langue française en Alberta.

Le Comité de l'Imprimerie a entrepris, depuis trois mois, une étude intensive du Franco-Albertain qui nous permettra de connaître le coût d'exploitation du journal et par la suite, de déterminer une formule de financement pour le Franco. Depuis le 8 janvier, le Franco occupe de nouveaux locaux au no 10012 109e Rue à Edmonton. Ces nouveaux locaux situés entre le Carrefour et l'Imprimerie permettent au Franco-Albertain de mieux s'afficher aux yeux du public, et libèrent des bureaux et la grande salle de conférences dont nous avons grandement besoin pour de nombreuses réunions. Nous espérons par là couper les frais de location de salles dans les hôtels et permettre à nos divers organismes de pouvoir en faire usage. Nous n'avions plus de place dans la petite salle de conférences.

FEDERATION DES FRANCOPHONES HORS QUEBEC

Au cours de l'année 1978, la Fédération des francophones hors-Québec a élu un nouveau président dans la personne de M. Paul Comeau et un nouveau directeur général dans la personne de M. Philippe Landry. Il y a consultation permanente entre le Bureau de la FFHQ et l'ACFA. Le Conseil général et l'Exécutif de l'ACFA ont pu étudier et examiner certains projets de la FFHQ et lui ont fait leurs recommandations. Malgré l'étendue du Pays et les nombreux problèmes très différents de chacune des Associations provinciales, il est bon qu'il existe un organisme où les Associations puissent se rencontrer et discuter des problèmes qui nous affectent tous comme francophones hors-Québec et tenter certaines solutions ou recommandations et parfois, prendre une action commune.

La FFHQ a mis sur pied au cours de l'année dernière un comité de recherche qui doit bientôt soumettre un rapport sur la Constitution canadienne. Nous avons demandé à la FFHQ de nous faire part de ses recommandations et nous serons appelés à l'examiner et à en discuter et à faire nos propres recommandations.

IMPRIMERIE LA SURVIVANCE

L'Imprimerie La Survivance devra, avant très longtemps, emménager ailleurs ses locaux si elle veut continuer à opérer sur une base rentable. D'importants changements devront être effectués si l'Imprimerie veut continuer à faire concurrence dans une province comme la nôtre. Au cours de l'année j'ai assisté à de très nombreuses réunions du Comité de l'Imprimerie. Ce comité s'est réuni en moyenne, à peu près toutes les semaines.

RAPPORTS AVEC LE GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

J'ai mentionné déjà, l'aide qu'avait reçue l'A.C.F.A. du Département d'Education ainsi que du Département d'Education supérieur. Nous apprécions grandement cette aide car elle a permis pour nous, une extension de nos services.

Je dois ajouter que cette année, l'A.C.F.A. a reçu pour $100,000 d'aide du Ministère de la Culture afin d'aider au développement de notre culture franco-albertaine. Cette aide financière nous a été donnée pour des groupes de toutes sortes: choralie, artistes, visites interprovinciales, édition, bibliothèques, théâtre,film, déplacements etc. Nous n'aurions pas pu obtenir cette aide si les groupes et les personnes en question ne s'étaient pas, d'une façon bénévole, lancées dans des entreprises artistiques valables. Le Ministre de la Culture a insisté pour que cette aide passe par l'A.C.F.A. et par sa Commission culturelle. La rencontre de Banff a grandement aidé à faire connaître le potentiel culturel de notre francophonie. Au nom de nous tous je tiens à remercier le Ministre de cet apport précieux qui aidera nos talents à se développer.

REGARD SUR L'AVENIR

En faisant le bilan des activités de l'A.C.F.A. au cours de l'année, tant au Provincial qu'au niveau régional, je puis conclure sans hésitation que les membres de notre Association sont actifs et que leur dévouement dépasse souvent les bornes de ce qu'on pourrait espérer. Ceux qui payent leur cotisation, qui continuent de s'abonner au Franco, qui font partie des exécutifs et des comités des régionales et du Provincial, sont des gens engagés dont l'influence se fait sentir dans toute la francophonie albertaine. Voilà ce qui compte. Le Rond-Point cette année, comme par le passé est un témoignage de cet engagement et est manifestement un signe de la vitalité de notre groupe. Il n'y a guère d'organismes bénévoles en Alberta du caractère du nôtre, qui regroupent autant de membres - à l'exception bien entendu des organismes syndiqués qui eux n'ont pas le choix. On accuse parfois l'A.C.F.A. de ne pas se renouveler. Tous ceux qui ont suivi depuis dix ans les destinées de l'A.C.F.A. savent très bien qu'il y a un renouvellement perpétuel au sein de notre organisme et que la jeune génération remplace régulièrement, les plus anciens qui, par la force des choses et des années, n'y sont plus. Mes visites des Régionales m'ont ouvert les yeux de ce côté là, car partout où autrefois j'avais connu les parents, aujourd'hui j'y vois leurs enfants. Il y a donc continuité, et cette continuité est signe d'influence et de force. Sans doute, y a-t-il place pour l'amélioration de l'Association, et pour l'augmentation du nombre de ses membres, mais il ne faut pas juger de l'A.C.F.A. par la quantité de gens qui y appartiennent mais plutôt par la qualité l'engagement de ceux qui en font partie. De ce côté là, l'A.C.F.A. fait très bonne figure.

L'avenir, donc, sera un peu celui que l'on prépare de jour en jour. Il n'y aura pas de miracles dans l'avenir parce que nous le vivons de jour en jour ce miracle. Regardez un peu autour de vous. Noyés comme nous le sommes dans ce pays ultra-américanisé, vivant au milieu de gens qui ne se soucient aucunement de nous, forcés par les circonstances à nous servir d'une langue qui n'est pas la nôtre jusque dans nos propres communautés, assimilés malgré nous jusqu'à perdre une partie de nos effectifs, et cela après plus de 100 ans de luttes, nous sommes encore là quand même, luttant toujours et affirmant notre volonté de vivre. Et nous progressons, oui, nous progressons, lentement bien sûr, mais sûrement.

Faites le bilan un peu de nos succès depuis quelques années - dans le domaine de l'éducation, de la culture, dans le domaine économique, et vous verrez que les chiffres sont en notre faveur. La liste est longue de nos réussites. Il n'y a pas lieu de nous décourager, ni de prêter l'oreille à tous les oiseaux de malheur qui devant l'énormité de la tâche que présuppose la survie d'une minorité en milieu exposé, essaient par leur ricanement ou leurs critiques ou leur silence, de nous décourager.

RAPPORTS AVEC LE QUEBEC

L'été dernier, le Gouvernement du Québec a renouvelé une tradition vieille de plusieurs années déjà, mais qui avait été interrompue: celle de l'aide aux groupes minoritaires. On a remis aux associations provinciales, par le truchement de la FFHQ qui avait été le porte-parole des associations dans les négociations avec le Gouvernement du Québec, un montant d'argent considérable, qui a été distribué aux diverses associations. Nous avons reçu $20,000 à l'A.C.F.A.

Au cours de l'année, deux représentants du Gouvernement du Québec sont venus à Edmonton y discuter avec nous des modalités d'aide supplémentaire qu'on pourrait fournir à notre Association. Je dois dire que c'est la première fois qu'un Gouvernement du Québec précise d'une façon aussi objective dans un document très précis la forme que prendra ce soutien aux minorités. Nous remercions le Gouvernement du Québec d'avoir renouvelé cette tradition.

Il faut avoir la foi en l'avenir, et travailler ensemble, la main dans la main, pour faire entendre notre cause et pour nous faire rendre justice. Il faut afficher bien haut, par notre compétence personnelle d'abord, et par notre solidarité, notre présence canadienne-française en Alberta et la faire respecter partout. Nous avons aussi un rôle à jouer au sein de notre pays. Nous devons y croire et continuer d'y croire en espérant qu'un jour le rôle que nous avons joué et que nous continuons à jouer sera reconnu. Si la foi transporte les montagnes, si la charité qui nous unit est le signe que nous possédons la clé de notre survie, n'abandonnons pas l'espérance, car même si elle est violente, c'est l'étoile à laquelle nous devons continuer de nous accrocher. L'espérance que nos efforts, comme par le passé, assureront notre survie et celle de nos enfants.

Nous devons continuer à oeuvrer dans tous les domaines. En éducation, où nous avons fait du progrès à plusieurs niveaux tout en rencontrant des résistances ailleurs. Dans le domaine de la culture, où nous avons pu nous faire reconnaître sérieusement à cause de la haute qualité de nos contributions et qui nous a valu des octrois inespérés, et ouvert des portes importantes. Nous avons pu afficher notre présence dans huit régions de la Province, et les demandes nous viennent tous les jours de groupes jusqu'ici insoupçonnés. Les Canadiens-français sortent de leurs murs et viennent à nous. Cela est signe de notre vitalité et que nous avons quelque chose à offrir. Les Carrefour sont fréquentés par les nôtres et par les anglophones intéressés au français Dans le domaine économique, les Caisses et Carda témoignent d'une activité éclairée et puissante. La radio et la télévision qui sont des organismes créés pour servir la francophonie s'occupent de nous et nous prêtent main forte partout en faisant connaître nos succès, ou nos revers, non seulement chez-nous, mais partout au Canada. Les autres organismes que nous aidons, eux aussi sont une extension de nos efforts.

REMERCIEMENTS

Il me reste à vous dire merci. Je ne voudrais omettre personne. Merci d'abord à vous tous, jeunes et vieux qui tous les ans, malgré vos doutes quelquefois, continuez à payer votre carte de membre à l'A.C.F.A. et continuez aussi à vous y intéresser et à y participer.

Merci à tous ceux qui à l'Exécutif provincial ont pris des décisions majeures au cours de l'année et aux élus et aux membres des Conseils généraux qui ont été fidèles aux réunions et qui ont donné l'orientation voulue à l'Association.

Merci aux régionales, à leurs présidents, leurs exécutifs et leurs Conseils qui ont affiché dans leur milieu, par leurs activités et leurs interventions, notre désir commun de vivre à ciel ouvert.

Merci, un grand merci, à toutes ces compétences bénévoles qui ont, dans des dizaines de comités, élaboré et dirigé les politiques de l'Association. Je pense à l'Imprimerie, au Comité du Franco, au Comité de Finances, au Comité du Développement communautaire, au Comité d'Education, au Comité de la Commission culturelle (qui nous a organisé ce Rond-Point).

SUITE PAGE 28

Les Beaux Dimanches

Le Sacre du printemps
le 18, 21 h 30

Une splendeur: «Le Sacre du printemps»

L'émission les **Beaux Dimanches**, le 18 mars à 21 h 30, présentera le **Sacre du printemps** de Stravinsky, une émission de Jean-Yves Landry qui met en vedette l'Orchestre symphonique de Montréal et son directeur musical Charles Dutoit.

L'émission commence par un court documentaire de l'ONF sur l'illustre compositeur. Nicolas Nabokov, artiste, humaniste et président du Conseil mondial pour la liberté de la culture, vient annoncer à son ami Stravinsky la mort de Jean Cocteau. Et Stravinsky de parler lui aussi de sa santé avant que Nabokov évoque les nombreux voyages qu'ils ont faits ensemble et le retour triomphal de Stravinsky en Russie après la mort de Staline.

Nabokov poursuit ses confidences sur des images émouvantes du compositeur déambulant sur le pont du paquebot Bremen, orgueil de la flotte allemande de l'entre-deux guerres. Et il termine son envolée en évoquant le rôle de Stravinsky dans la musique et le ballet contemporains. La dernière séquence nous fournit l'occasion de voir le grand Georges Balanchine diriger une répétition du ballet *Apollon Musagète*, avec Jacques d'Amboise et Tanaquil Leclerc et les danseurs du New York City Ballet. La dernière image de ce bref documentaire nous montre Stravinsky au pupitre.

Et le réalisateur Jean-Yves Landry nous montre Charles Dutoit au pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal dirigeant *le Sacre du printemps* de Stravinsky (édition revisée en 1947). Il faut voir avec quelle maîtrise, quel brio, Charles Dutoit dirige l'exécution du *Sacre*. Et ces images du réalisateur qui mettent en valeur non seulement les instrumentistes mais le chef et tout l'orchestre au service de l'oeuvre.

L'émission est une réussite totale, une splendeur. Une réalisation digne de ce «*Sacre* qui a tout remis en question dans le domaine esthétique et musical». Sous la direction de son chef attitré Charles Dutoit, l'Orchestre symphonique de Montréal joue la partition de Stravinsky avec autant de finesse que de puissance et de raffinement dans un dispositif scénique de Léo Brisset et sous des éclairages de Jean-Guy Corbeil. Prise de son de Gabriel Loranger.

Pour les téléspectateurs qui ignoreraient l'importance du *Sacre du printemps* dans l'histoire de la musique, rappelons que la première, dirigée par Monteux, fut un scandale à cause de la chorégraphie inepte de Nijinsky qui n'avait pas le génie de son ami Diaghilev comme chorégraphe. Mais «chose bizarre, à la répétition générale, écrit Stravinsky dans *Chroniques de ma vie*, répétition à laquelle assistaient comme toujours de nombreux artistes peintres, musiciens, hommes de lettres et les représentants les plus cultivés de la société, tout se passa dans le calme et j'étais à dix lieues de prévoir que le scandale pût provoquer un tel déchaînement». Cela se passait le 29 mai 1913.

Au sujet de la reprise de l'oeuvre, cette fois au concert, Stravinsky écrit: «En avril 1974,

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision — **Semaine du 17 au 23 mars 1979** — **Volume 13 numéro 12**

supplément : 4 pages

samedi

17 mars

8h30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec pour les enfants d'âge préscolaire. A travers les marionnettes, les enfants retrouvent des situations semblables à celles qu'ils vivent.

9h00 CANDY
«Le Retour au foyer de Pony» **(dern.)**.

9h30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
Série réalisée par Luigi Comencini, avec Andrea Balestri, Gina Lollobrigida et Nino Manfredi.

10h00 COMME LES SIX DOIGTS DE LA MAIN
«Albert s'emmêle». Scénario, dialogues et réal.: André Melançon. Prod.: *Prisma* **(dernière)**.

10h30 LES HÉROS DU SAMEDI
Tournoi de hockey Québec, catégorie Atome. Anim.: Serge Arseneault et Jean Pagé. Analyste: Charles Thiffault. Réal.: R. Gagné.

11h30 TÉLÉJEANS
Anim.: Jacques Lemieux. Chroniqueur: Dominique Arel. Rech.: Diane England et Elisabeth Gagnon. Réal.: Jean-Luc Paquette et Max Cacopardo.

12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Animateur: Jean-Marc Poliquin. Rédacteur en chef: Gaétan Deschênes. Journaliste: Noël Gauthier. Réal.: François Tran.

13h00 LES GRANDES BALEINES
Documentaire réalisé par Nicolas Noxon. Les grands cétacés sont des animaux très particuliers. En faire de la margarine, des aliments pour les animaux domestiques, du cirage et du rouge à lèvres est faire preuve d'une impardonnable représenterait une perte irrémédiable.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
France Nadeau s'entretient avec Michèle Morgan. — Françoise Faucher interviewe le sociologue Jacques Grand'Maison sur ses deux derniers ouvrages: «Quel homme» et «Quelle société». — Reportage sur la récente publication du Conseil du statut de la femme. Anim.: Aline Desjardins. Réal.: Yves Dumoulin.

15h00 DÉFI
«Carrefour le Moutier» (5e de 13). La société actuelle qui subit les effets d'un monde en transformation voit aussi se multiplier au même rythme les difficultés d'un monde psychologiquement hanté par l'insécurité, la solitude, la pauvreté. Réal.: François Floquet. Prod.: Via le Monde Canada.

15h30 CINÉ-JEUNESSE
Tintin: le Secret de la Licorne. Dessins animés réalisés par Ray Gossen. Le capitaine Haddock relate les exploits de son ancêtre dont le bateau «La Licorne» fut jadis attaqué par des pirates. Tintin a en sa possession un modèle réduit du navire qui lui est dérobé. Une poursuite s'engage entre Tintin et les frères L'Oiseau, également à la recherche du trésor (Belge).
L'invité de la chance. Une guerre d'astuce et de rapidité s'engage entre une vieille fille et ses deux *protégés qui veulent s'accaparer* un vieux château. Réal.: Georges Brown. Prod.: Fanefare.

17h00 BAGATELLE
«Caliméro est trop sensible». «Toffsy»: «Les TV 3 et l'herbe musicale». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «Martin Frobisher». «Linotte et Finaud»: «Les Ennemis amicaux». «Contes du folklore japonais»: «La Revanche du moineau». «Monsieur Magoo». «Mini-Proutt»: «Partie de golf». «Pouf et Riqui». «Grangallo et Petitro»: «Le Bébé martien». «Les Voyages de Tortillard»: «Volcans d'antan».

18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les North Stars du Minnesota rencontrent les Maple Leafs. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 HEBDO-SAMEDI
Animateur: Achille Michaud. Revue de presse: Claude Bisaillon. Réal.: Michel Beaulieu.

21h30 LA FEMME BIONIQUE
«La Filière africaine». Un pays africain est en pleine campagne électorale sous l'égide de l'ONU. Le colonel Azár, à la tête d'une troupe de mercenaires, brigue les suffrages contre Léona Kantu, veuve d'un ex-président et ancienne compagne d'université de Jaimie.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 LES AFFAIRES DE L'ETAT

23h10 CINEMA
Electra Glide en bleu. Policier réalisé par James William Guercio, avec Robert Blake, Billy «Green» Bush, Mitchell Ryan et Jeannine Riley. Un policier en Arizona est affecté à la patrouille de la route. De petite taille, il rêve d'être versé à la brigade criminelle. Le hasard le place un jour devant un crime camouflé en suicide (USA 73).

dimanche

18 mars

8h30 PASSE-PARTOUT

9h00 WICKIE
Dessin animé réalisé par Alois Schardt et Josef Göhlen. «L'Ile au trésor». Suite à la découverte d'une carte du Groenland, nos amis Vikings s'embarquent vers les glaces.

9h30 KÉBÉKIO AU PAYS DE CONVOITISE
Début.

9h45 UNE FLEUR M'A DIT
Des fleurs marionnettes invitent les jeunes et leurs amis à des fêtes. Textes: Henriette Major. Musique: Mario Bruneau. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Manipulateurs: Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Marionnettiste: Hélène Falcon. Réal.: Réal Gagné. «Les Lois et leur utilité».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par le père Robert Huneault, de la paroisse d'Embrun, diocèse d'Ottawa. Réal.: Jean-Marc Trépanier, CBOFT.

11h00 IMAGES DU CANADA

12h00 UNIVERS DES SPORTS
«Championnat de hockey universitaire». De Pointe-Claire. Analyste: Paul Larivée. Comm.: Lionel Duval et Raymond Lebrun. Réal.: Guy DesOrmeaux.

14h30 LE FRANCOPHONISSIME



Jeu-questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: la Belgique, le Luxembourg, la France, la Suisse, Monte-Carlo et le Canada représenté par **Raymond Charette**. Anim.: Jean-Pierre Cuny. Réal.: Jean-Claude Delannoy.

15h00 LA SEMAINE VERTE



le Sacre ainsi que *Pétrouchka* furent exécutés à Paris, pour la première fois au concert, sous la direction de Monteux. Ce fut pour *le Sacre*, après le scandale au Théâtre des Champs-Elysées, une réhabilitation éclatante. La salle était archicomble. Le public, qui n'était plus distrait par le spectacle scénique, écouta mon oeuvre avec une attention concentrée et l'acclama avec un enthousiasme dont je fus très ému et auquel j'étais loin de m'attendre. Certains critiques, qui avaient blâmé *le Sacre* un an auparavant, confessèrent franchement leur erreur. Il est évident que cette conquête du public me donna alors une satisfaction profonde et durable».

C'est dans le même ouvrage que Stravinsky s'explique sur l'essence de la musique. Propos qu'il est opportun de rappeler à l'occasion de ce merveilleux concert exécuté par l'Orchestre symphonique de Montréal et son nouveau chef attitré Charles Dutoit d'une oeuvre qui a marqué profondément l'histoire de la musique. Toujours dans *Chroniques de ma vie*, Stravinsky dit: «...Je considère la musique par son essence, impuissante à *exprimer* quoi que ce soit: un sentiment, une attitude, un état psychologique, un phénomène de la nature, etc. *L'expression* n'a jamais été la propriété immanente de la musique. La raison d'être de celle-ci n'est d'aucune façon conditionnée par celle-là. Si, comme c'est presque toujours le cas, la musique paraît exprimer quelque chose, ce n'est qu'une illusion et non pas une réalité. C'est simplement un élément additionnel que, par une convention tacite et invétérée, nous lui avons prêté, imposé, comme une étiquette, un protocole, bref, une tenue et que, par accoutumance ou inconscience, nous sommes arrivés à confondre avec son essence.

«La musique est le seul domaine où l'homme réalise le présent. Par l'imperfection de sa nature, l'homme est voué à subir l'écoulement du temps — de ses catégories de passé et d'avenir — sans jamais pouvoir rendre réelle, donc stable, celle du présent.

«Le phénomène de la musique nous est donné à la seule fin d'instituer un ordre dans les choses, y compris et surtout un ordre entre *l'homme* et le *temps*. Pour être réalisé, il exige donc nécessairement et uniquement une construction. La construction faite, l'ordre atteint, tout est dit. Il serait vain d'y chercher ou d'en attendre autre chose. C'est précisément cette construction, cet ordre atteint qui produit en nous une émotion d'un caractère tout à fait spécial, qui n'a rien de commun avec nos sensations courantes et nos réactions dues à des impressions de la vie quotidienne. On ne saurait mieux préciser la sensation produite par la musique qu'en l'identifiant avec celle que provoque en nous la contemplation du jeu des formes architecturales. Goethe le comprenait bien qui disait que l'architecture est une musique pétrifiée.»

Aujourd'hui, *le Sacre du printemps* n'étonne plus les auditoires des salles de concert mais la partition de Stravinsky demeure toujours aussi dynamique et riche d'exemples d'une musique qui «résume tout l'art moderne» de 1913.

Le Sacre du printemps, une réalisation de Jean-Yves Landry, à la télévision de Radio-Canada le 18 mars à 21 h 30.

Claude Lacombe

Charles Dutoit dirige l'Orchestre symphonique de Montréal



Dossier: l'aménagement intégré de l'agriculture, de la forêt, du tourisme, dans l'est du Québec. Comm.: **Germain Lefebvre.** Réal.: Gilles Perron. — Chronique horticole: l'entretien du philodendron, avec Gilles Domaine. — Commentaires sur l'actualité agricole. — Court sujet: Conférence nationale sur l'industrie agricole des années 80. Comm.: François Dallaire. Animateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner.

16h00 MUSIQUE MINIATURE
Invités: Robert Stangeland et Edward Lincoln, pianistes. «Jésus, que ma joie demeure» (Bach), «Romance» de la 2e Suite pour deux pianos (Rachmaninov), «Rythmes bulgares», «Une chanson populaire hongroise» et «Un court canon» (Bartok), «En blanc et noir» (Debussy). Anim.: Normand Séguin. Réal.: Armand Baril. CBXFT-Edmonton.

16h30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Terre, cette inconnue (3e de 4): «Les Séismes». Les stations sismiques dispersées dans le monde permettent de détecter les tremblements de terre et parfois de prévenir des pertes de vie. Inv.: Pierre Mechler, Université Pierre et Marie Curie, Paris. Narrateur: Marc Fillion. Interviewer: Paul-Emile Tremblay. Réal.: Jean Martinet. **Reprise demain 23 h 20.**

17h00 SECOND REGARD
Anim.: Myra Cree. Réal.: Alain Grothé.

18h00 HEBDO-DIMANCHE



Animateur: **Jean Ducharme.** Interviewer: **Denise Bombardier.** Réal.: Michel Beaulieu.

19h00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par **Denise Filiatrault.** Avec **Benoit Marleau,** Sophie-Hélène Lorain, Jean Perraud, **Louisette Dussault,** Claude Blanchard, Jacques Desrosiers et Elaine Bédard. «La Blonde à mon mari». Claude Dussault vient manger au restaurant de Denise avec sa nouvelle blonde et invite sa femme à se joindre à eux. Réal.: Pierre Gauvreau.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Mardi gras. Thème: «Le Mardi gras faut fêter ça a Radio-Canada». Au programme: chansons, mimes et danses. Inv.: Michel et Paul Séguin, Diane Tell, Maurice Paquin et Jacques Labrecque. Défilé de costumes, présenté devant les juges suivants: Mme Marion Dewar, maire d'Ottawa; François Dompierre, Yvon Dufour et Edgar Demers. Anim.: Guy Boucher. Dir. mus.: Fred Farrugia. Réal.: Kristina von Klatky, CBOFT-Ottawa.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Spécial Baie James. Documentaire sur le gigantesque chantier du Nouveau-Québec. Rech.: François Floquet et Hubert Mace de Gastines. Comm. et réal.. François Floquet. Prod.: Via le Monde Inc. en collaboration avec la Société Radio-Canada et la participation de l'Institut québécois du cinéma.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Sacre du printemps. En 1re partie: documentaire produit par l'ONF. En 2e partie: l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit, interprète l'oeuvre de Stravinsky. Réal.: Jean-Yves Landry.

22h15 LES BEAUX DIMANCHES
Tony Hunt: un artiste Kwakiult. Documentaire réalisé par Raynald Habert. Narrateur: Jean-Paul Nolet. Tony Hunt, artiste Kwakiult, grave un dessin traditionnel de sa famille sur une cuillère d'argent (Can.).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 CINE—CLUB
Le Courage du peuple ou la Nuit de la St-Jean. Drame réalisé par Jorge Sanjines. Le 24 juin 1967, les grévistes d'une mine d'étain en Bolivie ont célébré la St-Jean. Pendant la nuit, ils sont brutalement attaqués par l'armée à la solde du patronat (Bolivie) (sous-titré).

lundi

19 mars

9h00 EN MOUVEMENT
La principale difficulté: une motivation bien entretenue. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.

9h15 LES ORALIENS
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «La Niche».

9h30 PASSE-PARTOUT
Production du ministère de l'Education du Québec, pour les enfants d'âge préscolaire.

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Thème: le feu. «Un peu de lumière dans ma tête».

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Le Hoquet».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Plein air», avec Gilles Parent, vice-président de la Fédération québécoise de plein air. Importance du plein air; mode de vie; distinction entre diverses appellations; quelles sont les activités de la mère de famille, des personnes âgées; le plein air à la maison; l'influence psychologique du plein air sur notre vie; quels sont les sens qui s'éveillent en pratiquant le plein air; prise de conscience de son environnement; mode de vie de demain. «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Planification de l'aménagement d'une cuisine et d'une salle à manger: le papier peint, les meubles, la division, la peinture, les fenêtres, les lampes. Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Pain aux canneberges, avec Claudette Taillefer. Maison pour enfants, avec Jérémie Otis.

11h30 ARTISANS QUÉBÉCOIS
«Le Fromage de l'Ile d'Orléans». Réal.: Léo Plamondon et Bernard Gosselin. Prod.: ONF.

12h00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
Début.
Un jeune garçon de 12 ans change de rôle avec son père. Interprété et réalisé par Tage Danielson. «Hercule et la vieille voiture».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Anim.: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Michel Brouillette. Inv.: Chantal Catela et Antonio Rios. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Inv.: Louisette Dussault. Son rôle de mère dans la société; dimension psychologique, perception et définition de ce rôle et enfin de son spectacle intitulé «Moman», qu'elle présente à compter du 20 mars. Int.: Louise Arcand et Lise Groleau. Anim.: Louise Arcand. Rech.: Lise Groleau. Réal.: Pierre Duceppe.

14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
«Vivre en ville, vivre à la campagne». Inv.: Léna Rousseau et Gérard Lafrance, campagnards; Joséphat Sirois, citadin. Anim.: Georges Dor. Rech et réal.: Christine Guillemette. CKSH-Sherbrooke.

15h30 AU JARDIN DE PIERROT
«Les Fleurs du printemps».

15h45 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis binaires».

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche. Voix de Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 LE GUTENBERG
Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard; les disques, avec Benoît L'Herbier. Dir. musicale: Serge Brodeur. Réal.: Michel Gélinas. Séquences filmées: Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR
Danielle Bombardier, Raymond Archambault, André Fournier (Québec), Normand Messier, Jeannine Morin, Jacques Martel, Paul Toutant, Charles Tisseyre et Claude Desbiens. Chef de pupitre: Georges Désilets. Réal.: Martin Cloutier.

18h55 NOUVELLES DU SPORT

19h00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. «Les Catacombes de la lune». En plaçant des explosifs en vue de trouver du tyranium, l'ingénieur est secoué par une explosion. Une vision intérieure, qu'il prend pour une prémonition, lui fait entrevoir le destin terrible d'Alpha.

20h00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Avec Jean Duceppe, Louis de Santis, Jacqueline Plouffe, Marjolaine Hébert, Suzanne Marier et Guy Provost. Eleonore et Jonas racontent tout sur la naissance de leur fils adoptif Michel. Réal.: Yvon Trudel.

20h30 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Gaston Lepage, Claude Gai, Béatrice Picard, Yves Létourneau, Claude Houle et Claude Préfontaine. Le camp de Phil a été défoncé et celui-ci demande de l'aide pour aller vérifier. Réal.: Louis Bédard.

21h00 LES JORDACHE
Drame réalisé par David Greene, d'après le roman d'Irwin Shaw. Avec Peter Strauss, Nick Nolte et Suzan Blakely. **5e de 11:** 1954. Rudy lance avec M. Calderwood une chaîne de supermarchés. Il retrouve Julie devenue une grande journaliste qui lui annonce son intention de divorcer et de refaire sa vie avec lui. Son frère Tom continue à se faire un nom dans la boxe et remet à Rudy les $3,000 de dette. Sa femme Thérésa est partie en emmenant son enfant. Il part à leur recherche.

22h00 PAPA, CHER PAPA
Avec Patrick Gargill, Dawn Adams, Noël Dyson, Natasha Pyne et Anne Holloway.

22h30 LE TELÉJOURNAL
Animateur: Bernard Derome. Annonceur (nouvelles régionales): Michel Benoit. Météo: Jocelyne Blouin.

23h05 DERNIERE EDITION

23h20 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 18 mars à 13 h 30.

23h50 CE SIABLE D'HOMME

mardi

20 mars

9h00 EN MOUVEMENT
«Taille». Nos deux gros problèmes: l'auto et la télévision. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour espionne».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 ANIMAGERIE
«Le Porc-épic» (1re de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Le Petit Chaperon rouge». «Je voudrais être grand».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«L'Art floral», avec Gilles Domaine. «Les Bibliothèques publiques», avec Huguette Deschênes.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Crème glacée à la noix de coco, avec Denise Allaire. Lampe à l'huile métamorphosée en lampe électrifiée, avec Jean-Marie Labrousse.

11h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Oiseaux de proie».

12h00 LASSIE
«Le Chien fou» (1re de 2). Entraîné à tuer l'ennemi lors de bombardements, un chien devenu fou se sauve, excité par des dynamitages. Son maître part à sa recherche avec le garde. Lassie part seule le retrouver.

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Christine Lamer et Marie-Josée. Réal.: Jean Boisvert.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Odanak». Reportage réalisé dans la réserve d'Odanak, près de Sorel. Mode de vie, us et coutumes, etc. Narration et rech.: Françoise Faucher. Textes: Georges Francon. Inv.: Véra Belmont, cinéaste et productrice, parlera de son dernier long métrage, «Prisonnier de Mao», tiré du livre de Jean Pascalini. Rech. et int.: France Nadeau. Réal.: Georges Francon.

14h30 CINÉMA
Columbo: Faux témoin. Policier réalisé par Bernard Kowalski, avec Peter Falk. Un magnat de la presse entretient des doutes sur la fidélité de son épouse. L'enquête démontre que celle-ci a eu, dans le passé, une liaison de courte durée (USA).

16h00 BOBINO

16h30 LES CONTES ORIENTAUX
Textes de Maria T. Daoust. Narratrice: Christiane Delisle. Musique: Pierre Leduc. «Les Filles dans les miroirs». Réal.: Jean Picard.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: le cinéma, avec Nathalie Petrowski; le livre, avec Paul-André Bourque. Réal.: André Desbiens.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Les Mésaventures de cinq jeunes Yankees» (dern. de 2).

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Pierre Dufresne, Rita Lafontaine, Patricia Nolin, Ronald France, Gérard Paradis, Septimiu Sever, Juliette Huot et Thérèse Morange. Charles-Henri ne veut plus voir personne. Ses amis veulent retrouver Soeur Angèle qui n'est plus au couvent. Réal.: Aimé Forget.

20h30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Serge Thériault, Jean-Guy Latour, Antoine Gélinas et Yvon Leroux. «La Djellaba». Bernie décide avec Francine de confectionner une robe d'intérieur à Rémi. Réal.: Rolland Guay.

21h00 TÉLÉMAG
Animateur: **Pierre Nadeau.** Rech.: Claudette Bastien-Lenihan. Reporters: René Ferron, Patrice Julien, René Mailhot, Daniel Pinard, Madeleine Rousseau et Richard Vigneault. Réal.: Nicole Aubry, Pierre Charlebois, Normand Gagné, Pierre Leduc, Huguette Pilon, Marc Renaud, Jean



Le mercredi 14 mars, à 20H00

Directement de la station de CBXFT à Edmonton,
suivez les résultats et les faits saillants des élections
provinciales en Alberta.

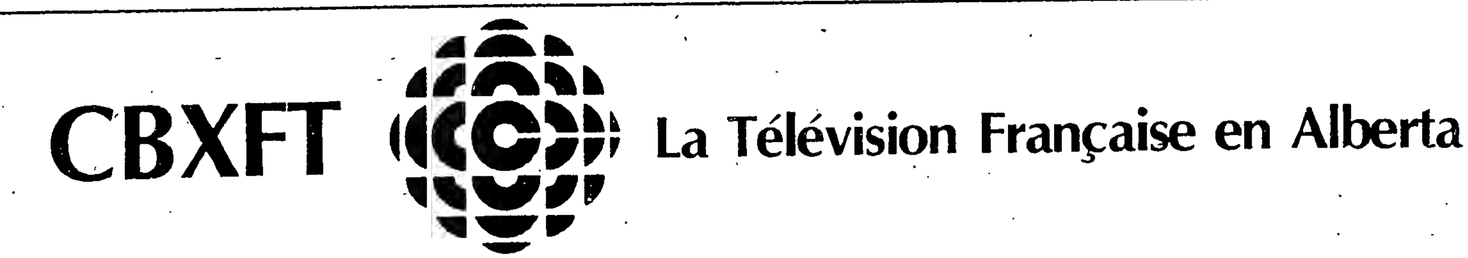
Au programme

Table ronde (Analystes et personnalités de la communauté
francophone.)
Reportages en direct des permanences gouvernementales.

PARTI CONSERVATEUR — CALGARY
PARTI LIBERAL — CALGARY
PARTI DEMOCRATIQUE — FAIRVIEW
CREDIT SOCIAL — OLDS

Animateur - Normand Séguin   Réalisateur - Gilles Thibault   Producteur délégué - René Généreux

Et toute l'équipe de CBXFT



Saint-Jacques, Hélène Saint-Martin. Coord.: Micheline Di Marco.

22h00 L'ENFANCE À VIVRE
L'Envers du jeu (2e de 4): «La Construction». Les aptitudes des jeunes enfants qui bricolent avec des matériaux peu coûteux. Réal.: Edith Fournier et Michel Moreau. Prod.: Educfilm et Conseil des Arts du Canada.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h05 DERNIERE EDITION

23h20 RENCONTRES
Inv.: Robert Rumilly, historien québécois, parle de la responsabilité de l'historien et des valeurs qui orientent ses choix politiques. Il a publié «Histoire de la province de Québec» (41 vol.), «Histoire de Montréal» (5 vol.), «Papineau et son temps» (2 vol.), «Honoré Mercier et son temps», «Maurice Duplessis et son temps» (2 vol.). Int.: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h50 PROPOS ET CONFIDENCES
Roger Peyrefitte se raconte (2e de 3). Réal.: Jean Faucher.

24h20 CINEMA
Deux copines, un séducteur (The World of Henry Orient). Comédie réalisée par George Roy Hill, avec Peter Sellers, Tippy Walker et Merrie Spaeth. Deux écolières se lient d'amitié et emploient leur temps libre à poursuivre un pianiste sophistiqué. Cette assiduité complique à la longue la vie de ce dernier. La mère de l'une des écolières veut mettre fin à cette aventure et téléphone au fameux pianiste (USA 64).

mercredi

21 mars

9h00 EN MOUVEMENT
Peut-on améliorer l'esthétique d'une seule région corporelle? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.

9h15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
«Triomphe et trahison».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 TAM TAM

10h15 YOU HOU
«Le Nez» (dern. de 4).

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Périnatalité». Nicole Hébert-Marchand explique la nouvelle approche de la grossesse. Le Dr Robert Garceau, gynécologue, parle des grossesses à risque élevé. «A votre santé», avec Louise Lambert-Lagacé.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Les encadrements, avec Normand Benoit. Un chandail pour bébé, avec Lise Poiré-Godin.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«Bourguignon: propos à prendre ou à laisser». Le peintre québécois Serge Bourguignon se définit vis-à-vis de son art, de son pays, de son entourage.

12h00 MISHA LA BOULE
Spectacle de marionnettes.

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Claude Corbeil et Jean-Lou Chauby. Réal.: Normand Mathon.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yvette Pard.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Deux troupes de théâtre composées de membres de l'Age d'or de Lacolle et du Centre d'accueil de Lachine. Partie musicale: Mmes Marie-Claire Lévesque et Juliette Tremblay et M. Gérard Pellerin. Défilé de mode de chapeaux, des années 60. Information: «Télé-Médic». Inv.: Dr Pierre Lassonde. Int.: Monique Lalande. Anim.: Pierre Paquette. Rech.: Monique Lalande, Lucie Lépine, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome et André Groulx.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Avec Hélène Loiselle, Denise Daudelin, Edgar Fruitier, Gérard Poirier, Yvon Bouchard et Mariel-le Bernard. C'est le jour du tirage de la loterie de St-Odilon. Réal.: Claude Poulin.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Michelle Talbot. Réal.: Jean Rémillard.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
Aventures réalisées par Michael Derry. Avec Bruno Gerussi. «Le Millionnaire du samedi soir».

19h30 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. «Les Mystères de la vie». Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Laparé, Christiane Pasquier, Louise Rinfret et René Caron. Réal.: Florent Forget.

20h00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Michel Dumont, Paul Hébert, Lionel Villeneuve, Jean-Luc Montminy, Mireille Deyglun, André Lacoste, Monique Lepage, Louise Turcot, Anne Dandurand, Roger Turcotte, J.-Léo Gagnon, Jacques Rossi, Robert Rivard et Monique Aubry. Jos invite Marie chez lui. Oncle Phil rend visite à Pierre Picard. Steven est transporté à l'hôpital. Réal.: Maurice Falardeau.

20h30 HORS SÉRIE
Au plaisir de Dieu. «Le Vent du soir». C'est le soir sur la vie de Sosthène, duc de Plessis-Vaudreuil. Il ne peut plus assumer les frais d'entretien du château familial et doit le quitter après en avoir liquidé les meubles. Réal.: Robert Mazoyer (dernière).

21h30 SCÉNARIO
Le Cerisier. Dramatique d'Hélène Gagnon-Gamache et Marthe Simard-Maltais. (3e de 4). Les mini-aventures de quatre jeunes étudiantes habitant à la cité universitaire de Québec. Avec Diane Jules, Andrée Samson, Nicole-Marie Rhéault, Pierre Brisset des Nos et Manon Vallée. Réal.: Jean-Pierre Ratté, Québec.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
«Les Handicapés visuels». Traumatisme psychologique, dépression, acceptation de cet état, cause de la cécité. Inv.: Claude de Maurice, dir., Centre d'accueil Louis-Hébert, Québec; Claude de Vézina, spécialiste en orientation et mobilité, Centre d'accueil Louis-Hébert, Québec; Marius Jacques, dir., Chambre d'immeuble de Québec et le Dr Jean Milot, ophtalmologiste, Ste-Justine, Montréal. Rech. et int.: Yanick Villedieu. «Circuits nerveux et locomotion». Invités: le Dr Serge Rossignol, ph.d. professeur agrégé de physiologie, U. de M.; Louise Gauthier, ergothérapeute. Rech. et int.: Solange Gagnon. Anim.: Donald Dodier. Réal.: Thérèse Patry.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h10 NOUVELLES DU SPORT

23h20 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg, «Le Fait francophone au Manitoba», avec le père Martial Caron. — «La Grève générale de 1919 à Winnipeg» racontée par des témoins de l'époque. Rech.: Marie Brunelle. Animatrice: Marie Benoist-Martin. Réal.: Maurice Arpin.

23h05 DERNIERE EDITION

24h20 CINEMA

jeudi

22 mars

9h00 EN MOUVEMENT
«Poitrine». Patience pour améliorer sa condition physique. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.

9h15 LES ORALIENS
«Coups de vent».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 ANIMAGERIE
«Le Porc-épic» (2e de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Le Grand Ménage». «L'Echange». «Dame Chenille».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Artisanat», avec Béatrice Dumouchel. Le filage: les différentes sortes de laine; la teinture; le cordage; le rouleau; le fuseau; le rouet. «Des sites à découvrir», avec Pierre Vincent. Les Canadiens et les voyages à l'intérieur du Canada. La Colombie-Britannique: bref historique; totems.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Les oeufs à la neige, avec Rolande Desbois. Fabrication d'un casse-tête chinois, avec Bruno Caroit.

11h30 ACTION SANTÉ
Documentaire réalisé par François Brault. «Le Coeur».

12h00 DÉMÉTAN, LA PETITE GRENOUILLE
«A la recherche de papa-anguille».

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Michèle Richard, Guy Trépanier, Véronique Béliveau et le groupe «Les Lapierre». Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Inv.: Georges Dufaux, cinéaste, réalisateur de six films d'une heure sur les normes scolaires et l'organisation dans les polyvalentes, qui seront présentés au complexe Desjardins en avril. Rech. et int.: Nadia Ghalem. Réal.: Robert Séguin.

14h30 CINÉMA
Le Roi des rois (1re de 2). Drame biblique réalisé par Nicholas Ray, avec Jeffrey Hunter, Siobhan McKenna et Robert Ryan. Pendant l'occupation romaine de la Palestine, Jésus naît à Bethléem. 30 ans plus tard, trahi par Judas, il est crucifié par les Romains. Mais Jésus ressuscite et envoie ses apôtres prêcher (USA 61).

16h00 BOBINO

16h30 POP CITROUILLE
Chansons, mini-comédies et marionnettes. Avec André Cartier, Denyse Chartier, Michèle Deslauriers, Reynald Bouchard, Ghislain Tremblay, Suzanne Gervaise et Angela Laurier. Musiciens: Denis Larochelle, Mario Bruneau, Céline Prévost et Gaston Brisson. Textes: Jacqueline Barrette, Isabelle Doré, Daniel Jasmin, Gilbert Larocque, Jean Pierre Plante, Raymond Plante, Francine Ruel, Jacques Senécal et Jean-Yves Soucy. Réal.: Renault Gariépy.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du jeudi: le tourisme, avec Normand Cazelais; les petits spectacles, avec Francine Grimaldi. Réal.: Henriette Grenier.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 VISAGES

19h30 DU TAC AU TAC
Téléroman d'André Dubois. Avec Michel Forget, Roger Lebel, Jean-Pierre Chartrand, Anouk Simard et Normand Chouinard. «Gaétan, superstar». Gaétan veut se lancer dans la chanson et choisit le patron comme imprésario. Réal.: Roger Fournier.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE



Anim.: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Doc Savage arrive (Doc Savage — The Man of Bronze). Aventures réalisées par Michael Anderson, avec Ron Ely, Paul Wexler, Pamela Hensley, Darrell Zwerling, Michael Miller, Elden Quick, Paul Gleason et Bill Lucking. 1936, Doc Savage consacre sa vie à lutter contre le crime. Il se rend en Amérique du Sud pour enquêter sur la mort mystérieuse de son père, un professeur. Un aventurier s'efforce de contrecarrer ses recherches (USA 75).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h05 DERNIERE EDITION

23h20 TELE-SELECTION
Danger pour une beauté noire. Drame réalisé par William A. Graham, avec Teresa Graves, Harry Guardino, Louise Sorel et Paul Stevens. Une mission dangereuse échoit à une belle femme noire, membre d'une unité spéciale de la police. Elle doit s'infiltrer dans un réseau de drogue et pense y arriver en passant pour la maîtresse du chef de la bande (USA 74).

24h40 CINEMA
La Cage. Drame réalisé par Pierre Granier-Deferre, avec Lino Ventura, Ingrid Thulin et William Sabatier. La femme divorcée d'un industriel attire son ex-mari chez elle sous un prétexte quelconque. Elle le séquestre dans une cage aménagée au sous-sol. Elle tente de savoir pourquoi il l'a quittée (Fr. 75).

vendredi

23 mars

9h00 EN MOUVEMENT
Le jogging serait-il suffisant? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Les Carottes bleues».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Le son et l'image. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. Le son CH. «Chaque chat est un pacha qui se cherche».

10h15 VIRGINIE
«Bobec».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie». Témoignage de M. Gilles Boulet qui a vécu un infarctus en 1975. «La Santé de l'enfant», avec le Dr Gilles Lagacé. La santé communautaire: l'importance de la prévention.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Une blouse, avec Marie-Josée Lanoix. La restauration d'une chaise, avec Jean-Marie Labrousse.

11h30 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
«Le Reel des ouvriers». Documentaire réalisé par Michel Brault. Avec Arthur Tremblay et Jean-Claude Petit. L'art de giguer, de jouer de l'harmonica ou du violon n'est pas donné à tout le monde comme l'adresse de scier un billot de 12 pouces en 5 secondes.

12h00 PRINCE NOIR
«Au revoir, Prince Noir».

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Pierre Létourneau, Ninon Vinet et le groupe «Parallèle». Réal.: Louise Charlebois.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jacques de Varennes, Québec.

14h30 LES ATELIERS
De Moncton. Inv.: Mme Jeanne Richard, de St-Louis-de-Kent, prépare des réceptions pour mariages et banquets, donne des cours, coud, tisse, est trésorière du club d'Age d'or de St-Louis. Mme Ozélie Gallant, de St-Ignace, pique des couvertures, fait du tricot, de la tapisserie et des tapis tressés. M. Arthur Gallant, de Dieppe, sculpte, joue de la musique à bouche. Anim.: Henri St-Georges et Jeannita Thériault. Réal.: J.-Réal.: Gagné.

15h30 FANFRELUCHE
«La Perle».

16h00 BOBINO

16h30 ES-TU D'ACCORD?
Avec Yolande Parent, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante. «Printemps».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo; les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Jacques Payette.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 GEBDO-SPORT

19h30 IL ETAIT UNE FOIS L'HOMME

20h00 GENIES EN HERBE

20h30 VEDETTES EN DIRECT
«Jérôme Lemay: artiste et père de famille». Au programme: «Le rideau s'ouvre»; «Plus qu'hier, moins que demain»; «Les Gens heureux»; «La Reine du Paladium»; «Abitibi»; «La Griffe» et «Ris-en donc, rigaudon». Imitation de son père. Réal.: Marcel Brisson.

21h00 SOUS LE SIGNE DU LION ●
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila Légaré. Réal.: Jean-Pierre Senécal.

21h30 CONSOMMATEURS PLUS
Bilan de l'Assurance automobile au Québec, un an après. Aspects positifs et des lacunes du système. Rech.: Pierre Dupont. Reporter: Jean Giroux. L'évaluation des cours d'économie donnés dans nos écoles et collèges. Rech.: André Bouthillier et Simon Durivage. Test de qualité d'un produit: Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Anim.: Simon Durivage. Réal.: Jean-Paul Plouffe.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h05 DERNIERE EDITION

23h20 CINEMA
Deux hommes dans la ville. Drame réalisé par José Giovanni, avec Alain Delon, Jean Gabin, Michel Bouquet et Victor Lanoux. Un prisonnier est libéré grâce à une remise de peine obtenue par l'entremise d'un éducateur. Il trouve un emploi chez un imprimeur dans une ville de province. Il résiste aux offres d'anciens complices et semble en voie de réhabilitation. Mais un policier méfiant le harcèle (Fr.-It. 73).

Culture et information

Rencontres
mardi 20, 23 h 20

Robert Rumilly, historien

Robert Rumilly, écrivain, historien, pamphlétaire, membre de l'Académie canadienne-française, est sans aucun doute l'une des personnalités les plus célèbres du Québec. Sa monumentale *Histoire de la province de Québec*, dont 41 volumes sont parus à ce jour, est unique en son genre au Canada.

Né à la Martinique en 1897, Robert Rumilly suit très tôt ses parents en Indochine où il fait ses études primaires puis les accompagne en France à l'époque de la Première Guerre mondiale. Après son mariage, lui et sa femme décident de venir s'établir au Canada. A ce moment, il est âgé de 30 ans, et il quitte la France pour des raisons idéologiques. Homme de droite, il ne peut supporter la montée de la gauche et du Front populaire. Le Canada apparaît donc au jeune couple comme une sorte de France plus conforme à leur idéal en même temps que marquée par le dynamisme américain.

Dès son arrivée, fasciné par un personnage comme Sir Wilfrid Laurier dont tout le monde parle mais sur qui personne n'a écrit, il décide aussitôt d'entreprendre la biographie du célèbre premier ministre canadien. Nous sommes en 1928 et le livre obtient un succès digne de l'intérêt que l'auteur a pris à l'écrire. La vocation de biographe et d'historien de Robert Rumilly vient de naître.

Nationaliste et patriote, Robert Rumilly, après quelques autres biographies plus étoffées comme celles consacrées à *Mgr Laflèche, Henri Bourrassa, le Frère Marie-Victorin*, décide de commencer *l'Histoire de la province de Québec*, car il voudrait que ses nouveaux compatriotes la connaissent mieux.

A Wilfrid Lemoine qui s'étonne de la profusion de ses écrits, publiés en un nombre relativement court d'années, Robert Rumilly répond que son secret réside dans le travail, ininterrompu, 365 jours par année, fêtes comprises car ces journées sont idéales.

Ainsi, durant la belle saison, l'historien rassemble sa documentation à partir des archives gouvernementales ou privées qu'il classe ensuite chronologiquement. Dans un second temps il en fait une mosaïque à la fois politique, économique, religieuse, sociale, dont il compose une synthèse qu'il veut écrite en un style le plus vivant possible. Tout doit être conforme à la vérité et à la complexité des événements. Si la politique, surtout, sert de fil conducteur, c'est qu'elle constitue le confluent inévitable où tout converge ou d'où tout part.

Visant l'absolue objectivité, Robert Rumilly croit en l'abondance et à l'exactitude de la documentation, à laquelle il faut ajouter la couleur et la vie. Car l'histoire, selon lui, «c'est la résurrection des morts». Par ailleurs, quel que soit le sujet qu'il inventorie, il en étudie toujours soigneusement tous les aspects et s'efforce de les restituer de façon à ce qu'ils en acquièrent une sorte de vitalité passionnante.

Au sujet de l'honnêteté intellectuelle, l'auteur de *Papineau et son temps* en a fait la règle primordiale de sa vie. Conscient de sa très grande responsabilité, il réserve ses opinions et ses points de vue personnels pour ses pamphlets et autres écrits. Il s'oblige, dans son travail d'historien, à la plus entière équité et à traquer sans cesse la véracité des faits.

Après avoir démoli une fois de plus la légende tenace selon laquelle il aurait été l'éminence grise de Maurice Duplessis, Robert Rumilly parle des valeurs caractéristiques de ce petit peuple québécois qui a réussi à concilier une part de la civilisation de l'ancienne France avec le dynamisme américain. Ces Québécois sont à la fois européens et américains et il en résulte un peuple séduisant.

Certes, la gauche commence à proliférer aussi en Amérique; mais Robert Rumilly, qui se battrait, dit-il, sans espoir en France, peut néanmoins ici obtenir encore certains succès.

Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne.

R. H.

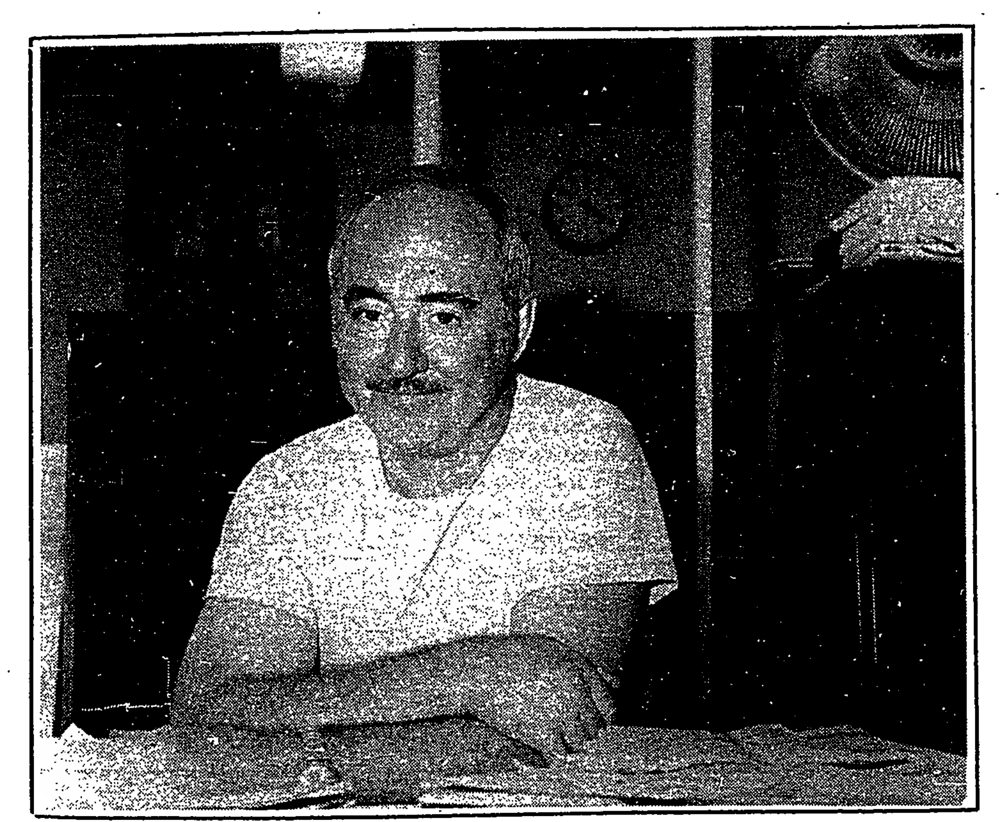
CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 465-0911

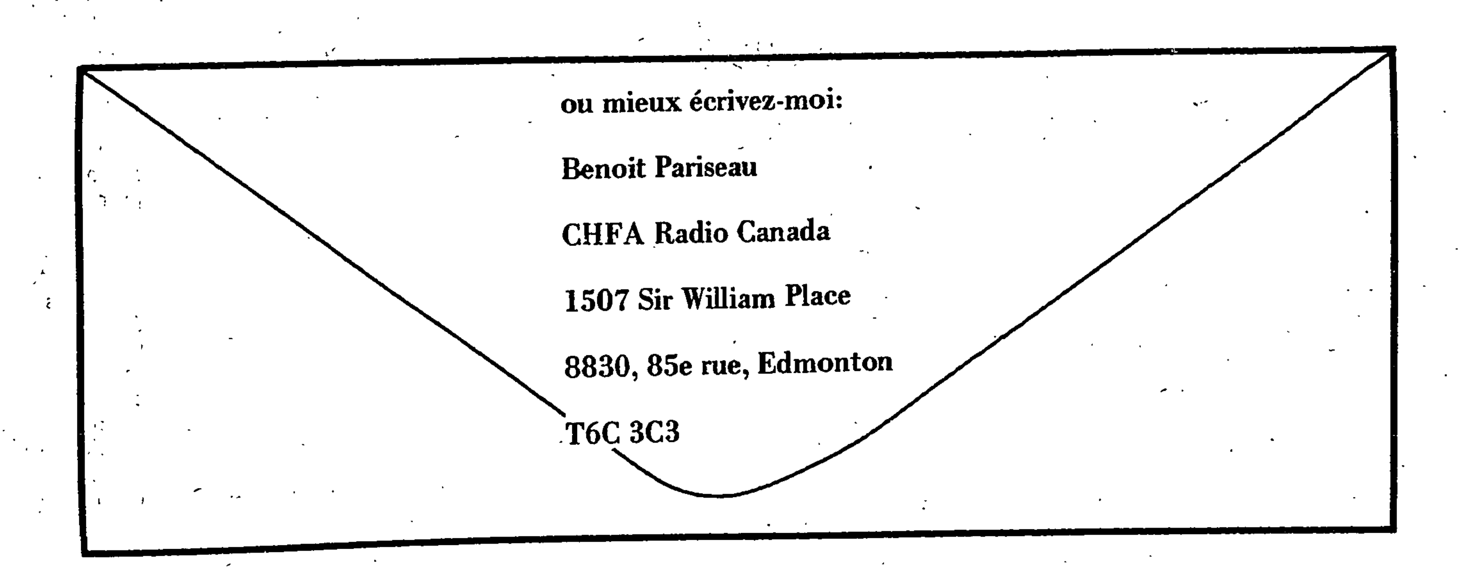


CBRF FM 103,9 CALGARY CBXY 1490 FALHER CHFA-1 FM 104,3 LETHBRIDGE CHFA 2 FM 103,5 RED DEER

L'HUMOUR
LA FANTASIE
L' INUSITE
LE SOUVENIR
LES ANECDOTES
LES OUBLIES ...



"APPELEZ - MOI S'IL VOUS PLAIT" C H F A 465-0911



Je vous répondrai le dimanche entre

17h:03 et 18h:00*

*émissions annulées lorsqu'il y a match des Canadiens

CES LOIS QUI REGISSENT NOS ENNUIS QUOTIDIENS

JEAN DAUNAIS

(Perspectives)

LOI DE LA LONGUE DISTANCE

Enoncé: la ligne la plus longue entre un point et vous-même est celle que vous avez choisie.

Ce principe s'applique invariablement. Tout embouteillage d'autoroute implique deux rangées de voitures, celle qui file et la vôtre. L'immuabilité de cette loi se vérifie aisément: changez de voie, la nouvelle s'immobilisera instantanément et celle que vous quittez se mettra en branle.

Une variante: quelle que soit la queue que vous empruntez à la banque, vous vous retrouverez toujours derrière une quinquagénaire qui en profite pour payer non seulement son téléphone, son électricité et son compte Chargex, mais qui décide de convertir ses obligations en dépôts à terme tout en saisissant l'occasion pour toucher les chèques de paye de ses 68 compagnes de travail.

LOI DE VOLT

Enoncé: toute panne d'électricité survient au moment où vous mettez votre rôti au four.

Même ceux qui cuisent au gaz sont les victimes de ce principe qui se lit alors comme suit: toute panne d'électricité survient pendant la télédiffusion d'une période supplémentaire.

Le corrolaire est aussi vrai: toute panne de télévision survient une seconde avant le but gagnant compté par Guy Lafleur.

LOI DU VIP

Enoncé: toute personne importante survient chez vous quand vous êtes en frisettes ou bigoudis.

Certaines lois ne s'appliquent que lorsque les conditions climatiques s'y prêtent. On peut les appeler:

LOI DE CELCIUS

Par exemple, quand il fait beau: tout lavage de voiture est suivi d'un orage violent.

Et, s'il fait froid: tout déblayage de banc de neige est suivi du passage du chasse-neige.

La vitesse étudiée depuis si longtemps par les savants, dont le célèbre Einstein, fait également partie des lois naturelles. Pensons aux lois suivantes:

LOI DE LA MOINDRE CELERITE

Enoncé 1: la vitesse avec laquelle vous invitez à danser la plus jolie fille de la discothèque est toujours inférieure à celle d'un Marocain.

Enoncé 2: la vitesse avec laquelle vous captez une fausse balle des Expos est toujours inférieure à celle de votre voisin immédiat.

Les lois procèdent toujours de la rigoureuse observation des principaux phénomènes. Une des plus importantes est la loi de la coïncidence, qui peut prendre plusieurs formes.

LOI DE LA COINCIDENCE

Enoncés: tout départ d'une rame de métro coïncide avec votre arrivée sur le quai; toute irrésistible envie de manger un short cake aux fraises coïncide avec l'annonce qu'il n'en reste plus; toute laryngite aiguë de chanteur d'opéra coïncide avec le soir où vous avez des billets; tout besoin de voyager coïncide avec une grève d'Air Canada; toute violation d'arrêt obligatoire coïncide avec l'arrivée de la police; tout désir érotique coïncide avec la migraine de l'autre.

Une loi fait d'innombrables heureux, malheureusement elle ne s'applique jamais à vous. Exemple:

LOI DU PRECEDENT

Enoncés: toute personne qui vous précède obtient le dernier siège libre dans l'autobus; toute personne qui vous précède obtient le dernier cintre au vestiaire; toute personne qui vous précède aux lavabos obtient le dernier papier essuie-mains.

Le contraire est également vrai:

Toute personne qui vous suit réussit à ouvrir le pot de confiture.

LE MOT DU SILENCIEUX

A tout moment de notre vie, nous expérimentons sur du neuf avec des instruments d'expertise désuets.

"D'après mon expérience...", la formule préliminaire de tous les contes à dormir debout.

Si, depuis le commencement de l'Homme, l'expérience avait servi, Adam et Eve auraient réintégré le Paradis et revêtu leur nudité. Rien n'est plus simple que d'acquérir de l'expérience. Il suffit de prendre de l'âge. Ca aide aussi de radoter.

Si l'on pouvait survivre à sa mort, comme on se regretterait!

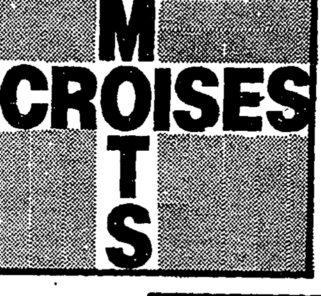
"L'expérience nous apprend que..." — "Minute! Dites-moi plutôt ce qu'elle fait."

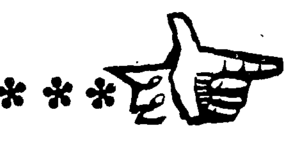
Une expérience n'a valeur d'enseignement que si elle laisse une cicatrice.

"Prenez mon conseil, mon ami." —"Ah! vous manquez donc de place pour l'entreposer? "

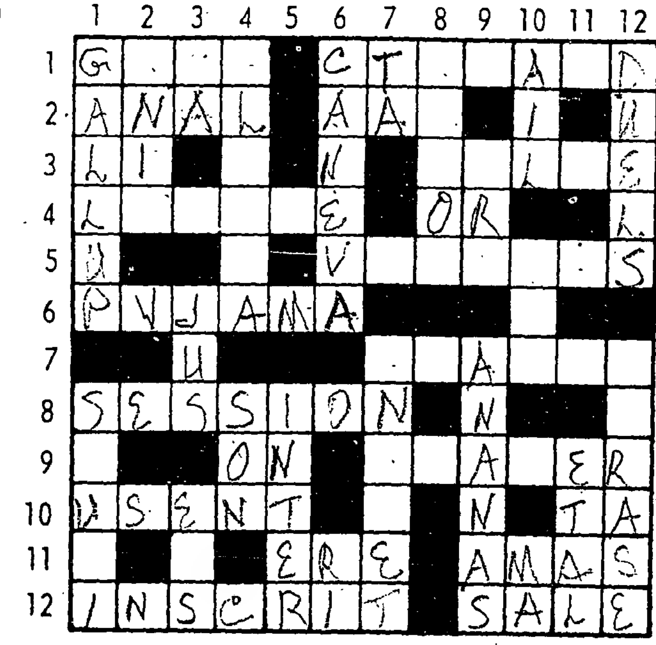
Je connais peu de spectacles plus mélancoliques que le sourire aimable du vieillard.

Ligotés, écartelés entre le passé et l'avenir, nous ballottons au-dessus du présent.







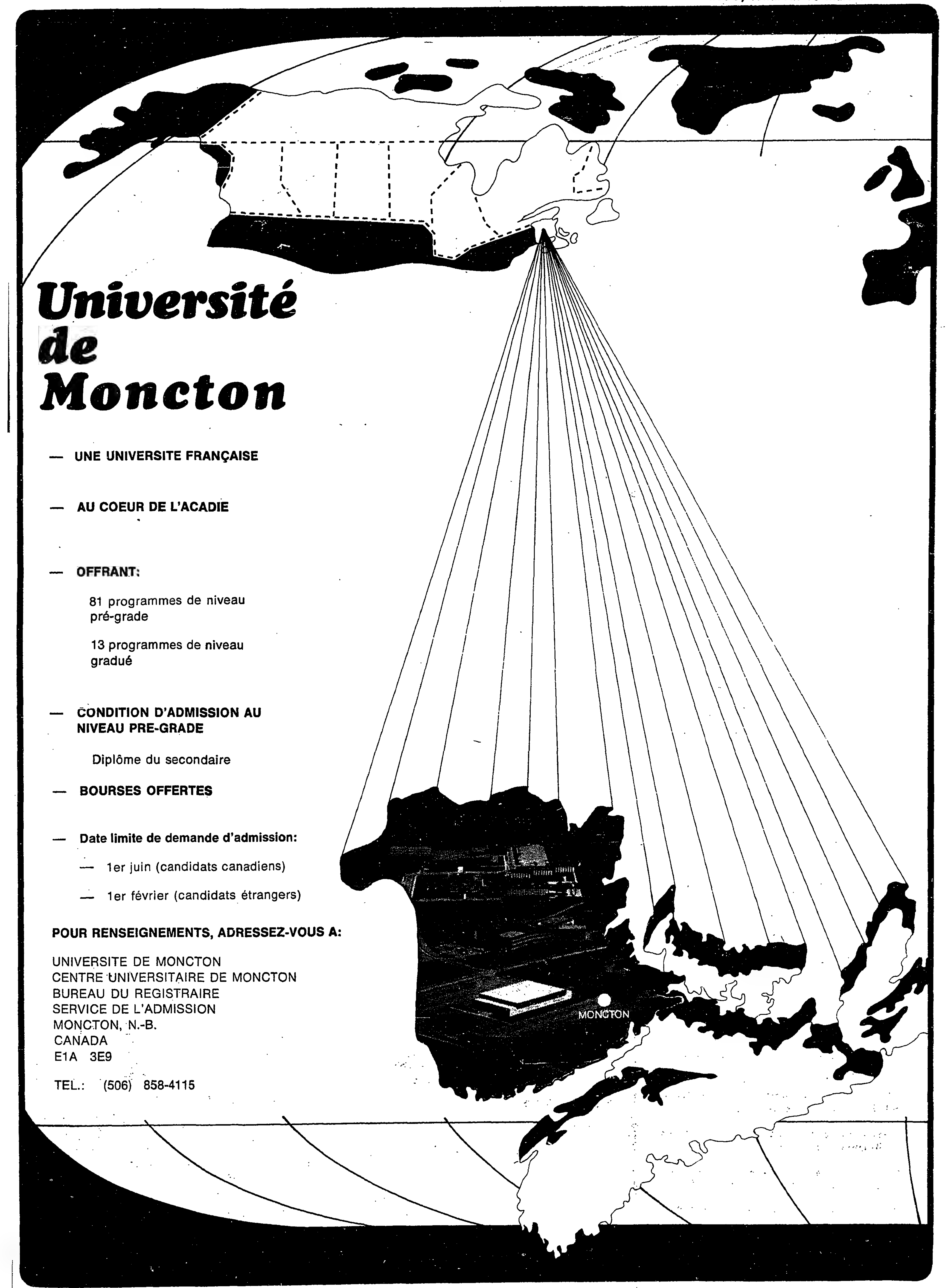


VERTICALEMENT

1 Sondage d'opinion publique - Tracas
2 Rivière de l'Italie ancienne
3 Note - Extrait de fruit - Légumineuse
4 Etat américain - Ce qui frappe l'ouie
5 Loterie mensuelle
6 Esquisse d'un ouvrage - Du verbe rire
7 A toi - Planche coupée au 45 degrés
8 Maladie des céréales
9 Monnaie de la Suède - Fruit
10 Oignon - Plante textile - A moi
11 Boutique de boucher
12 Combats singuliers - Aplati

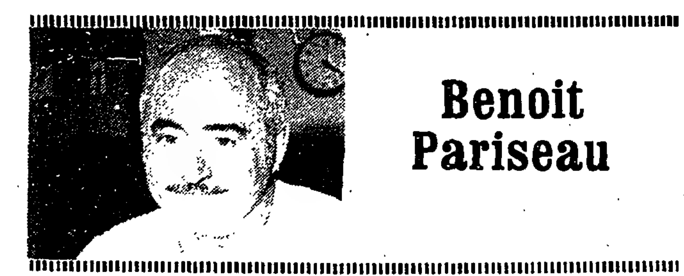
HORIZONTALEMENT

1 Fête - Agent de bord sur les avions
2 Qui a rapport à l'anus - Conjonction
3 51. - Estuaire du fleuve St-Laurent
4 En vrac - Métal précieux
5 Partie d'un lit
6 Vêtement de nuit
7 Fruit
8 Séance d'un concile
9 Pron. indéf. - Buriner
10 Se servent de - A toi
11 Epoque - Tas
12 Du verbe inscrire - Malpropre



Université
de
Moncton
— UNE UNIVERSITE FRANÇAISE
— AU COEUR DE L'ACADIE
— OFFRANT:
81 programmes de niveau pré-grade
13 programmes de niveau gradué
— CONDITION D'ADMISSION AU NIVEAU PRE-GRADE
Diplôme du secondaire
— BOURSES OFFERTES
— Date limite de demande d'admission:
— 1er juin (candidats canadiens)
— 1er février (candidats étrangers)
POUR RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ-VOUS A:
UNIVERSITE DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON
BUREAU DU REGISTRAIRE
SERVICE DE L'ADMISSION
MONCTON, N.-B.
CANADA
E1A 3E9
TEL.: (506) 858-4115
MONCTON

Benoit Ditskipense



Le meilleur jarret s'affaiblit... Une barbe noire devient blanche, une tête frisée devient chauve, un beau visage se fane, les plus beaux yeux deviennent creux et ternes; mais un bon coeur, c'est le soleil et la lune; ou plutôt c'est le soleil, non la lune, car il brille toujours, ne change jamais et reste invariable.

William Shakespeare 1564 - 1616

Une élite? Pourquoi Pas?

Je me dois de féliciter l'auteur du Commentaire paru dans le numéro du Franco-Albertain en date du 23 février 1979 sous le titre ci-dessus mentionné.

Je me dois cependant d'apporter mon grain de sel au sujet de l'élite. Premièrement, je suis d'accord qu'il doit y avoir une élite, mais une élite controlée, une élite qui ne vit pas au dépend des moins nantis intellectuellement ou autrement. Que l'enfant d'un ouvrier intelligent soit traité de la même manière que l'enfant d'un professionnel. (On a déja vu certaines institutions catholiques et francophones de l'ouest donner de meilleures marques aux enfants de médecins, pharmaciens ect.) Il s'agit de se faire dire que nos institutions francophones dans l'ouest ont été mises sur pieds, pour une élite d'où provient le refoulement de la masse, soit la majorité silencieuse. Je suis d'accord, il faut une élite et en même temps il faut un autre élément qui empêche cette élite de devenir trop puissante. Quant à moi, l'élite qui se garoche mutuellement des médailles pour se prouver qu'elle a sauvée la francophonie en Alberta ou ailleurs ne me laisse pas indifférent, j'en rage, car le bonhomme qui a enseigné à ses enfants l'amour de la lecture et de la langue vaut tout autant que celui qui a semé les grands discours de survivance qui n'ont eu pour résultat que de "flatter" une minorité bien nantie et "écoeurée" la masse qui avait droit elle aussi à la survivance. Il faut une élite, mais une élite surveillée.

Tharcis Forestier... Un Aurevoir


Tharcis Forestier

Lundi le 5 mars à l'Hotel Vega un groupe d'amis se réunissaient pour célébrer et en même temps remercier Tharcis Forestier pour ses 30 années passées au service de la voix Française de l'Alberta. Que de nombreux souvenirs bons, et moins bons, anciens et récents combien de changements, de personnel, de directeurs depuis trente ans. Si les temps ont changé avec l'avènement de la Société Radio-Canada en Alberta et dans l'ouest, il fut un temps où il n'y avait rien d'amusant (sauf l'amour de son travail) d'évoluer dans ce cercle très original de la Radio.

"Quand le patron te raconte que t'es adroit et gentil soit sur que t'es le nigaud qui fait marché son bateau" dit la chanson de Leclerc. Bien cette chanson elle était appropriée aux gens comme Tharcis de qui on disait "Il travaille à la radio parce qu'il ne sait faire autre chose" ou encore "Si ça paye pas assez tu peux toujours aller travailler ailleurs".

Tharcis " gentil Homme" a travaillé aux services de la population francophone Albertaine. Voilà un exemple de bénévolat, les artisans de la radio dans l'ouest ont donné beaucoup de leur temps, de leur énergie et n'ont pas toujours été appréciés. Tharcis Forestier a été un de ces artisans. Mon cher, tu ne recevras peut-être pas tous les éloges qui te sont dus, parce que tu n'as jamais aimé les grandes cérémonies, tu ne seras peut-être jamais nommé membre de l'ordre du Canada ou décoré par le Club de Vie Française en Amérique.

Mais, toi et moi et bien d'autres savons très bien que tu mérites un repos salutaire. Tu n'as rien à te reprocher car tes épaulettes tu les a gagnées.

Les prostituées se révoltent

Les prostituées Britanniques ont menaçé d'identifier politiciens et dirigeants religieux qui utilisent leurs services, si il y a opposition à un projet de loi visant à relaxer les lois régissant les maisons de prostitutions et de sollicitation. La présidente ou la dirigeante du groupe de prostituées de Londres, Helen Buckingham a fait savoir qu'elle avait eu l'idée des prostituées françaises (les petites méchantes). Les Françaises parait-il auraient fait les mêmes menaces quand les autorités municipales de la ville de Paris avaient annoncé des mesures draconiennes contre elles.

Chose certaine, c'est une menace qui me fait sourire. Chose certaine, les dirigeants de Londres ne prendront sûrement pas ces menaces à la légère. Honni soit qui mal y pense.

Félicitations M. Le Premier Ministre

Je me dois de féliciter monsieur Lougheed pour sa plus récente victoire devant l'électorat Albertain. Encore une fois les Conservateurs ont à peu près tout balayé alors encore quatre ans, Peter et ne lâche pas la poche de notre patrimoine. C'est à nous autres les dollars.

Le Franco-Albertain

Les lecteurs du Franco ont semble-t-il, bien aimé le format de 34 pages, mais le coût de production était semble-t-il onéreux. Y-a-t'il quelqu'un qui a eu l'audace et la sagesse de faire la suggestion suivante.

"Que le Franco-Albertain soit publié deux fois par mois au lieu d'à toutes les semaines et demie".

Qu'il contienne dans ses 34 pages toutes les informations et plus.................

LA MEDITATION - SEUIL DE L'ESPRIT

Un cours d'une durée de trois ans, est offert par Le Groupe de Méditation pour le Nouvel Age (G.M.N.A.) dans le but d'aider un grand nombre de personnes dans les techniques de la méditation. Des brochures, sont envoyées par la poste chaque deux mois, sur simple demande et il n'y a aucun frais. Les dépenses d'imprimerie de même que les frais postaux sont laissés à la discrétion et à la générosité des abonnés.

Votre participation fournira les énergies demandées pour la pensée du Nouvel Age.

Monseigneur Emile Grouard O.M.I.: Initiation

La vie de missionnaire dans un pays aussi primitif nécessita pour le jeune Père Grouard une initiation variée. Il lui fallut apprendre beaucoup de métiers que sa vie en France et au séminaire ne pouvait connaître. Il fallait devenir tout à la fois bucheron, charpentier, chasseur, trappeur, pêcheur, jardinier, cuisinier etc... Sa première école de survie fut la mission de la Nativité au Fort Chipewyan sur la rive du Lac Athabasca. Son tuteur fut le Père Clut qui ne cessa de s'émerveiller des talents et de l'énergie de son novice qui s'attaqua avec une énergie égale, que ce soit à la hache, à la pioche ou encore au fusil.

Il faut dire qu'il était aussi novice au sens strict du mot, car il faisait aussi son apprentissage pour devenir Oblat. Ce ne fut pas nécessairement le genre de noviciat que nous connûmes, nous les Oblats "nouveaux". Pour une chose le Père Maître, le P. Clut, dut abandonner son novice pour six mois pour travailler dans d'autres missions. Les voeux n'en furent pas moins valides et les deux Oblats n'en furent pas plus mal, se retrouvant un jour tous deux coiffés de la mitre...

L'adaptation culturelle fut un autre défi que le novice dut rencontrer. Il en eut une idée tangible lorsqu'un Indien vint visiter les Pères un bon jour en apportant un panier fait en écorce de bouleau, rempli de beaux bleuets frais. Le visiteur leur expliqua comment il se les était appropriés.

Il connaissait un bon endroit où les bleuets abondaient. Il s'y rendit, mais à l'endroit il vit un gros ours en train de déguster à grandes griffes les fruits mûrs en plein milieu de la talle. Notre homme qui était bon chasseur s'approcha de l'ours en rampant tout en riant sous cape: "Avale, mon vieux! C'est pour moi que tu travailles." Le temps venu, il ajuste son fusil et abat l'ours. Rapidement il l'éventre. Il lui ouvre l'estomac, remplit son panier, puis il court chez les pères pour les leur apporter.

Le jeune Père Emile, plus accoutûmé aux délicatesses de la cuisine française ne put réprimer un haut le coeur. Son compagnon, déjà initié aux goûts aventureux de ses gens encouragea son ami: "Pourquoi donc faites-vous cette vilaine moue? Ces bleuets ont fort belle apparence. D'ailleurs, l'animal n'a fait que les avaler, il n'a point eu le temps de les digérer, et nous allons sur-le-champ suppléer à cette petite déficience".

Le maître y alla de l'exemple. Et le novice, surmontant sa répugnance finit par trouver les baies délicieuses. Le P. Clut était fier: son novice avait passé un test fort important.

Au printemps suivant, le courrier semi-annuel apportait une obédience pour le P. Grouard. Il devait se rendre au Fort Providence plusieurs centaines de milles plus au nord. Il devint le missionnaire ambulant, couvrant la région du Fort Simpson et Fort Liard, en plus du Fort Providence. Un voyage aller et retour exigeait le parcours de 2,000 Kilomètres en canot l'été, et en traîne à chien l'hiver.

Les gens vivaient misérablement, particulièrement au Fort Liard. Les femmes surtout avaient la vie dure. Elles étaient maltraitées par leurs maris. "Un jour, racontera le missionnaire, je vois passer à travers les branches une malheureuse femme qui se précipite de mon coté en poussant d'horribles cris. Elle avait le visage ensanglanté, le nez et la lèvre supérieure lui pendaient au menton." C'est qu'un mari peu raisonnable se fâchait et tailladait le visage de sa femme pour la faire taire. Plusieurs femmes de cette région étaient affreusement défigurées.

Chez un peuple habituellement paisible la violence pouvait surgir et causer de regrettables tragédies. Une fois, le missionnaire confronta une femme qui avait étrangle sa petite fille. Son mari, pour se venger de l'infidélité de sa femme qui était partie avec un autre homme massacra ses beaux-parents. La femme décida qu'elle n'élèverait pas l'enfant de cet homme malheureux, et c'est pourquoi elle mit à mort sa propre fille. Le Père menaça la malheureuse des feux de l'enfer pour le grave péché qu'elle avait commis, le meurtre de son enfant. Mais la pauvre se défendit en public de son geste.

"Le père a l'air furieux contre moi, fait-elle tout étonnée. Il me menace des feux de l'enfer avec le diable. Il croit sans doute que c'est un garçon que j'ai tué. Mais non, vous le savez tous, ce n'est qu'une petite fille que j'ai étranglée. Je n'irai donc pas en enfer rien que pour cela."

Et le missionnaire désemparé pouvait se demander s'il parviendrait à faire évoluer la moralité de ses ouailles. Il souffrait beaucoup de voir la femme maltraitée et exploitée. Il résolut de poursuivre sa libération bien avant que le mouvement que nous connaissons prenne naissance. Il faut dire qu'en ce temps là la cause de la libération de la femme ne pouvait pas être mise en doute. (à suivre)

Quand je pense tout seul...



LE FRANÇAIS: ÇA VA?



PIERRE MONOD

Il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre un anglicisme et un canadianisme; le premier étant la traduction d'une forme anglaise devrait être rejeté car il n'a rien à voir avec le français alors que le second, pouvant venir d'une forme française vieillie, pourrait être toléré; il faut cependant savoir que cette façon de s'exprimer n'existant plus, elle sera considérée comme une faute par la majorité des personnes qui l'entendront.

Ainsi la différence entre "à cause de..." et "à cause que..." Si je dis: "C'est à cause de lui que nous avons perdu la partie.", je veux dire:"C'est par sa faute que nous avons perdu...". Si quelqu'un emploie "c'est à cause que...", il utilise une forme du XVIIIème siècle qui ne s'emploie plus aujourd'hui; par exemple, la phrase: "C'est à cause que j'ai beaucoup de travail que je ne viendrai pas ce soir" est mal-dite; on doit utiliser la phrase: "C'est parce que j'ai beaucoup de travail que je ne viendrai pas..."

Une autre tournure qui a la vie dure, c'est "l'anniversaire de naissance". On fête l'anniversaire de quelqu'un tous les ans à la date de sa naissance, donc l'anniversaire de Jean tombe toujours le 12 mai. On fête un anniversaire, un jour anniversaire, parce que celui-ci ramène le souvenir d'un évènement qui est arrivé le même jour l'année précédente ou plusieurs années auparavant, par exemple l'anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham, celui de l'arrivée du Père Lacombe en Alberta, celui d'un mariage. Dès qu'il s'agit du jour de naissance d'un être humain, la phrase qui doit être employée est: "Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de...", il n'y a pas lieu d'ajouter: "de naissance"; toutefois on dira: "Aujourd'hui c'est l'anniversaire de mariage de...". Lorsque nous souhaitons "Bon anniversaire" à quelqu'un, nous n'ajoutons pas "de naissance" car il comprend que nous ne parlons ni de l'anniversaire du C.P.R. ni de celui de la Confédération. Parler "d'anniversaire" ou d'un "anniversaire" est donc suffisant.

J'ai entendu à Radio Canada un bel anglicisme. Parlant d'une manifestation, le commentateur nous a indiqué qu'elle "avait pris fin sur le week-end." Nous,en français, nous dirons qu'elle a pris fin lors du week-end, au cours du week-end; nous emploierons plutôt "fin de semaine" que "week-end" mais ce dernier ayant acquis droit de cité en France, nous allons l'accepter. Cependant, puisqu'en français, on évite de répéter les mêmes mots, notre commentateur a trouvé un substitut à "fin de semaine" pour ne pas avoir à dire" ... prendre fin à la fin de la semaine" mais là où il a fait une faute, c'est en disant: "sur le week-end". On fait la même sorte d'erreur chaque fois que l'on emploie: "A l'après-midi..." au lieu de: "l'après-midi,..." ou "A chaque matin..." plutôt que " le matin, ou chaque matin...". Il faut dire: "Chaque jour, je fais quinze minutes d'exercices" et non "A chaque matin je fais..."

Je ne pense pas que nous puissions transformer le Département d'Education en un "Département de l'Instruction publique" ni la "Faculté d'Education" en une "Faculté de Pédagogie" et pourtant, il faudrait bien savoir qu'à l'école, on s'instruit et qu'à la maison, les parents sont responsables de l'éducation (s'ils le sont encore!). Peut-être attend-on des enseignants qu'ils instruisent et éduquent les élèves, c'est la raison pour laquelle on leur fait enseigner toutes sortes de cours fantaisistes qui devraient être la responsabilité de la communauté et non de l'école; souhaitons qu'un jour on cesse de considérer les maîtres comme des amuseurs-gardiens d'enfants et qu'on leur rende leurs qualifications d'enseignant-celui qui enseigne. Mais revenons à l'éducation; si l'on prétend souvent la laisser aux parents, c'est parce qu'elle traite des moyens qui sont utilisés pour assurer la formation et le développement de l'être humain; ce sont d'abord le père et la mère qui doivent être les exemples, qui doivent "assurer" la formation et le développement de leur enfant. Nous savons bien qu'en France aujourd'hui, on parle aussi d'Education physique, d'Education professionnelle, d'Education nationale mais cela ne change rien à mon point de vue: en se contentant de s'occuper de l'instruction des enfants, c'est-à-dire de leur apprendre à s'instruire, à enrichir et à former leur esprit pour qu'ils acquièrent un bagage de connaissances, nos écoles feront un travail bien supérieur à ce qu'elles peuvent faire dans les circonstances actuelles. Si seulement notre "Premier" comprenait que nous devons former des Albertains bien instruits et bien éduqués pour en faire les premiers citoyens du Canada!

Et puisque nous parlons enfants, pourquoi ne pas terminer en vous faisant partager un texte que m'a remis une jeune anglophone dans sa deuxième année d'université; je crois que vous y trouverez un goût de vérité, amer peut-être mais juste, qui vous fera réfléchir... pendant quelques minutes!

"Ma/mon premier enfant,

Je ne t'ai jamais vu(e), mais je sais bien que tu es là et que le jour viendra où je devrai décider de notre avenir. Bien que j'espère que tu seras un jour dans mes bras, j'ai peur de te faire entrer dans ce monde.

Chéri(e), je dois être honnête avec toi. Depuis que j'ai appris que je suis enceinte, j'ai été très inquiète et je me demande ce qui nous arrivera, mon enfant. Je suis jeune et pas mariée et le monde de nos jours n'accepte pas facilement les filles comme moi ou les enfants illégitimes comme tu le seras. Cette société qu'on appelle démocratique et libre nous frappera d'ostracisme. De temps en temps, personne ne nous acceptera.

Mes parents, tes grands parents, ne savent rien encore et j'ai peur de le leur dire. Ils sont un peu démodés et je m'inquiète qu'ils m'exilent car ça je ne le veux pas. J'aime bien mes parents et je n'ai aucune envie de leur causer des ennuis; mais nos voisins aiment le commérage et ta naissance sera un grand scandale. Tout le monde s'y intéressera et tout fera l'objet de cancans.

Non, ni ta vie ni la mienne ne seront faciles et

SUITE PAGE 23

Difficultés: français/anglais

TEST 19

1. These letters have been answered
2. They have remained at home the whole day
3. The pencil with which I draw
4. Tell them what you want
5. They knows how to skate
6. That is easily explained
7. There is something wrong with the engine
8. They are told that they are mistaken
9. They do it on purpose
10. Two inches taller than I
11. The door opened
12. Under the present circumstances
13. Use this glass, not that one
14. Unless you come later
15. We were at the Smiths'
16. Was she really ashamed?
17. We approach the little lake.
18. What have you just done?
19. What happened last night?
20. What do you mean by that?

SCORE———————POUR/CENT

1. On a répondu à ces lettres — on a donné une réponse à...
2. Ils sont restés à la maison (chez eux) toute la journée.
3. Le crayon avec lequel je dessine.
4. Dites-leur ce que vous voulez, vous désirez.
5. Ils savent patiner.
6. Cela s'explique facilement —cela est facilement explicable.
7. Il y a quelque chose qui fait défaut dans le moteur — quelque chose que ne va pas dans le moteur —, le moteur a quelque chose.
8. On leur dit qu'ils se trompent, qu'ils sont dans l'erreur.
9. Ils le font exprès — délibérément — à dessein — de propos délibéré.
10. Deux pouces plus grand que moi — plus grand que moi de deux pouces.
11. La porte s'est ouverte — s'ouvrit.
12. Dans les (présentes) circonstances présentes — en ce cas.
13. Servez-vous de ce verre, non de celui-là.
14. A moins que vous ne veniez plus tard.
15. Nous étions (nous sommes allés) chez les Smith.
16. Avait-elle vraiment honte? Etait-elle vraiment honteuse?
17. Nous (nous) approchons du petit lac.
18. Qu'est-ce que vous venez faire?
19. Qu'est-ce qui s'est passé hier soir? qu'est-ce qui est arrivé... Qu'est-ce qu'il y a eu... Qu'est-il arrivé...
20. Que voulez-vous dire? Qu'est-ce que vous voulez dire? Qu'entendez-vous par là?

SUITE DE LE FRANCAIS: CA VA?

souvent je pense qu'il vaudrait mieux pour tout ce qui nous concerne que tu n'entres pas dans ce monde. Un avortement est une des solutions mais elle est peut-être pire que ta naissance. C'est drôle, non, c'est dégoûtant, cette société n'acceptera ni ta naissance ni ta mort. Je suis perdue. Mais chéri(e) tu es à moi, je t'aime et je veux te serrer dans mes bras. Ce ne sera pas facile, il y aura des gens qui se moqueront de nous. Mais je suis sûre qu'il y aura des personnes sympathiques et si nous ne pouvons pas les trouver... nous serons l'un à l'autre.

Je t'attends, chéri(e)
ta mère."



Association canadienne-française de l'Alberta

Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité pour tout franco-albertain déterminé à le rester

La Commission culturelle de l'ACFA désire remercier tous ceux et celles qui ont participé à Rond-Point '79

Un gros merci

- au comité organisateur
- à l'équipe d'accueil, les hôtesses et l'équipe à l'inscription
- aux organismes qui participaient avec leur kiosque
- à nos artistes et à l'équipe technique
- aux maîtres des cérémonies
- à toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre, ont collaboré à la célébration eucharistique
- à tous les invités spécialement ceux qui sont venus de loin
- au bon service de l'hôtel Macdonald
- aux media (télévision, radio et journaux)

Un rappel:

Nous attendons encore vos feuilles d'évaluation de Rond-Point.

Faites-nous les parvenir à l'adresse suivante:

pièce 203, 10008 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M5

Joyeux anniversaire de naissance aux membres suivants:

MARDI, LE 13 MARS
Denis BLAIS, Coaldale
Mme Thérèse DECHENE, Edmonton
Ted GROLEAU, Edmonton
Mme Imelda LECLAIR, Edmonton
Mme Emelda OUELLET, Tangente
Grégoire OUELLET, Tangente

MERCREDI , LE 14 MARS
Frank BELISLE, Edmonton
Fernand BISSON, Edmonton
Mme Fernande BISSON–CAMPBELL, Edmonton
Mme Liette BUGEAUD, Bonnyville
Sr Florence CLUSIAULT, s.c.e., Edmonton
Mme Imelda GAGNON, Medicine Hat
Mme Louise GALLANT, Edmonton
Ernest GENEST, Edmonton
Eugène LABROSSE, Calgary
Mme Eugénie MAYNARD, Entwistle
Gérard MERCIER, Falher
Mme Gisèle METIVIER, Edmonton
Mme Patricia MORIN, McLennan
Raoul TREMBLAY, Falher
Mohamed OUZZIF, Calgary

JEUDI, LE 15 MARS
Rolland AUDETTE, St-Paul
Louis P. TELLIER, Bonnyville
Dr Zygmunt TRYLINSKI, Red Deer
Mlle Lise VEILLETTE, Edmonton

VENDREDI, LE 16 MARS
Rémi AUBE, Sylvan Lake
Léo CHALIFOUX, Edmonton
Roméo CHAMPAGNE, St-Paul
R.P. Eugène LEBLANC o.m.i. Falher
Mlle Judith MELNYK, Lethbridge
Mme Lynn MIDDLETON, Edmonton
Julien POULIN, Edmonton
Mme Marie RICHARD, Calgary
Mme Sylvie VAN LANDEGHEM, St-Paul

DIMANCHE, LE 18 MARS
Raymond CHAUVET, Ottawa
Rémi CLOUTIER, McLennan
Franz EICHER, St-Albert
Mlle Nicole JOLY, Edmonton
R.P. Christian KNAPEN, o.m.i. High Prairie
Mlle Lilliane LEFEBVRE, St-Paul
Edouard NOEL, St-Paul

SAMEDI, LE 17 MARS
Paul ARSENEAULT, High Level
Mlle Simone BLAIS, Grande Prairie
Claude CHABOT, Marie Reine
Francis DALLAIRE, St-Paul
Mme Léona DUBRULE, McLennan
Paul FORTIN, St-Isidore
Mme Thérèse HOULE, Lethbridge
Réal LAMBERT, Marie Reine
Mme Georgette LANGLOIS, Tangente
Marcel LEMAY, Plamondon
Mme Thérèse L'HEUREUX, Edmonton
Mme Carmen PORTEOUS, Lethbridge
Mme Thérèse REGIMBALD, St-Albert
Mme Louise SEGUIN, Edmonton
Edouard TERCIER, Bonnyville
Mme Léda THERRIEN, Edmonton
Maurice VALLEE, Bonnyville

LUNDI, LE 19 MARS
Camille BOULIANNE, St-Paul
Gérard CHOUINARD, Peace River
Mme Cécile DEMERS, Edmonton
Mme Ruth KELLY, Falher
Roland LAVOIE, Girouxville
Mme Gladys PLAMONDON, Edmonton
Adorius RICHER, St-Paul

Membership et information 429-7611 10008 109 rue Edmonton ALBERTA T5J 1M5

Énergie, Mines et Ressources Canada répond aux questions concernant l'énergie

Nous avons longtemps utilisé du pétrole à bon marché et du gaz naturel en grandes quantités. Or le pétrole importé coûte de plus en plus cher. Il faudra compter de moins en moins sur nos sources de pétrole et de gaz relativement faciles à exploiter, et de plus en plus sur un pétrole dispendieux tiré des sables bitumineux de l'Alberta et sur du gaz coûteux provenant des champs gazifères du Grand-Nord. On peut même entrevoir le moment où pétrole et gaz naturel auront cédé la place à d'autres formes d'énergie: charbon, électricité d'origine nucléaire, énergie solaire, éolienne, marémotrice, ou produite à partir du bois ou d'autres matières végétales ou animales.

La stratégie énergétique nationale

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui étudie constamment l'évolution de la situation et ses répercussions sur les perspectives énergétiques du Canada, a publié en avril 1976 le document **Une stratégie de l'énergie pour le Canada** qui expose la stratégie énergétique nationale que le gouvernement fédéral a adoptée.

L'objectif général s'énonce ainsi: Etant donné qu'il faut que les Canadiens puissent s'adapter et adopter de nouvelles mesures d'économies d'énergie; étant donné le temps qu'il faut pour explorer et mettre en valeur nos ressources énergétiques et pour mettre en place les réseaux de transport et de distribution de l'énergie; étant donné les capitaux énormes qui devront être engagés; étant donné enfin qu'il nous faut concentrer notre activité sur un laps de temps court certes, mais suffisant pour réussir, le gouvernement du Canada a acquis la conviction que notre objectif doit être l'autonomie énergétique d'ici 10 ans.

Pour atteindre cet objectif général, le gouvernement a adopté certains **objectifs particuliers**, par exemple: réduire notre dépendance nette à l'égard du pétrole importé au tiers du total de nos besoins en pétrole en 1985; et maintenir notre autonomie pour ce qui concerne le gaz naturel jusqu'à ce que les ressources du Nord puissent être acheminées vers les marchés dans des conditions acceptables.

Pour y parvenir, le gouvernement propose d'exercer son effort suivant **neuf lignes directrices convergentes**: Fixation appropriée des prix de l'énergie: Économies d'énergie; Accroissement de l'exploration et de la mise en valeur; Augmentation du volume d'informations concernant les ressources; Substitution des sources d'énergie; Nouveaux réseaux de livraison; Mesures à prendre en cas de pénuries; Augmentation de la recherche et du développement; Accroissement de la participation des Canadiens.

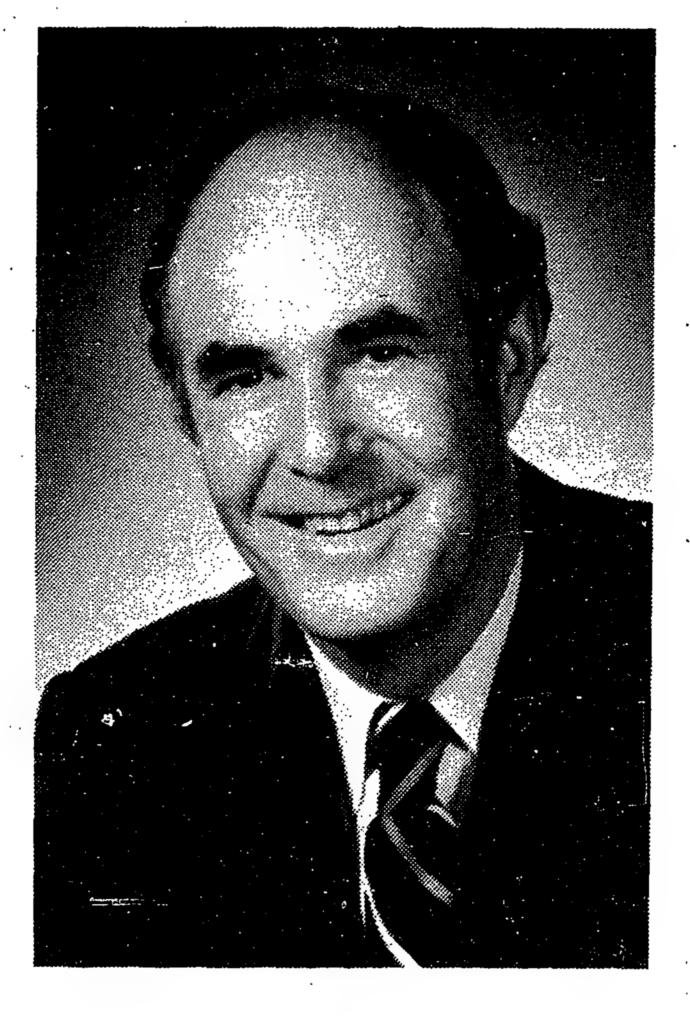
Pour que l'on saisisse le sens, l'évolution et les conséquences d'une telle politique d'autonomie énergétique, le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources répond aux questions concernant le pétrole et le gaz naturel, la conservation, l'électricité, l'énergie nucléaire, le charbon et l'énergie renouvelable.

Le pétrole et le gaz naturel

Où en sont nos importations de pétrole?

Grâce à l'utilisation plus importante du pétrole de l'Ouest sur le marché de l'Est du pays, nos importations n'ont pas encore monté en flèche, mais à l'avenir nous devrons probablement acheter de plus en plus de pétrole à l'étranger pour faire face à la demande croissante.

Or l'objectif du gouvernement fédéral est de maintenir les importations de pétrole, en 1985, à un tiers de nos besoins ou à 800 000 barils par jour, selon ce qui sera le moindre. Pour ce faire, il a mis sur pied des programmes intensifs d'exploration et de mise en valeur, tout en créant un programme élaboré d'économies d'énergie.



L'honorable **Alastair W. Gillespie, ministre d'Énergie, Mines et Ressources Canada.** (Photo John Evans, Ottawa)

Pourquoi contrôler ainsi la quantité de pétrole importé?

La situation de l'industrie internationale du pétrole a incroyablement changé au cours des années 70: les pays étrangers producteurs de pétrole collaborent comme jamais auparavant pour s'assurer que les prix demeurent élevés; plusieurs d'entre eux pourront réduire de nouveau leur production, dans un but politique, et mettre un embargo contre certains pays consommateurs; et si les besoins en pétrole importé des principaux pays industrialisés continuent d'augmenter, la demande totale au cours des années 80 risque de dépasser les quantités que ces pays producteurs voudront mettre en marché.

Nous avons déjà subi d'énormes augmentations de prix: chaque baril de pétrole brut que nous avons importé en 1978 coûtait près de 6 fois plus qu'en 1972. Nous sommes plus que jamais à la merci des producteurs étrangers, car nous ne possédons pas de réserves suffisantes pour puiser à volonté les quantités qui nous permettraient d'éliminer toute importation de pétrole chèrement payée. Nos exportations de pétrole canadien ont diminué de beaucoup, et donc nous en retirons moins de revenus que par le passé: par exemple, nos paiements d'importation en 1977 ont dépassé de près de $1,1 millard les gains provenant de nos exportations.

Comment maintenir le prix du pétrole importé en deçà du niveau mondial?

Le pétrole importé au Canada est acheté au prix mondial, mais le gouvernement fédéral absorbe une partie de ce coût en percevant une taxe sur les exportations de pétrole canadien. De 1974 à 1977, les consommateurs de pétrole importé en Colombie-Britannique, dans l'Est de l'Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique ont reçu une somme de $4,7 milliards en paiements de compensation. Les bénéfices pour chaque province, évalués en fonction de la quantité de pétrole consommé de 1974 à 1977, sont calculés comme il suit:

	Consommation (En millions de dollars)	Par personne (dollars)
Terre-Neuve	337	611
Nouvelle-Écosse	692	840
Ile-du-Prince-Edouard	85	717
Nouveau-Brunswick	563	830
Québec	2635	425
Ontario (Est)	372	46
Manitoba	4	5
Colombie-Britannique	25	10
Territoires du N.-O.	2	38

Comment se comparent les prix de l'essence au Canada et ailleurs?

Les prix de détail varient légèrement au Canada, d'une ville à l'autre, souvent parce que la société d'approvisionnement en pétrole appuie le prix demandé à la station-service, face à une concurrence locale. Le prix moyen d'un gallon canadien d'essence régulière à Ottawa à la mi-1978 était de 94,6¢; de ce montant, environ 34¢ vont à la taxe. Les prix moyens pour la même quantité et au même moment dans quelques autres pays apparaissent ci-après, le montant de la taxe sur chaque gallon étant indiqué entre parenthèses: Grande-Bretagne, $1,63 (81¢); Etats-Unis, 86¢(17¢); Allemagne de l'Ouest, $2.23 ($1.08); Suède, $2.11 ($1.22); Italie, $2.87 ($2.07).

Pourquoi a-t-on augmenté le prix de notre pétrole et gaz naturel?

Les études du gouvernement révèlent que conserver les prix du pétrole et du gaz naturel à un bas niveau aurait eu comme effet, en 1985, d'avoir élargi le fossé entre nos besoins totaux d'énergie et la production éventuelle de nos sources de pétrole, de nos centrales hydro-électriques et d'autres formes d'énergie. En important une bonne partie de notre pétrole, une grande quantité en aurait été vendue sur le marché canadien à un prix très inférieur au prix d'achat, et le gouvernement ferait face à un problème de taille en essayant de combler le déficit. De plus, d'importantes sources d'énergie n'auraient pas été mises en valeur, et l'industrie devrait s'adapter très rapidement au prix international, plutôt que de s'y habituer graduellement, comme le permet notre politique nationale actuelle.

Comment s'assurer que les recettes plus élevées sont effectivement utilisées pour la prospection?

Etant donné que les consommateurs paient de plus en plus cher pour le pétrole et le gaz naturel, il est essentiel que l'industrie canadienne et les gouvernements provinciaux et fédéral coopèrent pour assurer un financement adéquat de la prospection.

En 1975, le gouvernement fédéral s'est dit prêt à accepter la réduction de sa part des recettes provenant du pétrole et du gaz naturel, pour en accorder une part plus importante à l'industrie, à condition qu'elle dépense ce supplément pour la prospection.

La souplesse des impôts et redevances revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de déterminer à qui reviendra telle portion d'un dollar supplémentaire au moment de la hausse des prix. Si le producteur n'utilise pas sa part des nouvelles recettes pour la prospection, le gouvernement fédéral revendique 27 p.c. du bénéfice sur un dollar, l'industrie reçoit environ 25 p.c., et le reste est destiné à la province; si le producteur investit 5¢ par dollar dans la prospection, les impôts fédéraux revendiqueront seulement 3 p.c., et la part de la province sera également réduite.

Quelle est l'envergure réelle de nos travaux d'exploration?

En 1976, on estimait qu'il faudrait consacrer annuellement plus de $2 milliards à l'exploration convenable et à

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État

Énergie . . .

(suite de la page précédente)

l'effort de mise en valeur, pendant les cinq prochaines années; et que, dans l'Arctique et les autres régions pionnières, les travaux de mise en exploitation entraîneraient des prix de marché assez élevés pour rendre viables des systèmes de livraison très onéreux, depuis des régions très éloignées. Le gouvernement fédéral veut augmenter d'une façon importante l'exploration dans l'Arctique et les régions pionnières par des investissements directs, par l'entremise d'agences financées par lui et par des concessions fiscales d'investisseurs privés.

D'où proviendront nos approvisionnements futurs en pétrole?

En Alberta et aux environs de Lloydminster en Saskatchewan, les inconvénients de l'exploitation l'ont reléguée dans un rôle mineur dans le passé, mais la production pourrait devenir plus importante dans de nouvelles conditions.

Les gisements de sables bitumineux de Cold Lake, de l'Athabasca et ailleurs en Alberta contiennent tous de très imposantes quantités de pétrole. Les difficultés qui ont empêché ces sables de devenir une importante source de pétrole n'ont pas encore été surmontées. La production augmentera, mais nous serons déjà probablement en 1985 lorsqu'elle pourra compter pour une large part des besoins pétroliers du Canada.

Des travaux d'exploration sont en cours dans le delta du Mackenzie et dans la mer de Beaufort, dans le bassin de Sverdrup, dans les îles du nord de l'Arctique et au large des côtes du Labrador. L'exploration et l'exploitation dans ces régions prendront du temps, présenteront des difficultés et coûteront cher. Le pétrole des régions pionnières ne sera donc pas disponible en grandes quantités avant la fin des années 1990.

En 1990, grâce à un effort suffisant, nous pourrions tirer jusqu'à un million de barils de pétrole quotidiennement de nos sables bitumineux et des ressources de pétrole lourd, soit plus de la moitié de la production canadienne totale.

Que signifie "pétrole lourd"?

Le pétrole brut léger coule facilement et peut souvent s'extraire sans difficultés. Les pétroles lourds ne coulent pas facilement, à cause de leur épaisseur, et s'extraient plus difficilement: à cause de ces caractéristiques, le pétrole du type de Lloydminster comporte de grands désavantages par rapport au pétrole brut léger de l'Alberta. Dans le passé, seule une petite partie du pétrole du gisement de Lloydminster a été extraite, toujours à l'aide de techniques spéciales de récupération.

Le pétrole, plus lourd encore, de la région de Cold Lake n'a presque pas encore été soutiré à cause de la difficulté d'extraction. Il possède un peu la consistance de la mélasse contenue dans du grès. Toute exploitation nécessite l'amélioration de sa fluidité sous terre. Des méthodes ont été mises à l'essai, mais elles demeurent onéreuses.

On a donné le nom de "bitume" au pétrole trouvé dans l'Athabasca et dans les sables connexes, plutôt que de "pétrole lourd", parce qu'il s'agit d'un solide semblable à l'asphalte à température normale. Une partie du gisement se trouve près de la surface, mais il faudrait en extraire la plus grande partie du sous-sol et les problèmes seraient de même nature que pour le pétrole de Cold Lake, mais encore plus complexes. Il est encore impossible de dire si les dépôts souterrains deviendront accessibles grâce à l'application de méthodes connues d'extraction, comme celles qui sont utilisables à Cold Lake et dans la région de Lloydminster.

Quelle est l'importance des gisements de pétrole lourd et de sables bitumineux?

Le gisement de Lloydminster représente une source connue où d'ici 10 ans la production peut augmenter. En ce moment, on pourrait tirer entre 1,5 milliard et 4,5 milliards de barils de pétrole de bonne qualité, et le sous-sol en contient peut-être encore plus de 18 milliards.

Les sables de Cold Lake contiennent une très grande quantité de pétrole lourd qu'on peut liquéfier relativement plus facilement que celui de l'Athabasca. On pourra un jour récupérer presque 30 milliards de barils de pétrole brut léger des sables de cette région, lesquels peuvent contenir jusqu'à 165 milliards de barils sous forme de bitume brut.

Les gisements de bitume de l'Athabasca sont suffisamment près de la surface, à certains endroits, pour en permettre l'exploitation à ciel ouvert: on utilise cette technique actuellement. En principe, on pourra obtenir près de 27 milliards de barils de pétrole brut synthétique par l'exploitation des mines. En tout, dans les sables de l'Athabasca se trouvent, estime-t-on, 800 milliards de barils de bitume ou près de deux fois la quantité de pétrole du Moyen-Orient. On pourra un jour obtenir entre 70 et 170 milliards de barils de pétrole brut synthétique. Mais aussi longtemps que les méthodes d'extraction expérimentale ne seront pas plus répandues, la majeure partie du potentiel de l'Athabasca demeurera peut-être inexploitée jusqu'aux années 90.

Quelle sera en 1985 la situation de notre industrie pétrolière?

Une politique qui ne s'efforcerait pas d'augmenter nos approvisionnements en pétrole et de les conserver pourrait signifier qu'en 1985 nous dépendrions des importations de pétrole pour répondre à 40 p.c. ou plus de la demande intérieure. Si nous importions alors 950 000 barils par jour, notre dépendance du pétrole brut étranger serait 4 fois plus élevée que ce qu'elle était à la fin de 1976. De plus, nos exportations de pétrole ne pourraient équilibrer nos importations. C'est donc dire que d'importantes sommes d'argent passeraient entre les mains des producteurs étrangers.

Grâce à une variété de programmes spéciaux, le gouvernement fédéral tente de réduire cette dépendance à un tiers de nos besoins ou à 800 000 barils par jour, selon ce qui sera le moindre.

Quelle était la situation du gaz naturel en 1976?

La réserve canadienne de gaz naturel s'élevait, à la fin de 1976, à 61,4 billions de pieds cubes. Les exportations et les besoins internes comptaient alors pour 2,5 billions de pieds cubes; il en était de même en 1977 et en 1978. On a ajouté à la réserve une quantité de gaz de l'Ouest canadien plus que suffisante pour compenser la quantité retirée.

La réserve ne comprend que le gaz dont on peut disposer, et donc ne comprend pas le gaz dont on connaît l'existence dans le delta du Mackenzie et les îles de l'Arctique. On a découvert environ 20 billions de pieds cubes de gaz dans les régions pionnières.

On croit qu'entre 50 et 75 p.c. de tout le gaz de l'Ouest du pays a déjà été découvert, bien qu'on en trouve une quantité égale à celle dont on a besoin chaque année. On comprend donc l'importance économique de nouvelles sources dans les régions pionnières.

Quelle sera la situation de l'industrie du gaz en 1985?

Il semble que d'ici 1985 les approvisionnements de gaz facilement livrables en provenance de l'Ouest du pays soient suffisants pour répondre en entier aux besoins du Canada et pour faire face aux contrats d'exploitation déjà conclus avec les Etats-Unis. Pendant les 10 années suivantes, les prix plus élevés perçus pour le gaz encourageront les apports aux réserves de l'Ouest et de nouvelles découvertes dans les régions pionnières.

Le gouvernement du Canada a prévu que, malgré les prix plus élevés, les Canadiens pourraient avoir besoin de 2,3 billions de pieds cubes de gaz naturel par année au milieu des années 80 et en utiliseraient une fois et demie la quantité de 1976. De plus, on a spécifié dans les contrats actuels que les exportations consisteraient à près d'un billion de pieds cubes jusqu'à la fin des années 1980.

Les besoins totaux, en 1985, pourraient montrer un surplus de gaz si les champs de l'Arctique étaient reliés aux marchés. Le gaz naturel du delta du Mackenzie pourrait être envoyé par un gazoduc auxiliaire jusqu'au gazoduc principal qui sera construit le long de la route de l'Alaska. L'autorisation de construire le gazoduc principal a été accordée par les gouvernements canadien et américain en 1977.

La conservation de l'énergie

Où pouvons-nous réaliser les plus importantes économies d'énergie?

Grâce aux méthodes de conservation, il est possible de réduire le taux de croissance de l'utilisation de l'énergie dans les principaux secteurs dont le pourcentage de consommation globale est le suivant: Automobiles, 15 p.c.; Immeubles résidentiels, commerciaux et industriels, 30 p.c.; Appareils ménagers, à l'exclusion des appareils de chauffage, 8 p.c.; Industrie, 30 p.c.; Gouvernement fédéral, 2 p.c.; Autres secteurs, y compris les transports publics, 15 p.c.

La froidure du climat canadien nous oblige à utiliser 30 p.c. de notre énergie pour chauffer les bâtiments. Des motifs d'ordre économique justifient les efforts entrepris pour conserver la chaleur dans les immeubles résidentiels et commerciaux, en améliorant ceux déjà construits et en concevant mieux les nouveaux.

Les automobiles sont aussi une cible de choix pour les économies d'énergie, parce qu'elles consomment environ 15 p.c. de la totalité de notre budget énergétique; de fortes économies de combustible sont possibles dans ce domaine.

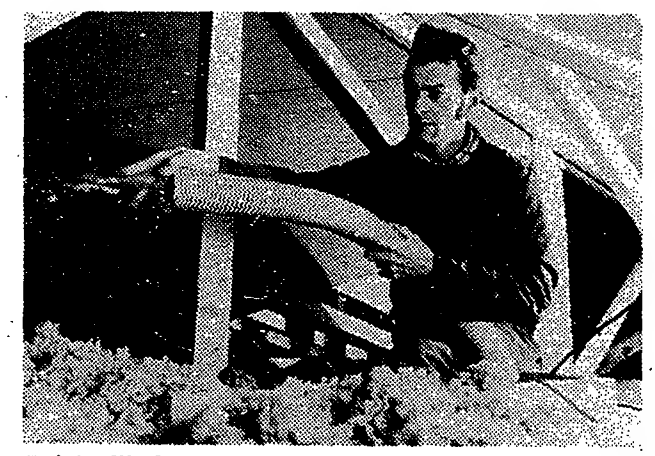
L'industrie est l'un des principaux consommateurs d'énergie. Si ce secteur profitait des conseils du gouvernement et réalisait des programmes d'économies de l'énergie, il pourrait jouer un rôle majeur dans la diminution de notre demande d'énergie.

De quelle façon pouvons-nous réduire les factures de chauffage domiciliaire?

Dans le cadre de son programme d'information publique qui vise à accroître des attitudes d'économies chez les Canadiens, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a préparé les publications **100 façons d'économiser chez soi énergie et dollars, Emprisonnons la chaleur** et **Payez moins, chauffez mieux** qui montrent comment on peut apporter soi-même des améliorations à son foyer et économiser: refaire l'isolation, assurer l'étanchéité, calfeutrer et prendre d'autres mesures semblables peuvent diminuer la perte de chaleur de près de 40 p.c., ce qui rapporte en moyenne $880 en 5 ans en économies de chauffage; des mesures simples comme baisser le thermostat la nuit (à 18° C ou 65° F) ou lorsque la famille est partie, ou fermer les rideaux la nuit peuvent aider. (On peut se procurer gratuitement les publications du Ministère en écrivant au: Bureau des économies d'énergie et des énergies renouvelables, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E4.)

Etant donné que l'isolation est un sujet particulier de préoccupation, le gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont aboli les taxes de vente sur les matériaux d'isolation pour encourager les propriétaires à refaire l'isolation de leur maison. Le gouvernement fédéral a mis sur pied à l'Ile-du-Prince-Edouard et à Terre-Neuve un programme informatisé de vérification intitulé **Ener$age** par lequel les ménages peuvent obtenir un imprimé d'ordinateur énonçant leurs besoins, les coûts initiaux et les économies possibles réalisables grâce à l'isolation, le remplir et l'envoyer au Bureau des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

(suite à la page suivante)



Refaire l'isolation de sa maison peut diminuer la perte de chaleur domiciliaire et rapporter en économies d'énergie. Le gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont aboli les taxes de vente sur les matériaux d'isolation pour encourager les propriétaires à refaire l'isolation de leur maison.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État

Énergie . . .

(suite de la page précédente)

Comment s'y prend-on pour diminuer la consommation d'essence des voitures?

En 1975, les voitures canadiennes avaient un rendement moyen de 17,5 milles au gallon. Au terme des nouvelles normes de millage du gouvernement fédéral, les nouvelles voitures vendues devront avoir un rendement moyen de 24 milles au gallon en 1980 et un rendement minimum de 33 milles au gallon en 1985. Ces mesures aboutiront, en 1985, à un niveau de consommation total d'essence inférieur à celui de 1975, même si le nombre des voitures augmente de 3 p.c. par année.

Le programme relatif à la taxe d'accise du gouvernement a établi une taxe supplémentaire de 10¢ le gallon sur l'essence pour automobiles et une autre taxe sur les climatiseurs installés dans les voitures, et il a proposé une taxe de vente proportionnelle au poids du véhicule.

Comment l'acheteur d'automobile favorise les économies d'énergie?

L'automobile consomme environ 15 p.c. de la totalité de notre budget énergétique et 25 p.c. de notre pétrole. Le consommateur peut aider à diminuer sa facture d'énergie en achetant une petite voiture et en évitant les accessoires comme le climatiseur.

Des étiquettes indiquant le millage promis sont collées sur toutes les nouvelles voitures, et la liste du rendement moyen en milles au gallon des nouveaux modèles, disponible à Transports Canada, aidera le consommateur à choisir une voiture à haut rendement énergétique adaptée à ses besoins.



Chacun peut économiser de maintes façons sur l'entretien et le fonctionnement de son automobile. Mais le conseil suivant demeure la mesure sage par excellence: marcher, pédaler ou prendre l'autobus, lorsque c'est possible.

Comment économiser sur l'entretien et le fonctionnement de l'automobile?

Ne remplissez pas à ras bord le réservoir de votre voiture, ce qui évite un débordement; freinez lentement, et repartez et conduisez sans heurts à vitesse constante afin que le moteur travaille avec une efficacité maximale; évitez de longs préchauffements et les temps morts; choisissez le carburant et l'huile appropriés; utilisez la plus haute vitesse qui convient à la situation et ne dépassez pas les limites de vitesse affichées.

Faites faire régulièrement une mise au point de votre moteur. Les bougies qui ne s'allument pas une fois sur dix entraînent une augmentation de 8 p.c. de la consommation de carburant; un bon filtre à air est important pour l'utilisation efficace de l'essence. N'oubliez pas l'importance des divers volets de réchauffeurs et le rendement de l'étrangleur. La pression appropriée des pneus et un bon réglage de l'alignement des roues empêchent une trop grande pression sur votre moteur.

Utilisez en commun votre automobile en prenant à votre bord quelques passagers; lorsque c'est possible, marchez, pédalez ou prenez l'autobus. Combinez de petits trajets en un seul grand trajet pour permettre à votre moteur de se réchauffer pendant l'hiver.

Un chauffe bloc-moteur, doté d'une minuterie pour qu'il ne fonctionne que deux ou trois heures avant l'allumage, permet à votre moteur de se réchauffer plus rapidement. Les moteurs froids utilisent 30 p.c. plus de carburant que les moteurs réchauffés.

Que fait le gouvernement fédéral pour consommer moins d'énergie?

Le gouvernement fédéral a mis sur pied, au printemps de 1976, le programme **Economisons 10** destiné à réduire sa consommation d'énergie de 10 p.c. au cours d'une période d'un an, avec l'intention de rester à ce niveau pendant les dix années suivantes. Au cours de la seule première année d'application du programme, la diminution de la consommation d'énergie a représenté des économies de $25 millions pour le contribuable canadien.

Que fait l'industrie?

Le gouvernement encourage l'industrie et la petite entreprise à utiliser plus efficacement l'énergie. On peut se procurer gratuitement auprès du Bureau des économies d'énergie et des énergies renouvelables la brochure intitulée **Les premiers pas vers les économies d'énergie dans l'industrie.**

Les dispositions permettant des déductions rapides ont été élargies de façon à inclure certains équipements produisant de l'électricité et (ou) de la vapeur qu'utilisent les manufactures; la taxe de vente fédérale a été abolie pour quelques appareils permettant la récupération de la chaleur, le contrôle de systèmes de chauffage et l'utilisation de l'énergie solaire.

Le gouvernement a aussi commandité la formation de groupes de bénévoles qui travaillent dans le domaine des économies d'énergie. Couvrant les 14 principaux secteurs industriels et rendant compte de près de 85 p.c. de l'énergie consommée, ils ont établi des objectifs à atteindre en 1980 quant aux réductions de la consommation de l'énergie par unité de production: Machinerie, 15 p.c.; Equipement agricole, 15 p.c.; Pâtes et papiers, 12 p.c.; Textiles, 11 p.c.; Produits alimentaires, 15 p.c.; Transports, 15 p.c.; Métaux ferreux, 3 p.c.; Métaux *non* ferreux, 6 p.c.; Minéraux d'utilisation industrielle, 10 p.c.; Produits chimiques, 17 p.c.; Matériel électronique et électrique, 15 p.c.; Raffinage, 18 p.c.; Plastiques et Produits forestiers (objectif non établi).

L'électricité

Quelle quantité d'électricité les Canadiens utilisent-ils?

Les Canadiens ont augmenté annuellement leur consommation d'électricité de 6,1 p.c. en moyenne de 1960 à 1975, de 7,1 p.c. de 1975 à 1976, et de 5,4 p.c. de 1976 à 1977. Chez les consommateurs, le secteur industriel vient en tête avec 42 p.c., suivi du secteur commercial avec 31 p.c. et du secteur résidentiel et agricole avec 27 p.c. Les établissement industriels ont tous produit 11,6 p.c. de l'électricité qu'ils ont consommée.

Quel est le prix de l'électricité?

Le prix de l'électricité est établi par les différents producteurs. En ce qui concerne les clients de la catégorie résidentielle, le prix est exprimé en cents le kilowatt-heure, soit l'énergie fournie par une puissance d'un kilowatt pendant une heure, ce qui équivaut à la quantité d'électricité qu'une ampoule de 100 watts consommerait en 10 heures ou une ampoule de 40 watts pendant 25 heures.

En 1976-1977, les sociétés qui vendent de l'électricité ont augmenté leurs prix de 10 à plus de 60 p.c., selon les facteurs régionaux et la justesse des modifications tarifaires antérieures. Par exemple, en 1977, les clients de la catégorie résidentielle de Montréal qui utilisaient 1000 kilowatts-heures par mois ont payé $19,05; par contre, les clients de Charlottetown ont payé $53.91 par mois. La production d'électricité dans l'Ile-du-Prince-Edouard est très coûteuse parce qu'elle est faite à partir de pétrole importé dont le prix est passablement élevé; au Québec, la production coûte beaucoup moins cher parce qu'on y utilise les ressources hydrauliques.

Pourquoi augmenter encore le prix de l'électricité?

Le prix qu'exigent les sociétés reflète, outre les coûts de production et de distribution, les montants additionnels prévus pour l'expansion des réseaux électriques. D'ici 1990, des investissements énormes seront nécessaires pour satisfaire la demande d'approvisionnement en électricité. Si cette demande s'accroissait de 7 p.c. par année, par exemple, on pourrait dépenser $130 milliards au cours des 15 prochaines années; même au taux inférieur de 5.5 p.c. par année, on n'épargnerait que $40 milliards.

Par ailleurs, la plupart de nos installations actuelles de production ont été construites à une époque où les coûts d'immobilisation et les taux d'intérêt étaient nettement inférieurs à ceux d'aujourd'hui. De nombreux emplacements hydro-électriques plus faciles d'accès, donc moins coûteux, ont déjà été mis en valeur de sorte que seules demeurent les possibilités d'aménagement à coût élevé. Tous ces frais supplémentaires doivent en définitive être payés par le consommateur, sous forme d'augmentation de prix.

Comment connaître la quantité d'électricité que je consomme?

Pour calculer la quantité de kilowatts que vous utilisez chez vous durant 24 heures, lisez votre compteur à la même heure pendant 2 jours consécutifs. Votre compteur a 4 cadrans: l'aiguille de 2 de ces cadrans tourne dans le sens des aiguilles d'une horloge, et celle des 2 autres à l'inverse. Lisez les cadrans de gauche à droite, inscrivez le dernier chiffre devant lequel est passée l'aiguille de chaque cadran et multipliez-le par 10.

En mesurant votre consommation d'électricité, vous pourrez déterminer si vos efforts d'économies de l'électricité ont porté fruit et quelles sont les méthodes les plus efficaces à employer. Les besoins moyens d'un domicile sont d'environ 33 kilowatts-heures par jour.

Si votre domicile est chauffé à l'électricité et si votre chauffe-eau fonctionne également à l'électricité, sachez que la majeure partie de l'électricité utilisée sert à ces deux systèmes.

Comment peut-on encourager les économies d'électricité?

Le moyen dont dispose le fournisseur de limiter la consommation de l'électricité repose sur les méthodes d'établissement des prix. Une demande accrue d'électricité se traduit par une augmentation des approvisionnements nécessaires qui, à son tour, entraîne une hausse des prix. Des prix plus élevés encourageront le consommateur à limiter son utilisation d'électricité si, à ses yeux, les bénéfices qu'il en tire ne justifient pas le coût.

De son côté, le fournisseur peut, là où c'est possible, installer des compteurs individuels plutôt que communautaires. Ces derniers sont souvent installés dans des immeubles à appartements et seule la somme totale de l'électricité consommée est enregistrée. Les locataires paient évidemment leur électricité dans le montant de leur loyer; toutefois, ils paient un montant fixe et non pas selon leur consommation individuelle.

Dans le cas des maisons chauffées à l'électricité, une bonne isolation thermique peut faire économiser beaucoup. En choisissant ses appareils électroménagers avec soin, le consommateur peut déterminer lesquels lui sont absolument nécessaires et ceux qui lui feront économiser le maximum d'énergie.

Une utilisation adéquate de tout appareil électrique, un éclairage approprié, une planification de la préparation des repas, une diminution de la température de l'eau chaude et son utilisation plus rationnelle sont autant de façons d'économiser l'électricité.

Quelles sources d'énergie produisent notre électricité?

Dans une centrale hydro-électrique, la force de l'eau fait tourner des turbines qui produisent de l'électricité. L'autre moyen d'actionner les turbines est l'utilisation de la vapeur produite par la combustion de charbon, de pétrole ou d'uranium, combustibles pouvant tous alimenter des centrales thermiques.

En 1960, 93 p.c. de notre électricité était d'origine hydraulique et seulement 7 p.c. provenait de centrales thermiques classiques. En 1977, 69,5 p.c. de notre électricité provenait de centrales hydro-électriques, 22,7 p.c. de centrales thermiques classiques et 7,8 p.c. de centrales nucléaires.

En 1990, il se pourrait que les centrales hydro- électriques ne contribuent que pour 53 p.c. de la production totale d'électricité au Canada; l'importance du charbon s'accroîtra vraisemblablement comme source d'énergie thermique classique; on peut s'attendre également à une utilisation accrue de l'énergie nucléaire dans la production de l'électricité.

(suite la semaine prochaine)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

SUITE RAPPORT DE DR. MOTUT–

ROND POINT'& '79

Un grand merci à tous nos employés qui dépassent bénévolement en nombre d'heures les critères de leur tâche. Certains d'entre eux et d'entre elles, pour ne pas dire tous, sont en devoir presque 24 heures par jour.

Un grand merci aussi à tous les groupes qui manifestent une vie française en Alberta et dont plusieurs membres sont des membres de l'A.C.F.A. Je songe aux Scouts, aux Richelieu, aux Dames canadienne-françaises (et permettez-moi ici de féliciter d'une façon toute particulière Mme Gabrielle Baillargeon qui a mis un programme d'éducation adulte sur pied cette année qui mérite notre admiration). Merci aux artistes, aux chorales aux groupes de danseurs et de jeunes qui nous offrent de si beaux spectacles et qui le font avec un esprit bénévole.

Merci aux éducateurs qui oeuvrent souvent dans l'ombre et dont la tâche parfois ingrate, est à la base de notre avenir. Merci à vous tous qui vous occupez de l'enseignement du français de la pré-maternelle à la Faculté St-Jean et à l'Université.

Je ne voudrais oublier personne et la liste est longue. Merci aux jeunes de Francophonie-Jeunesse de l'Alberta de leur participation à nos activités... à leur président Patrick Fafard qui a toujours été présent aux réunions et qui a contribué d'une façon positive à nos décisions.

Merci à Radio-Canada et au poste C.B.X.F.T., à l'équipe du Franco, qui nous assurent un auditoire non seulement provincial mais national. Je les remercie surtout de participer avec nous et de nous apporter leur appui en maintes occasions, un appui qui pour beaucoup d'entre eux demande une compréhension de notre milieu et de nos problèmes et qui dépasse souvent les bornes de leur devoir officiel. Si parfois comme Président de l'A.C.F.A. je ne comprends pas toujours leurs horaires... j'apprécie néanmoins leurs invitations!

Je veux remercier aussi d'une façon toute particulière nos évêques, et nos prêtres qui souvent dans des situations difficiles, continuent d'assurer à nos paroisses les offices et les rencontres paroissiales. Je ne voudrais pas oublier nos religieuses qui par le passé ont oeuvré dans divers domaines de la société, en particulier en éducation, et qui aujourd'hui fondent des oeuvres de toutes sortes pour venir en aide aux déshérités, aux malades et aux femmes malheureuses. Je les remercie en votre nom du travail pastoral qu'elles font dans nos paroisses francophones et de leur aide précieuse dans divers domaines de la culture.

Un grand merci à vous tous, jeunes parents francophones, d'apprendre à vos enfants à parler français à la maison et d'insister pour qu'ils aillent aux maternelles et aux écoles bilingues et aux paroisses françaises. C'est par là que commence et que doit continuer la francophonie.

Merci à vous, les gens d'affaires et les professionnels qui affichez hautement votre caractère francophone et qui veillez à l'expansion des nôtres. Vous êtes la preuve vivante que la francophonie peut prendre sa place dans ces domaines. Vous avez fait preuve de vision et d'initiative et de cela, tous nous vous en sommes reconnaissants.

Pour être sûr de n'oublier personne, je vous dis à tous un merci personnel de l'aide que vous apportez, tant petite soit-elle, comme individus, à l'expansion culturelle linguistique, sociale, religieuse et économique de notre francophonie albertaine.

Au cours de l'année, en tant que Président, je vous ai servi de mon mieux. Je vous remercie tous de votre coopération et si je dois continuer, j'aurai encore besoin du support moral et de l'appui que j'ai tellement appréciés au cours de l'année et sans lesquels il aurait été difficile de bien fonctionner.

Le président,

Roger Motut

SUITE DE PAGE 3 LE DROIT A L'EDUCATION EN FRANCAIS EN ALBERTA

UNE POLITIQUE COHERENTE ET GLOBALE DE DEVELOPPEMENT

Comment résoudre tous ces problèmes?

Il faut sans plus tarder "une politique cohérente et globale de développement" propose M. Nogue. Il identifie trois décisions fondamentales qui, "à ce stade crucial du développement de l'éducation", devront être prises par le Gouvernement: la reconnaissance du droit constitutionnel à l'enseignement dans l'une des deux langues officielles du Canada, en Alberta, un engagement à fond de la part du Gouvernement albertain de pourvoir et de promouvoir un enseignement de qualité en Alberta, soit en anglais, soit en français. Et enfin une recherche des besoins actuels et futurs de la population albertaine en matière d'éducation bilingue afin que le Ministère de l'éducation puisse "planifier sur des données sérieuses".

Maxim Jean-Louis.

Calendrier

CALGARY

Vendredi 16 mars
Concert d'André Gagnon, pianiste québécois de renom, à 20h30 au Jubilee Auditorium, pour un soir seulement. Billets à la SFCC: 262-7075

Samedi 17 mars
Une première à Calgary: Initiation aux 2e et 3e degrés des Chevaliers de Colomb à l'église Ste-Famille. Renseignements: 242-1551 ou 242-2492.

Lundi 19 mars
Ciné-club adulte présente: La Chambre verte de Truffaut à 20h00 au 6e étage bibliothèque municipale, 616 Macleod Tr. S.E.

Vendredi 23 mars
Cours de préparation au mariage en anglais, les 23, 24 et 25 mars. Inscriptions: 263-0720, à l'église du Sacré-Coeur, 14e rue et 14e Ave. S.O.

Le théâtre de l'Alliance Française de Calgary les Tréteaux des Rocheuses présentent 4 nouvelles de Tchékov au Planétarium, 701 11 rue S.O. à 19h30. Billets en vente au Cercle Français de l'U of C et au collège Mont-Royal. Les pièces seront jouées aussi le samedi, 24 mars.

9 mars 1979



Le Salon du Livre de Rivière-la-Paix

Une grande fête du livre

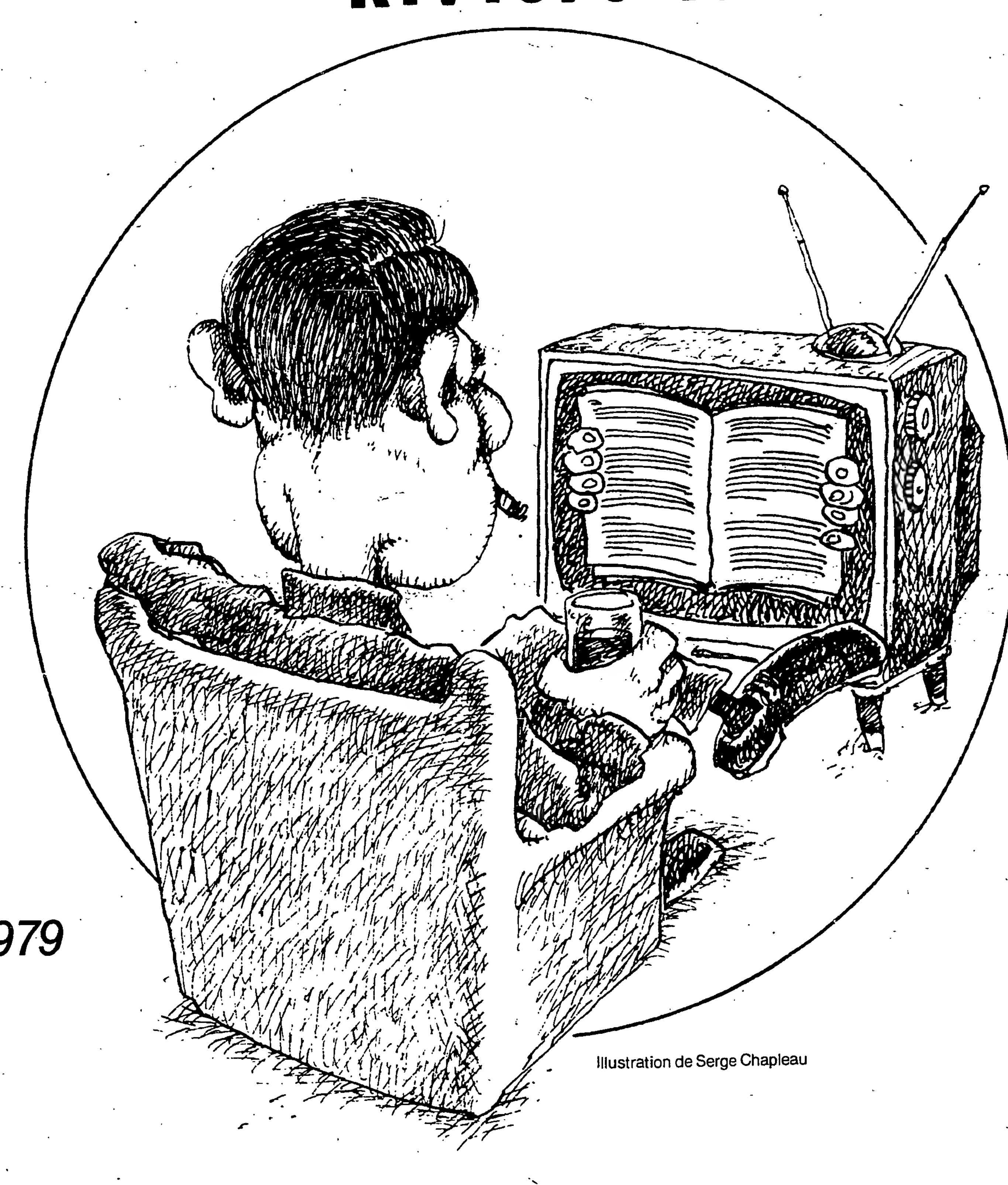


Illustration de Serge Chapleau

Ecole Routhier
Du 14 au 17 mars 1979

Sommaire

PROGRAMME

Mercredi, 14 mars

20h00

Ouverture officielle du Salon sous la présidence de M. Hector Goudreau, maire adjoint.

Mot de bienvenue de M. Raymond Despins, directeur de l'Ecole Routhier.

Conférencier: Représentant du Ministère de l'Education.

Invités: M. Armand Martel, A.C.E.L.F., Mesdames Dominique Blondeau, Paule Doyon, Nadine Mackenzie, et Bernadette Renaud, auteurs.

21h30

Chorale de Girouxville avec les solistes Loré Lee Turcotte et Rachelle Aubin.

Vin d'Honneur offert par la Caisse Populaire de Girouxville, la Caisse Francalta et la coopérative de St.-Isidore.

22h00

Fermeture

Jeudi, 15 mars

9h00

Rencontre des étudiants de l'Ecole Routhier avec les auteurs invités.

10h00

Ouverture du Salon.

10h00 à 12h00

Rencontre des étudiants des écoles primaires et intermédiaires avec Mesdames Bernadette Renaud, Paule Doyon et Nadine Mackenzie, auteurs.

Rencontre des étudiants des écoles secondaires de Donnelly et Falher avec Mme Dominique Blondeau et M. Yves Beauchemin, auteurs.

10h00 à 16h00

Projection continuelle de film de l'O.N.F. pour les étudiants et le public.

lieu: Gymnase de l'Ecole Routhier.

Programme: Disponible sur place.

Gouté offert par l'O.N.F.

13h00 à 16h00

Rencontre d'étudiants avec les auteurs invités.

16h00 à 17h00

Atelier de l'O.N.F. pour les professeurs

a) Information: sur les services de l'O.N.F.

b) Intégration: technique d'analyse d'un film 16 MM.

c) Animation: comment utiliser le film.

Personnes ressources: Jean-Claude Mahé et Ronald Bisson.

20h00

Soirée sous la présidence de M. Roger Laflamme, président de l'A.C.F.A. régional.

Mot du Dr. Roger Motut, président de l'A.C.F.A. provincial.

Lancement de livres

Marie Beaupré Leurs rêves, nos mémoires, présenté par M. Albert Turcotte.

Jean Pariseau Chants d'un Sourdaud Survivance Edmonton, présenté par M. Bernard Boulet.

21h00

Séance de signature par les auteurs.

Réception offerte par les éditeurs et par l'Alliance Chorale Alberta.

22h00

Fermeture

Vendredi, 16 mars

9h00

Rencontre des étudiants de l'école George P. Vanier avec les auteurs invités.

10h00

Ouverture de la salle d'exposition de livres.

10h00 à 12h00

Rencontre des étudiants avec les auteurs invités au salon.

10h00 à 16h00

Reprise de la projection continuelle de film de l'O.N.F. pour les étudiants et le public.

Gouté offert par l'O.N.F.

16h00 à 17h00

Ateliers de l'O.N.F. pour les professeurs.

20h00

Première de films au Cinéma 400:

- Au pays des couchers de soleil
- Rivière-la-Paix
- L'âge de la machine

22h00

Réception au gymnase de l'Ecole Routhier offerte par l'O.N.F. immédiatement après les projections.

22h00

Fermeture

Samedi, 17 mars

10h00

Ouverture du Salon

10h00 à 16h00

Présentation de films.

16h00

Clôture du Salon.

N.B. Tous les titres exposés seront en vente et vous pourrez vous les procurer sur place au Carrefour de Rivière-la-Paix.

Le livre: une liaison dangereuse

par Albert Brie

Récemment, une enquête sur les habitudes de lecture des Canadiens français révélait que 56% de la population d'âge adulte avouaient ne pas avoir lu un seul livre de leur vie. Effarant, mais indéniable. Après m'être désolé une minute, je me suis dit qu'il valait mieux trouver une explication à ce phénomène, c'est-à-dire un coupable.

J'ai commencé par éliminer les analphabètes. Ils ne sont pas six pour cent. Notre pays, réjouissons-nous, est l'un des moins illettrés de la planète. Je reste donc avec une bonne moitié de non-liseurs absolus.

Comment trouver des excuses à cette abstinence totale? Personnellement, j'estime infinitésimal le nombre de foyers où l'on ne trouve aucun livre de lecture. Bien entendu, je fais abstraction du "livre de messe".

Notre indifférence à la lecture, on en fait porter l'odieux par la télévision ou on l'impute à notre absence de vie intérieure qui nous ferait mépriser les valeurs de l'esprit. A mon point de vue, il faut remonter beaucoup plus loin. Cette froideur, pour ne pas dire ce dédain pour le livre, elle a été attrapée à l'école. En disant cela, je me rends compte que je blasphème. Qu'on entende d'abord ma plaidoirie.

Tous les enfants aiment les livres, même lorsqu'ils les déchirent ou les mangent, et cela aussi longtemps qu'ils ne savent pas lire. Les parents les leur font aimer en leur disant des contes qu'ils prennent justement dans des livres.

Un jour vient où ces petits vont à l'école. Là, on leur apprend à déchiffrer ces petits signes noirs si malins et si magiques. Une fois la clé découverte, ils pensent mais sans le dire: "Ce n'est donc que ça!" En possession du code, leur fièvre tombe: livre sans secret, livre sans intérêt. Et si, un jour, l'envie de savoir vient à ces petits curieux, ils iront le questionner le livre. Mais comme ils le savent toujours là, tout près, ils se disent: "Rien ne presse".

Il y a pire encore. A l'école, quels livres met-on sous la dent de ces petites têtes avides d'évasion? Des manuels qui enseignent, ordonnent, réglementent et spéculent... D'ailleurs, le vocabulaire scolaire a quelque chose de diablement rébarbatif pour l'imagination du poète qu'est l'écolier: leçon, devoir, problème, examen, note.

Que se passe-t-il dans la caboche de l'élève soumis à ces épreuves? Une simple et naturelle association manuel-livre. Seuls d'exceptionnels délurés, favorisés par des stimulants, arrivent à distinguer le manuel qui tue du livre qui vivifie. Jamais plus, le livre, le vrai livre ne se remettra totalement de cette promiscuité.

Je crois qu'il nous reste tous des séquelles de cette liaison dangereuse. Il m'arrive parfois de sentir ce malaise quand je suis sur le point d'aborder la lecture d'un ouvrage. Un jour, j'ai noté ma réaction dans mon journal: "Hé oui! on voudrait bien savoir ce qu'il y a dans les livres; malheureusement il y a cet ennui qu'il faut d'abord les lire."

"Leurs rêves, nos mémoires"

"Leurs rêves, nos mémoires" est l'histoire régionale Donnelly-Falher de genre folklorique. C'est une collection de faits, de documents et de récits écrits dans le langage du temps, à la façon dont les gens parlaient, qui, nous espérons fera connaître aux lecteurs, les pionniers de notre région.

En plus de l'arrivée, écrite en détail, le livre se compose de deux parties. Dans la première, il s'agit d'histoire en général que nous avons subdivisé en six thèmes; il y a l'aspect religieux, éducationnel, agricole, gouvernemental, social et général. Les biographies des familles forment la deuxième partie. Plusieurs des biographies ont été faites par des membres des familles en question, ces biographies démontrent un cachet très spécial que nous trouvions trop précieux pour toucher. Plusieurs des biographies dépeignent très bien les héros, enfin plusieurs des biographies illustrent le mode de vie du temps.

Je ne suis ni écrivain, ni historien, cependant ce livre de 500 pages et de 800 photos favorise bien l'ambiance du temps des pionniers. Nous avons fait notre possible pour vous plaire, et nous disons qu'il fut fait "à la bonne franquette"

On nous dit que ce volume est le premier de son genre publié en Alberta qui soit uniquement en français.

Marie Beaupré



Entretien

Le crescendo de l'ACELF

Une entrevue de Gérald Leblanc

C'est un camion bien spécial qui portera cet hiver les plus beaux fruits de la culture française d'Amérique aux quatre coins de la diaspora.

La boîte de ce précieux transporteur mesurera 28 pieds de long par 7 pieds de largeur et de hauteur. C'est l'espace requis pour les 600 caisses contenant les 20,000 livres d'ici, que l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) colportera dans sept centres de la francophonie hors Québec.

Au cours d'une entrevue au siège social de l'ACELF, la maison de la francophonie du Chemin Saint-Louis à Québec, M. Armand Martel nous annoncait en effet que la vente sera à l'honneur cette année dans les sept Salons du livre à Saint-Jean (Terre-Neuve), Shippagan (Nouveau-Brunswick), Saint Boniface (Manitoba), Saskatoon (Saskatchewan), Falher (Alberta), Vancouver (Colombie-Britannique), et Toronto (Ontario).

On disposera donc d'au moins dix exemplaires de chacun des 2,000 titres littéraires en montre aux salons, qui exposeront également 500 titres scolaires. Comme par le passé, le service de la vente sera assuré par un libraire local.

Cette introduction de la vente de tous les titres exposés constitue, selon M. Martel, la principale innovation de la troisième année des Salons du livre de l'ACELF.

A 57 ans, M. Martel est fier du succès remporté par cette initiative, qui coïncide avec sa troisième carrière, après celles d'éducateur et de fonctionnaire de l'éducation à Québec.

Quatre salons en 1977, 6 en 1978 et 7 en 1979: environ 5,000 visiteurs par exposition et la présence de 5 auteurs par salon l'an dernier; la collaboration et l'intérêt manifestés par les hôtes constituent, selon M. Martel, autant de signes encourageants pour l'avenir.

"Le témoignage le plus éloquent, ajoute-t-il, se retrouve dans les vingt demandes reçues cette année, de divers centres de la francophonie, pour l'obtention d'un salon du livre de l'ACELF."

Cheville ouvrière de ce projet, M. Martel a pu lui-même en tirer son profit en se familiarisant avec le monde des auteurs et éditeurs canadiens-français. Dans la même veine, l'objectif des Salons demeure la rencontre de tous les agents de la culture canadienne d'expression française: de l'auteur au lecteur, en passant par l'éditeur et le libraire.

Cette année encore, 80 éditeurs seront représentés aux Salons et l'on retrouvera, dans chaque centre, cinq auteurs d'ici qui passeront deux jours avec un public acquis ou à conquérir.

Grâce à une subvention du Conseil des Arts, grand mécène des salons de l'ACELF, un supplément littéraire publié par le Livre d'Ici paraîtra dans chacune des communautés visitées par les Salons.

En ajoutant cette année des centres de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve, l'ACELF complète son tour de la francophonie dans les neuf provinces anglaises au Canada.

C'est un peu beaucoup le Québec qui visite Falher par le truchement d'un Salon du livre. L'ACELF croit ainsi, non seulement montrer que la production littéraire est abondante et variée mais aussi et surtout donner l'occasion aux francophones de Falher de connaître le Québécois dans ce qu'il a de plus intime, de plus véridique, démentant ainsi les rapports de presse qui souvent font passer le Québécois pour un citoyen canadien brouillon et même inquiétant.

Les visiteurs du Salon du livre, s'ils veulent avoir un instantané du Québec dans sa vérité particulière, trouveront dans la production littéraire des auteurs Québécois un portrait moins simpliste de ses compatriotes.

Ces écrivains proposent, selon une sensibilité qui est propre à chacun, leur vision du monde qui déborde le cadre de frontières closes. Le lecteur de Falher, s'il se met en frais de connaître le Québécois d'aujourd'hui y verra, à n'en pas douter, que de Maillardville à Saint-Jean Terre-Neuve, en passant par Montréal les francophones se reconnaissent ce lien du coeur que les barrières géographiques n'arriveront jamais à rompre.



Monsieur Armand Martel

Les petites nouvelles

17 Salons en 3 ans

Quatre salons en 1977: Saint-Boniface (Manitoba), Sudbury (Ontario), Moncton (Nouveau-Brunswick) et Pointe-de-l'Eglise (Nouvelle-Ecosse).

Six salons en 1978: Edmonton (Alberta), Toronto (Ontario), Ottawa (Ontario), Edmundston (Nouveau-Brunswick), Bathurst (Nouveau-Brunswick) et Village des Abrams (Ile-du-Prince-Edouard).

Sept salons en 1979: Saint-Jean (Terre-Neuve), Shippagan (Nouveau-Brunswick), Saint-Boniface (Manitoba), Saskatoon (Saskatchewan), Falher (Alberta), Vancouver (Colombie-Britannique) et Toronto (Ontario).

La maison de la francophonie

Après coup, l'on se rend compte que l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) était faite sur mesure pour organiser des Salons du livre dans la francophonie canadienne. "Favoriser la distribution de toute publication capable de servir dans tous les milieux la cause de l'éducation et de la culture d'expression française", lit-on en effet dans le programme d'action de l'ACELF. Depuis 4 ans, l'ACELF a pignon sur rue au 980 Chemin Saint-Louis à Québec. Héritée de la famille Vachon, cette splendide demeure a été rebaptisée "Maison de la francophonie". Il faut espérer que l'ACELF établisse un réseau de distribution comparable à celui qui a fait la fortune des fameux "petits gâteaux Vachon".

Les autres membres de la famille

Le livre n'est pas orphelin dans cette famille de la culture française du Canada. Les autres membres de la famille (revues, films, chansons et musique) sont donc à l'honneur dans les Salons de l'ACELF. L'on y expose en effet toutes les revues d'expression française publiées au Canada et la musique d'ambiance est de la même lignée. L'Office national du film profite enfin des intermèdes pour diffuser ses plus récents films sur le monde littéraire et ses artisans.

Une idée de Théo Thériault

La bonne conversation au bon moment fait parfois des merveilles. Permanent de l'ACELF dans les provinces de l'Atlantique, M. Armand Martel entendait souvent parler de l'utilité d'organiser des Salons du livre dans la francophonie canadienne. L'idée faisait son chemin lentement jusqu'à ce qu'un animateur culturel de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Théo Thériault, force l'aurore à naître. "Non seulement utile mais nécessaire" a fait valoir M. Thériault à M. Martel. Une rencontre avec les Editeurs et le projet était né autour du programme d'aide à l'édition du Conseil des Arts. Malheureusement, l'Ile-du-Prince-Edouard n'a pu profiter la première année de l'initiative des siens. Mais M. Thériault a reçu sa récompense en 1978 alors qu'un Salon de l'ACELF était organisé au Village des Abrams.

De $20,000 à $128,000

La foi transporte les montagnes et le bénévolat accomplit des merveilles. Mais il faut encore payer le papier, la publicité, le transport et l'hébergement des auteurs. C'est ici que le Conseil des Arts entre en scène. Des sommes de $20,000 et $40,000 ont été octroyées pour les Salons de 1977 et 1978. Cette année le Conseil a versé $128,000 pour les sept salons de l'ACELF. Cette forte hausse s'explique par l'intégration de toutes les dépenses au bureau de M. Martel. Par le passé, le Conseil défrayait directement les frais de représentation des auteurs et la publicité. Dorénavant, toutes les dépenses sont assumées par l'ACELF, y compris la publication des suppléments littéraires.

Ce supplément a été réalisé en collaboration avec le Franco-Albertain, le comité local du Salon du livre, l'ACELF et le Livre d'Ici, grâce à l'aide du Conseil des arts du Canada.

Selon M. Alfred Monin, l'ACELF est une garantie de solidarité entre les Canadiens français...

par Albert Brie

L'Association canadienne d'éducation de langue française, l'ACELF, est sans aucun doute l'organisme national le plus apte à favoriser l'essor de l'éducation et de la culture d'expression française au Canada.

L'Association créée en 1947 vise à polariser et à donner ainsi un poids et une vigueur plus grandes à l'oeuvre d'éducation, fer de lance de toute société en mutation toujours accélérée.

De là que le rôle de l'ACELF se doit de ramifier son action et compter sur la vigilance dynamique de son Conseil et de ses membres.

Monsieur Alfred Monnin, de Saint-Boniface, qui vient d'être réélu à la direction générale pour un second mandat, ne se cache pas l'ampleur de la tâche. Habitué à l'action sociale, il trouve stimulant la diversification des initiatives que l'ACELF met de l'avant et des oeuvres auxquelles d'autres organismes l'invitent à apporter sa collaboration.

L'Action de l'ACELF, on le sait, rayonne d'un bout à l'autre du pays et peut être considérée comme la plus solide garantie de solidarité entre les Canadiens de langue française.

Si nous convenons de nous en tenir qu'à son action culturelle, souligne Monsieur Monnin, il n'y a qu'à regarder la participation de l'ACELF aux manifestations de cet ordre.

Par exemple, elle diffuse sa propre revue afin de fournir à des auteurs prestigieux l'occasion de publier des articles ou des études intéressant le francophone en territoire canadien.

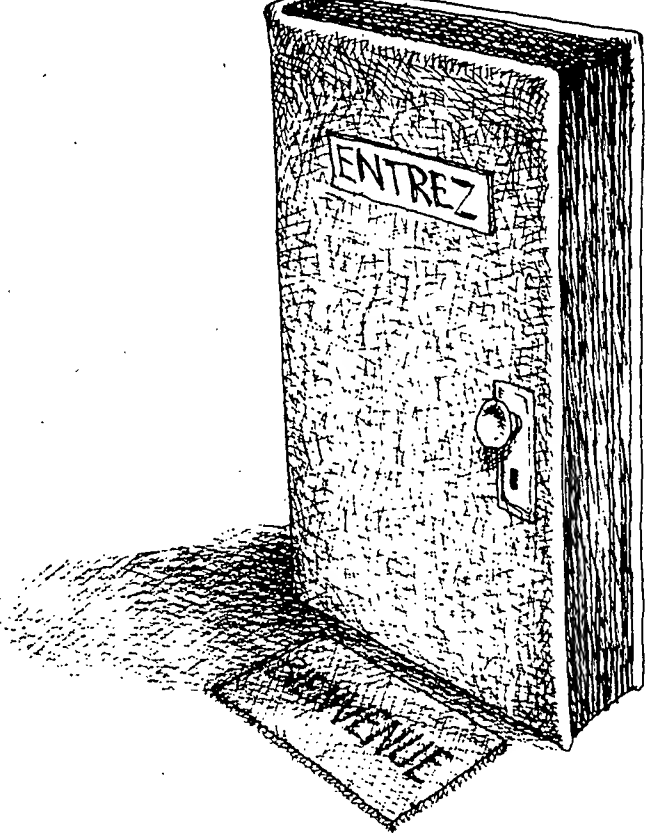
L'ACELF a mis de l'avant un programme de sensibilisation à la lecture, dont l'objectif à court terme est de développer le goût de la lecture du livre canadien auprès des étudiants francophones et auprès des étudiants anglophones comme développement du français langue seconde.

Une autre action concrète que l'ACELF veut privilégier est une maison d'édition qui rallierait toute la francophonie. A cela, il faut ajouter des concours littéraires afin d'aiguillonner l'esprit de création chez les auteurs d'oeuvres littéraires pour enfants.

M. Monnin nous apprend la re-naissance du concours Littérature-Jeunesse. Ce concours, instauré en 1957 et maintenu jusqu'en 1962, avait permis à plus d'une vingtaine d'écrivains de voir leurs écrits couronnés publiquement et recommandés aux parents et aux éducateurs.

Mais cette année, à l'occasion de l'Année internationale de l'enfance, les dirigeants de l'ACELF ont décidé de relancer le concours et d'offrir au lauréat un montant de mille dollars.

Après trente-deux ans de vie active, l'ACELF est loin de s'asseoir sur ses lauriers. Elle continue de magnifier l'oeuvre d'éducation dont le maître mot est celui de responsabilité. Responsabilité de perpétuer ce monde et de le donner à des enfants, à des jeunes et moins jeunes qui veulent, eux aussi, ajouter quelques pierres à l'édifice.



Concours

Place aux jeunes

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) fait revivre son concours **Littérature-Jeunesse.**

Ce concours instauré en 1957 et maintenu jusqu'en 1962, permit à plus d'une vingtaine d'écrivains de voir leurs écrits couronnés publiquement et recommandés aux parents et aux éducateurs.

L'ACELF avait cessé de décerner ces prix annuels par suite de difficultés financières, mais la relève avait été alors assurée par le Ministère des affaires culturelles du Québec.

A l'occasion de l'Année internationale de l'Enfance, les dirigeants de l'ACELF ont décidé de relancer le concours et d'offrir au lauréat un montant de mille dollars.

C'est madame Alvine Bélisle, membre fondateur du Prix ACELF, qui présidera le jury; les noms des personnes membres du jury ne seront dévoilés qu'au jour de la remise du prix.

Le coordonnateur du concours, monsieur Guy Brosseau, professeur à l'Université de Sherbrooke et ex-président général de l'ACELF (1974-1976), fera parvenir les renseignements utiles à toutes les personnes qui en feront la demande.

Participants
Toute personne de citoyenneté canadienne peut participer à ce concours.

Oeuvre
Chaque écrit soumis doit être:

1- en langue française;
2- destiné aux enfants de 8 à 12 ans;
3- un manuscrit non encore édité portant sur la catégorie roman ou conte;
4- dactylographié à double interligne sur papier 8 1/2 X 11, d'une longueur mininum de 100 pages mais ne dépassant pas 250 pages;
5- le manuscrit présenté en 5 copies doit être signé d'un pseudonyme;
6- accompagné d'une enveloppe **scellée** identifiée uniquement par le même pseudonyme et contenant le nom, l'adresse complète, le code postal, le numéro de téléphone du concurrent;
7- expédié en **recommandé.**

Remarques

1) Sont exclues:
A) les bandes dessinées
B) les traductions
2) Un auteur peut ne pas se limiter à un seul manuscrit; il devra alors signer d'un nouveau pseudonyme chacun de ses écrits, sans oublier de préparer l'enveloppe scellée correspondante.
3) Chaque manuscrit demeure la propriété de son auteur et lui sera retourné après l'attribution du prix ACELF 1979.

Date limite
Chaque écrit soumis doit être expédié avant 24 hres (minuit), le vendredi 30 mars 1979; le tampon de la poste fera autorité pour trancher tout litige.

Adresse
PRIX ACELF 1979
Livres pour enfants
Secrétariat de l'Association canadienne d'éducation de langue française
Maison de la francophonie
980, chemin Saint-Louis
QUEBEC, P.Q.
G1S 1C7.

Attribution du Prix ACELF 1979
C'est le samedi 18 août 1979 que le prix de mille dollars sera remis au lauréat. La cérémonie se déroulera lors du banquet de clôture du Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) à l'hôtel Loews Le Concorde, Québec. Les frais de transport et de séjour seront assumés par l'ACELF.

L'ACELF décide de mettre sur pied sa propre maison d'édition

Depuis plusieurs années, l'ACELF souhaitait mettre sur pied sa propre maison d'édition. Or à l'occasion d'une réunion du conseil d'administration, tenue à la fin d'octobre dernier, les directeurs ont accepté à l'unanimité un projet que leur a soumis le secrétaire général, monsieur Raymond Beauchemin, ayant pour but la mise sur pied d'une maison d'édition dite **les éditions de la francophonie.**

Cette Corporation a les objectifs suivants: promouvoir, par l'édition, la culture et la langue française en territoire canadien; susciter la création d'oeuvres canadiennes-françaises; stimuler, par l'édition, une saine motivation chez les auteurs francophones canadiens; éditer toute oeuvre canadienne-française susceptible d'aider les Canadiens français dans l'épanouissement de leur culture, plus particulièrement dans le domaine de l'éducation; éditer toute oeuvre canadienne-française pouvant mettre en valeur et enrichir le patrimoine canadien; éditer toute oeuvre canadienne-française susceptible de mieux faire connaître les Canadiens français et leurs richesses culturelles tant au Canada qu'à l'étranger; éditer toute oeuvre francophone pouvant contribuer à l'expansion de la culture et de la langue françaises au Canada; apporter son appui, en autant que faire se peut, aux maisons d'édition à but non lucratif, qui ont pour objectif de promouvoir la culture et la langue françaises, par le biais de la coédition.

Les membres du Conseil d'administration des **éditions de la francophonie** représentent les différentes communautés francophones au Canada. Nous y retrouvons M.M. Alfred-M. Monnin, président général (Winnipeg, Man.) et Raymond Beauchemin, secrétaire général et administrateur (Sillery, Qué.); ainsi que les directeurs: Eudore Lavoie (Edmundston, N.-B); Luc Rainville (Montréal, Qué.); Claude Quintin (Sherbrooke, Qué.); Omer Deslauriers (Toronto, Ont.); Liliane Beauchamp (Sudbury, Ont.); Charles P. Bouton (Vancouver nord, C.B.).

L'ACELF espère, par cette maison d'édition, apporter sa contribution au monde de l'éducation française.

Les auteurs présents au Salon



Nadine D. MacKenzie

Nadine Danielle MacKenzie est une citoyenne du monde et une fille de l'Alberta.

Que de chemin parcouru pour une si jeune artiste! Nous renonçons à la suivre. Elle a fait la meilleure part de ses études à la Schola Cantorum de Paris, dont elle est sortie diplômée en Histoire de la musique en plus de se nantir d'un diplôme en Musique extra-européenne.

La musique l'occupera longtemps comme élève puis comme professeur tant à Paris qu'à Vienne.

Attirée par le journalisme et en raison de son éclectisme, elle sera critique d'art en peinture, musique, danse classique et moderne. En plus de parcourir la France, pour y dispenser ses connaissances musicales, elle se retrouve en Angleterre où elle est professeur de français au Elmhurst Ballet School, à Cumberly dans le Surrey.

Nomade par goût, elle se résigne (pour combien de temps?) au pays. Ele se destine à l'enseignement du français à l'université de Calgary et au Collège Mont-Royal de la même ville. Elle sera en même temps correspondante pour Radio-Canada international. En 1976, au service de la Radio française d'Edmonton, elle se verra confier la charge des services français de la CBC de Calgary l'année suivante.

Elle manie plusieurs langues, en plus du français et de l'anglais, soit l'allemand et le russe.

Toutes ces occupations absorbantes ne l'empêchent pas de se consacrer à l'écriture. Aux Editions du Blé, elle publie **La Moto bleue**. Actuellement, elle compte faire éditer aux Editions du Seuil, **L'écrivain maudit**, pour adultes. Bientôt, si ce n'est pas déjà fait, paraîtra **Le petit dinosaure de l'Alberta**, un conte pour enfants.

Nadine Danielle MacKenzie est profondément attachée à son pays d'origine (...) l'Alberta. La preuve en est qu'elle prépare pour Radio-Canada international une série d'émissions sur l'Histoire de l'Alberta et un trésor d'anecdotes sur l'Histoire de l'Ouest canadien.



Dominique Blondeau

La jeune et vaillante communauté française de Falher en Alberta sera l'hôte du Salon du Livre, initiative de l'Association canadienne d'éducation de langue française. Quel plus éloquent témoignage de foi dans la vie française, où il n'y a pas que bétail, blé, charbon, pétrole et... Banff ou le Rodéo.

Le Salon du Livre tenu à Falher, à partir du 14 mars, à l'Ecole Routhier, accueillera des auteurs de ce coin de pays particulièrement et, fait unique, qui sont tous des écrivains féminins. Plus encore, elles ont toutes ce talent rare de comprendre l'âme enfantine.

Nommons ces auteurs: Paule Doyon, Nadine MacKenzie, Bernadette Renaud et Dominique Blondeau.

Dominique Blondeau est née en France où elle a fait ses études. Elle a gagné ensuite l'Afrique du Nord pour enfin s'installer au Québec.

Elle a d'abord, pour gagner sa croûte, travailler dans l'informatique. Dans ses loisirs, elle s'adonnait à son dada: l'écriture, mais se gardait bien de publier, du moins pour un temps.

Puis elle a osé. A Montréal, elle a publié trois romans: **Les visages de l'enfance**, aux Editions de l'Actuelle; **Demain, c'est l'Orient**, aux Editions Leméac; **Que mon désir soit ta demeure**; aux Editions La Presse. Très bientôt, elle fera éditer deux romans, actuellement entre les mains d'éditeurs montréalais.

Paule Doyon

Paule Doyon, comme écrivain, a plusieurs cordes à son arc. Elle dira: J'éprouve un attrait particulier pour le genre un peu fantastique, parce qu'il se situe plus dans l'imaginaire. C'est pourquoi le conte pour enfants est "un lieu" où je me sens à l'aise parce que l'imagination n'y est pas bridée. Tous les possibles peuvent y naître".

Originaire de l'Abitibi, Paule Doyon y a vécu jusqu'à l'âge de vingt ans. Puis, elle a gagné le Sud, notre Sud à nous, plus précisément à Grand-Mère où elle habite les dix-neuf années suivantes. Aujourd'hui, elle a sa petite patrie à la Tuque. En somme, Paule Doyon est mi-Abitibienne, mi-Mauricienne. Elle ne s'est pas laissée avaler par la ville et elle ne la regrette pas.

Paule Doyon, à ce jour, a publié vingt-deux contes pour enfants aux Editions Paulines. Elle a écrit deux pièces de théâtre, toujours pour les enfants de la Haute-Mauricie.

Dans ses tiroirs, elle conserve plusieurs manuscrits de romans qu'un jour sans doute, elle fera éditer. On ne compte pas les nouvelles et les contes que les lecteurs et lectrices de Châtelaine, Perspectives et même Les Ecrits du Canada français ont reproduits. On lui doit aussi **Fleurs de lis**, une anthologie d'écrits du Canada français qui a vu le jour en Ontario.

Comme on le constate, Paule Doyon se passionne pour toutes les formes d'écriture. Parmi ces albums publiés, citons: **Noirette, Comic et Alain, Roussette Vagabond, Apic et Nectarine, Eugène Millepattes, Le monde de Francis et Nathalie**, etc.





Bernadette Renaud

Il s'écrira beaucoup de livres dans les mois qui viennent. L'Année internationale de l'enfant suscitera des "vocations" spontanées. Il faudra se méfier de ces charlatans profiteurs.

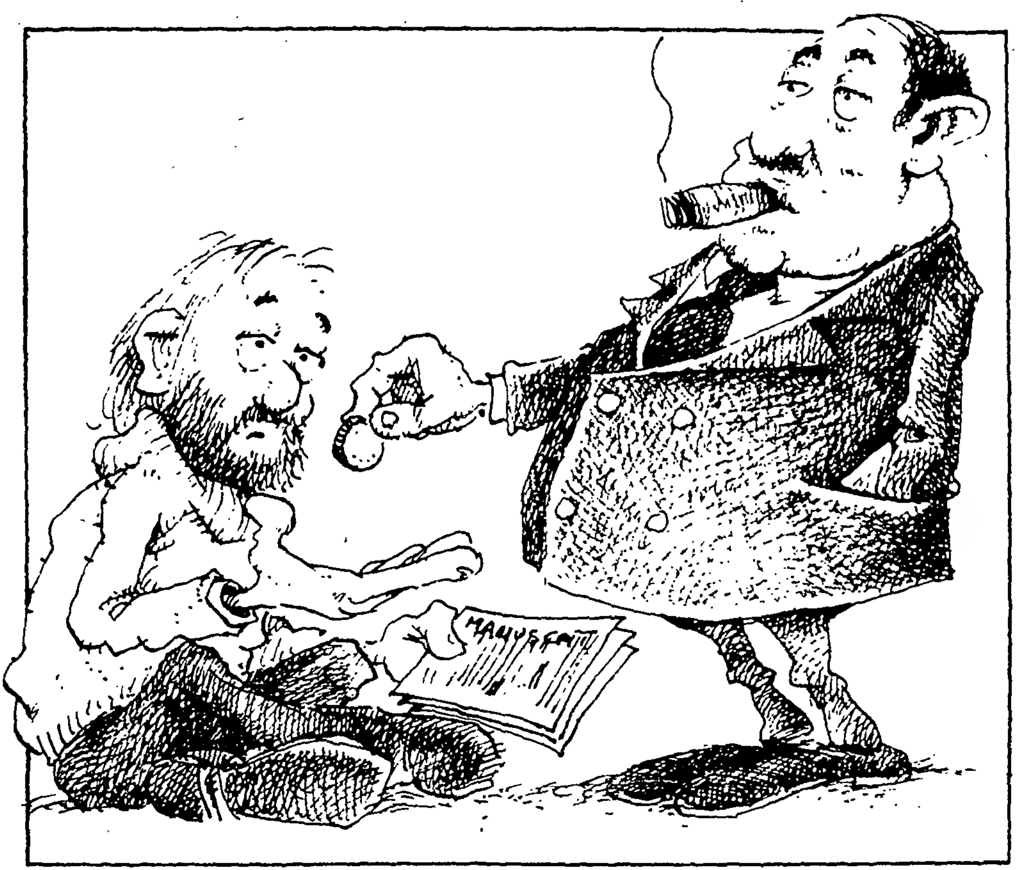
Par bonheur, nos vrais auteurs pour enfants n'ont rien de ces opportunistes. Les petits, ils les ont reconnus avant, ils sont des leurs. Ils savent dire et sentir avec le poète: "Il est si beau, l'enfant, avec son doux sourire, sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire, ses pleurs vite apaisés..."

Au Salon du Livre de Falher, Bernadette Renaud compte bien les retrouver ces jeunes lecteurs, ces amis. Elle les connaît bien. Bernadette Renaud s'est vue offrir deux prix pour un conte d'enfants: **Emilie, la baignoire à pattes**, aux Editions Héritage.

En 1976, elle a gagné le prix de la section Littérature de Jeunesse du Conseil des Arts. Elle a aussi remporté le Prix Alvine Bélisle, décerné par l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation.

Avant de se consacrer entièrement à la littérature pour enfants, Bernadette Renaud a fait métier après métier, allant de l'enseignement au travail de secrétariat.

Et depuis deux ans, elle ne chôme pas. Pour le bénéfice du Sablier, dans la Collection Tic Tac Toc, elle a écrit, pour les 12-13 ans, un roman intitulé **Le chat de l'Oratoire** qui a paru chez Fides l'an dernier.



Caricature de Serge Chapleau

Une ville Une culture Une idée...

par Michel Nadeau

Un peu comme une troupe de saltimbanques, les organisateurs du Salon du livre canadien d'expression française apportent avec eux à chaque hiver la fête du livre et de l'image.

Cette année, cet événement se tiendra dans sept villes canadiennes; la tournée a débuté à Saint-Jean, Terre-Neuve pour se terminer, le 24 avril, à Toronto après des escales de quatre jours à Shippagan, Saint-Boniface, Saskatoon, Fahler et Vancouver.

C'est la troisième année consécutive que l'Association canadienne d'éducation de langue française réalise cette manifestation culturelle avec la collaboration de responsables régionaux. En 1976 et 1977, dix villes ont été visitées.

L'un des objectifs de la rencontre est de présenter les plus récentes parutions de l'édition francophone au Canada. Mais on trouve aussi des ouvrages publiés au cours des dernières années: en tout, pas moins de 3,000 titres écrits par des gens d'ici.

Le Salon du livre n'est pas qu'un simple étalage de bouquins.

Il y a d'abord des auteurs, des différentes régions du Canada, qui viennent présenter leurs oeuvres. C'est l'occasion de rencontrer ces hommes et ces femmes qui, un jour, ont décidé de poser un geste important: écrire un livre.

A travers des colloques, des conférences ou des panels, le public donne sa réaction à ces oeuvres et communique aux éditeurs les besoins ressentis par les lecteurs.

On trouve aussi un petit coin pour les périodiques et les disques; dans tous les cas, il s'agit de "produits culturels" faits par des auteurs canadiens-français.

La venue du Salon du livre sert de prétexte pour une fête de culture.

Les responsables régionaux ont prévu différents programmes. Les activités variées iront d'une pièce de théâtre de Jean Barbeau à des échanges virils entre auteurs-étudiants en passant par la cérémonie officielle avec M. le ministre et la présentation de courts métrages par l'Office national du film.

L'édition est aussi une de nos industries culturelles. Voilà pourquoi éditeurs et libraires en profitent pour se rencontrer et discuter ensemble des prochains arrivages. Bibliothécaires et acheteurs de manuels scolaires cherchent les titres qui figurent sur leur liste d'achats.

Pour le simple lecteur, séduit par des couvertures et des titres qui cherchent à attirer son regard, le Salon permet de flâner durant des heures. (Une bonne idée serait d'ajouter quelques chaises pour donner au visiteur des moments de répit).

Il faut mentionner ici que, cette année, tous les livres pourront être achetés sur place. Finies les commandes et les attentes. C'est le libraire de l'endroit qui assume la responsabilité de cette opération.

Autre innovation à l'intention des anglophones qui, piqués par leur curiosité décident de passer au Salon, ils pourront désormais se procurer les ouvrages des auteurs canadiens-français traduits dans la langue de Shakespeare.

D'une simple vitrine de l'expression littéraire, le Salon du livre canadien d'expression française devient au fil des ans le salon de la création d'une culture vivante.

Une belle petite

par Réjean Beaudoin

En 1864, lors de la publication des **Anciens Canadiens** par Philippe Aubert de Gaspé, notre littérature compte déjà quelques livres, romans et poèmes uniquement inspirés par un patriotisme exacervé, teinté de romantisme. Mais la grande nouveauté des **Ancien Canadiens**, c'est sans doute qu'il constitue le premier roman historique à ce sujet canadien, genre qui connaîtra comme on le sait une nombreuse postérité (Laure Conan, Robert de Roquebrune, Léo-Paul Desrosiers etc.)

Philippe Aubert de Gaspé est le père d'un autre écrivain du même nom à qui revient l'honneur d'avoir écrit le premier roman canadien publié en 1837, quelques mois avant l'éclatement de la rébellion des Patriotes. Il s'agit d'un petit livre intitulé **Le chercheur de trésors** et sous-titré "l'influence d'un livre". C'est une histoire de magie et de sorcellerie comme il semble que ce fut dans le goût de nos ancêtres, qui raconte les mésaventures d'un alchimiste québécois du nom de Charles Amand qui opère d'après **Le petit Albert**, sorte de petit manuel de secrets magiques dont on était fort entiché dans les campagnes malgré le zèle de nos curés à pourchasser sans relâche la superstition.

Philippe Aubert de Gaspé avait 77 ans lorsque parut à Québec chez Desbarats et Derbishire, les **Anciens Canadiens,** ce roman qui contient comme en germe beaucoup des éléments potentiels de nos romans ultérieurs. Le succès du livre fut immédiat. Il connut 9 éditions entre 1863 et 1971 (sa première édition fut tirée à 1,000 exemplaires; et la deuxième à 5,000), fut traduit en anglais dès l'année de sa parution sous le titre: **The Canadian of Old.** Les **Mémoires** de l'auteur publiées en 1866 furent aussi plusieurs fois rééditées.

Les **Anciens Canadiens** forment une oeuvre curieuse qui allie une intrigue romanesque des plus romantiques à un mélange de souvenirs, d'anecdotes et de remarques parfois presque ethnographiques, comme si l'écrivain avait à se faire témoin d'un état de choses et d'un mode de vie condamnés à disparaître. En 1954, on abolit le système seigneurial: les seigneurs voient leurs domaines rachetés par l'Etat, et le romancier, seigneur de Port-Joli, obtint des revenus intéressants de cette expropriation. Mais il n'en assistait pas moins à la disparation du monde dans lequel il avait vécu. Il y a une partie très documentaire dans un livre comme **Les Anciens Canadiens** qui en fait un peu le testament du romancier, même si la verve bon-enfant de l'auteur évite la gravité dans le tableau qu'elle évoque de la vie d'autrefois.

Philippe Aubert de Gaspé accuse un goût marqué, sans doute conforme à l'esprit de ses contemporains, pour les histoires de sorciers et de feux-follets. C'est là aussi l'origine (écrite) d'une mine d'inspiration abondante pour tous les conteurs et beaucoup de romanciers qui viendront.

Laure Conan (1845-1924) fut ici la première femme écrivain. Quantitativement, son oeuvre consacre la vogue et l'engouement prononcé de son temps pour le roman historique: elle céda sur ce point à l'influence de l'Abbé Casgrain qui découvrit et dirigea son talent. Mais ce ne sont pas ses romans historiques (**A l'oeuvre et l'épreuve**, 1891; **L'Oublié**, 1900; **La sève immortelle**, 1925) qui font la place qu'occupe cet auteur dans notre littérature. C'est plutôt d'avoir écrit, en y exprimant (avec combien de pudique discrétion et pourtant avec quel transparent symbolisme) le drame intime d'un premier amour malheureux, notre premier roman psychologique: **Angéline de Montbrun**. Le livre parut en 1881 dans **La terre canadienne** avant d'être publié en volume en 1883 grâce aux bons soins de l'Abbé Casgrain.

Il faut toujours qu'il y ait, dans une famille comme dans une production littéraire, une dissidence, un écart qui remet en cause la tranquilité des choses bien établies. Dans la littérature québécoise, c'est à Albert Laberge que revient ce rôle de mouton noir.

Son roman, **La Scouine,** n'est pas une fresque de la vie paysanne mais une dénonciation virulente de la "mystique nationale" qui l'idéalise: cette dénonciation procède par une série de scènes plus ou moins indépendantes, (34 chapitres), aucunement reliées entre elles par une intrigue, mais ne présentant comme continuité le retour des mêmes personnages dans un temps et un espace commun. L'oeuvre vaut avant tout par sa puissance de choc: Laberge a connu et observé de près le milieu qu'il décrit, c'est en gros sa campagne natale de Beauharnois, et il en traduit l'expression par une vision très dure qui souligne impitoya-



histoire du roman canadien-français

blement son caractère clos, fatal et désespéré. **La Scouine** a été écrite sur une assez longue période de temps (de 1899 à 1917), l'auteur travaillant séparément au gré de son humeur chacune des petites scènes qui composent le récit. Cette méthode lui était coutumière: il travailla 40 ans à un roman resté en chantier, **Lamento**, qui raconte l'histoire de sa liaison avec une maîtresse du nom de Florida. L'oeuvre est restée inédite dans un manuscrit fort touffu.

Des extraits de **La Scouine** paraissent en 1903 dans le menu du banquet de l'Association des journalistes, en 1909 dans la revue de **Le Terroir**, puis dans la **Semaine**, hebdomadaire qui attaque le monopole de l'Eglise sur l'éducation. Ce journal disparaît la même année sous le coup d'un amendement de Mgr Bruchési qui condamne en même temps la prose de Laberge. Ce dernier attendra 1918 pour publier son livre dans une édition à ses frais et à très bas tirage (64 exemplaires).



Aucune mention d'Albert Laberge ni de son oeuvre ne figure dans aucune histoire de la littérature avant celle de Gérard Tougas (P.U.F.) en 1960. C'est une sorte de paria de nos lettres que Gérard Bessette s'est employé à réhabiliter en publiant en 1962 une **Anthologie d'Albert Laberge**. Plusieurs éditions "pirates" de la **Scouine** ont précédé la réédition du texte par l'Actuelle en 1972.

Le roman de la terre est un genre qui englobe un si grande partie de la production littéraire jusqu'en 1945 qu'il représente presque la totalité de notre fiction jusqu'à cette date. Depuis **La terre paternelle** de Patrice Lacombe qui a inauguré le genre en 1846, en passant par **Jean Rivard** d'Antoine Gérin-Lajoie, la seule énumération des titres, comme **Restons chez-nous, Chez nos gens, L'appel de la race**, suffit à nous donner une idée de cette catégorie des textes qui ont servi pendant un siècle à fournir le prétexte d'une intrigue à l'affirmation de l'idéologie de la survivance axée sur la conservation des traditions religieuses, de la langue française et des coutumes paysannes.

Si la plupart de ces sermons patriotiques et moralisateurs ont maintenant sombré dans un oubli d'où ils ne méritaient plus d'être tirés (sauf pour le plaisir et l'étude de quelques chercheurs), il serait par contre injuste de ne pas se souvenir des quelques très rares exceptions qui témoignent de ce que ces thèmes (du nationalisme traditionnel) ont pu s'élever, grâce à des écrivains de génie, au rang des purs chefs d'oeuvre. Parmi les plus hautes réussites de cette catégorie d'écrits qu'on appelle encore le roman de la fidélité, **Menaud maître-draveur** mérite peut-être d'occuper la première place. Son auteur, Félix-Antoine Savard, est un homme dont la carrière (qui déborde largement l'activité littéraire) a épousé l'aventure québécoise de toute son époque.

1937 marque la publication chez Garneau à Québec de **Menaud maître-draveur**. C'est ici qu'il faut parler un peu de ce livre capital. **Menaud maître-draveur**, plusieurs critiques l'ont reconnu dès sa parution et François Ricard y insiste fermement dans une étude consacrée à l'art de F.-A. Savard, ne mérite pas d'être enfermé dans le classement qui en fait une simple expression de la mystique nationale à côté des titres que nous avons rappelés plus haut, **Menaud maître-draveur**, au-delà du lien qu'il entretient avec cette idéologie, est une épopée, un drame humain qui se joue entre le lyrique et la cosmologie. Ecrit à 41 ans, son auteur soutiendra plus tard que ce livre est "une blessure de jeunesse". C'est la révolte muette de tout un peuple à qui ce chant d'amour et de mort veut donner une voix. A cet égard, le dénouement du récit (la folie du héros) est riche d'une signification qui semble embrasser et rejoindre le destin de plus d'un créateur parmi les nôtres: ne pouvant accepter la dépossession, ne pouvant pas davantage affronter l'ennemi en combat singulier comme le commande le décor épique de l'action, Menaud sombre dans un délire qui égare sa raison alors qu'un protagoniste observe que: "c'est pas une folie comme une autre. Ça me dit à moi que c'est un avertissement". (Menaud p. 213)

Texte primordial et prophétique, Menaud l'est aussi d'une autre façon: en reprenant pour l'agrandir et le porter à son plus haut degré d'accomplissement les motes d'un autre texte. En effet, c'est à la lecture du roman de Louis Hémon, **Maria Chapdeleine** (1914), que le héros de Savard est happé par la grandiose aventure de révolte qui l'emportera. Dans l'esprit de Menaud, les paroles du livre de Louis Hémon agissent comme un texte sacré, comme le dépôt d'une mémoire secrète inscrite au fond de lui-même et qui commande un devoir, une action. Chasser l'intrus, éloigner l'ennemi, libérer le pays de l'étranger qui l'exploite et qui le dépossède, tel est le message clairement perçu par le draveur dans les mots du roman qui disent que "rien n'a changé", que "nous sommes restés...". Par le biais du texte sacré, Menaud entend la voix des morts qui renoue le dialogue avec la volonté impérieuse et héroïque des ancêtres. Rarement a-t-on vu dans notre tradition littéraire l'exemple d'une si féconde et si intime relation de deux textes. En créant la très forte image de ce draveur vengeur de l'humiliation de la race. Savard a donné tout son sens à la conviction qu'il aime exprimer en disant que: "Charlevoix est le comté le plus métaphysique du Québec". Menaud à la limite, est une sorte d'incarnation des "voix" qui, dans **Maria Chapdeleine**, indiquent à l'héroïne le sens de la fidélité. Dans **Menaud**, cet impératif provient tout autant de la nature que des paroles sacrées prêtées aux "voix" de la nation.

Gabrielle Roy a inauguré un tournant de la littérature québécoise en publiant en 1945 son fameux roman, **Bonheur d'occasion**. Sans aucunement vouloir la réduire à ce seul titre (jamais écrivain d'ici n'a moins mérité d'être connu comme auteur d'un seul livre), il faut quand même dire que **Bonheur d'occasion** représente l'apparition de la ville et de l'univers urbain dans notre imaginaire. Gabrielle Roy doit à cette innovation le succès immédiat de son premier roman et la célébrité. Elle ouvrait la voie à toute une partie de notre production fictive, tardivement née à la fin de la guerre avec la disparition corrélative de la grande lignée du roman paysan qui s'était condamné à une mort certaine, en s'attachant complètement à l'apologie d'une tradition demeurée sans assise dans la réalité physique et sociale d'un Québec depuis longtemps déjà engagé dans l'aventure industrielle.

C'est de ce choix et de ce destin, assez dramatiquement vécu dans l'âme collective, dont témoigne l'oeuvre de Gabrielle Roy.

Sans faire de ce livre (**Bonheur d'occasion**) un premier jalon de la littérature "joualе", ce qui serait certainement trahir la meilleure part de l'oeuvre, il est manifeste que le fait d'inscrire dans un récit romanesque une aussi juste observation de la réalité sociologique du Québec de 1945, contenait virtuellement l'effervescence romanesque de 1965.

Mais pas plus que la carrière de Gabrielle Roy ne s'arrête à son premier roman, son art ne saurait se limiter à un certain réalisme sociologique. C'est bien sûr un aspect de son oeuvre qui ne peut manquer de frapper le lecteur d'aujourd'hui, tout comme il a sans doute étonné celui de 1945. Reste que le plus grand mérite d'un écrivain de l'envergure de Gabrielle Roy n'est pas d'avoir porté à ce niveau d'expression un milieu social, fut-il nôtre, mais d'en avoir patiemment extrait, livre après livre, la matière d'une construction esthétique qui l'élève à l'intérêt universel, par-delà les colorations parfois très localisées de son ancrage spatio-temporel.

Jean-Aubert Loranger:

Un grand sourcier d'ici

par Michel Beaulieu

La publication récente, dans la prestigieuse collection du Nénuphar, aux éditions Fides, des **Contes** de Jean-Aubert Loranger revêt une importance capitale tant par sa portée intrinsèque que par le nouvel éclairage qu'elle vient jeter sur un auteur dont on a pu dire à juste titre qu'il s'agit du premier poète moderne du Québec et dont l'oeuvre, jusqu'alors connue des seuls initiés, n'a été reprise que récemment aux Editions HMH sous le titre **Les Atmosphères**. Ce dernier titre reprenait deux plaquettes publiées dans les années 1920: **Les Atmosphères** elles-mêmes, qui avaient paru en 1920, et les **Poèmes**, en 1922. Ceux-ci, écrits dans le sillage d'une tendance mineure de la poésie française d'alors, l'unanimisme de Jules Romains, tranchaient nettement sur la production d'alors qui la plupart du temps se contentait de versifier. Il faudra d'ailleurs attendre encore quinze ans avant que Saint-Denys Garneau publie ses **Regards et jeux dans l'espace**, qui marque la véritable naissance de la poésie québécoise moderne.

Outre ces deux minces volumes, Loranger n'avait publié de son vivant qu'une plaquette plus mince encore, **Le Village**, en 1925. A sa mort, survenue en 1942, il avait pourtant publié dans les revues et journaux de l'époque une série de contes qu'il eut été injuste de ne pas tirer de l'oubli. C'est ainsi que Bernadette Guillemette vient de nous livrer le fruit de ses recherches. L'oeuvre est cependant si volumineuse qu'il a fallu la répartir en deux volumes. Le premier volume commence avec **Le Passeur**, qui se trouvait dans **Les Atmosphères**, et se termine avec **L'oeil était dans la tombe et regardait Caïn**, publié pour la première fois en mars 1941. Le deuxième volume couvre la période qui va de mars 1941 à la mort de l'auteur. Comme on le voit, les textes se feront de plus en plus nombreux à mesure que les années passeront et, sur le tard de sa vie, Loranger aura publié l'essentiel de son oeuvre dans la Patrie où ses contes paraissaient chaque semaine à une époque où les journaux accordaient de l'importance à la littérature. Dans l'édition qu'en a faite Bernadette Guillemette, les contes sont repris dans leur ordre chronologique de première publication qui devait être celle de leur rédaction.

Il peut sembler étranger qu'un auteur comme Loranger, qui semble s'être d'abord nourri de ce que la France produisait alors, ait pu bifurquer à ce point. Ses contes, en effet, s'appuient sur un réalisme outrancier. On n'y retrouvera pas grand trace de mystérieux, pas de fantômes, rien de ce qui faisait l'intérêt de nos vieilles légendes, mais en revanche la sagesse du village qui s'y exprime est loin d'être contemplative.

Je me souviens m'être demandé pourquoi un écrivain qui était tellement en avance sur son temps avait cessé d'écrire, croyant à l'époque que son oeuvre n'avait pas survécu à sa jeunesse. La publication des Contes donne une partie de la réponse: Loranger a cherché plutôt que d'adapter des formes qui lui étaient de toutes façons étrangères à retrouver ses propres racines. La lecture des Contes démontre qu'il y a fort bien réussi et leur publication devrait placer Loranger parmi les grands écrivains d'ici, parmi les principaux sourciers.

L'insaisissable Breyon!

Un conte de Yves Thériault

C'était un homme dont on ne savait pas grand-chose. On l'avait cru venu des bas de la province, des terres faites, le long du fleuve. Mais un jour, il s'était échappé, dirait-on, il avait parlé de la Madawaska comme son lieu. Un mieux-savant lui inventa pile un surnom: le Breyon, qui lui resta.

Il parlait drôle. Drôle et ancien. Des mots que l'on ne comprenait pas toujours. Un vicaire du temps affirma que c'était le parler acadien. Ce n'était pas tout à fait vrai. Le Breyon avait gardé, d'une très vieille et ancienne parenté, une parlure de leurs époques, transmise et conservée. Elle était tout autant acadienne que gaspésienne et beauceronne. Elle possédait la vertu d'être belle, et le défaut d'être à peu près morte. Mais cela n'importe que bien peu à mon récit. Il suffit de dire que le Breyon était apparu un jour, qu'il avait parlé en ses drôles de mots et avec sa voix creuse et vibrante, et qu'après un temps, les gens s'étaient mis à le craindre.

Il était pourtant doux, il n'avait fait de mal à quiconque, mais on le craignait.

Etait-ce le pittoresque de son langage, son accent gras, sa carrure? Qui dira ce qui fait naître la peur? Il mesurait plus de six pieds et semblait d'une force extraordinaire. Il avait l'œil noir, le cheveu comme du charbon et souriait peu. On en vint à se servir de lui pour faire obéir les enfants.

— Fais comme j'te dis où j'vas faire venir le Breyon!

Si bien qu'il fallut peu de temps aux enfants pour faire du Breyon leur plus grand ennemi, et aux plus audacieux d'entre eux pour en faire leur souffre-douleur. Des pierres lancées à la sauvette, des injures, des mauvais tours. Le fils Martel, déjà douze ans, effronté, pilleur de jardins et de vergers, voleur dans les hangars, un soir mit le feu à la cabane où restait le Breyon, aux limites du vilage. L'homme put sortir à temps, et s'en tira avec quelques éraflures. Mais tout son butin était détruit. Il n'avait sauvé, en les râflant de panique, au hasard, que des mitasses, une micouanne de corne, une grande mouvette, j'veux dire, une sorte de grande cuiller sauvage. C'était pas l'homme aux riches effets, mais le peu qu'il avait, il y tenait. C'était pas encore l'époque des assurances, et le Breyon se retrouvait avec rien, dans un village où la peur menait.

Il vint chez le marchand, fale basse, et annonça son départ. Il ferait cap, dit-il, vers le grand bois. Y trouver pâture, de la pelleterie à vendre pour s'assurer le thé, le sel et la farine. Il regrettait d'avoir perdu son temps chez des morveux, et y'aurait pas cesse de l'penser. J'écris comme il parlait. Il dit aussi:

— J'creyais vivre ben routé dans vos alentours, mais c'était mégard J'désancante. J'me ferai pas grémir ou saboter icitte.

Et il partit. Cela fit silence. D'abord on parla du Breyon, mais l'automne fut mauvais, l'hiver atroce. Quand le printemps vint, il y avait trop à faire, une terre appelante et maussade. On se mit à la tâche et le Breyon s'oublia vite. Dessurault, Michaud et Latendresse furent requis de se bâtir. Ils avaient tous les trois des maisons qui subsistaient à peine, et l'on installa les Sœurs dans un nouveau couvent. En tout, si l'on compte aussi le hangar neuf du marchand et la nouvelle salle paroissiale, cela signifia six bâtisses de plus dans le centre du village, les trois maisons étant autrefois en dehors de limites. Et le feu s'y mit. Oui, évidemment, ce fut l'incendie. Venant les Rogations. Et vous savez bien à quoi je veux en venir. Il s'agit du Breyon. Ce fut lui qui apparut, de toute sa force, qui alerta du monde, en sauva, garda sang-froid, dirigea les chaînes de seaux, et parvint à ce que les dégâts soient bien moins qu'ils auraient pu être. La juste rétribution, quoi. Le triomphe du persécuté, la honte des tortionnaires.

Et ce fut pourtant rien de semblable. L'on fut reconnaissant, comme il se devait. Le revirement fut total. Tout ce village peut s'honorer du plus pur repentir qui soit. Les mères ramenèrent aux enfants le respect du Breyon. On cessa de le persécuter. Au lieu de la crainte, ce fut le respect, au lieu de la doutance, la franche confiance. Plus de verrous, toutes serrures dégagées, et porte ouverte. Le Breyon épousa même, un jour de tôt-juin, la fille de Dansereau, un homme des rangs, se bâtit une maison et commença à faire des enfants. Comme dans les romans pieux et doux.



Puis un jour, le Breyon disparut. Il laissait derrière une femme et trois enfants déjà. Des enfants beaux comme des anges, disaient les femmes du village, et une femme habile, dévouée et travaillante, la maison propre comme un sou, les enfants élevés comme des monsieurs.

Ce fut Martel qui retrouva le Breyon, comme par hasard, à Montréal, dans une taverne, en train de se battre à coups de poings avec un voyou.

Il confessa l'homme. Les bocs de bonne bière froide délient bien la langue. Le Breyon, peu loquace d'accoutumée, retrouva des mots. Somme toute, il n'aimait ni le respect, ni la confiance.

— J'ai de longtemps, débouqué, désancré, d'une place à l'autre. J'avais le goût de faire peur au monde. Chez vous, ça m'a choqué d'être incendié par les enfants. J'ai noué mes restants, puis j'ai pris le bois. Après vos feux à vous autres, que vous m'ayez traité comme un homme à lieur d'un grêlon m'a honoré un temps. Mais un homme se tanne. J'ai pris ma paillassé, j'me suis greyé, et j'ai démarré. J'suis ici, j'y reste.

Martel a bien essayé de changer l'idée du Breyon, il a pas pu. Il est revenu la fale basse pour rapporter l'échec. D'autres du village sont allés à Montréal, ils ont cherché le Breyon, rapport à la femme délaissée et aux enfants. Ils l'ont jamais retrouvé.

Jamais.

Il s'en parle encore dans le canton, de l'homme au drôle de parler qui est parti sans jamais revenir. Il s'en parle encore, et pourtant ça date des premiers temps, ce qui n'est pas d'hier. D'aucuns disent que le Breyon est devenu gros-jean mais sans preuve. Sa femme, en tout cas, vit encore, j'ose pas dire où, et on a ouï-dire que ses enfants ont grimpé l'échelle. Y'en aurait même un qui serait député conservateur dans les pays d'ouest du Canada. Député, comme ça s'dit, c'est pas ministre, mais c'est mieux que rien.

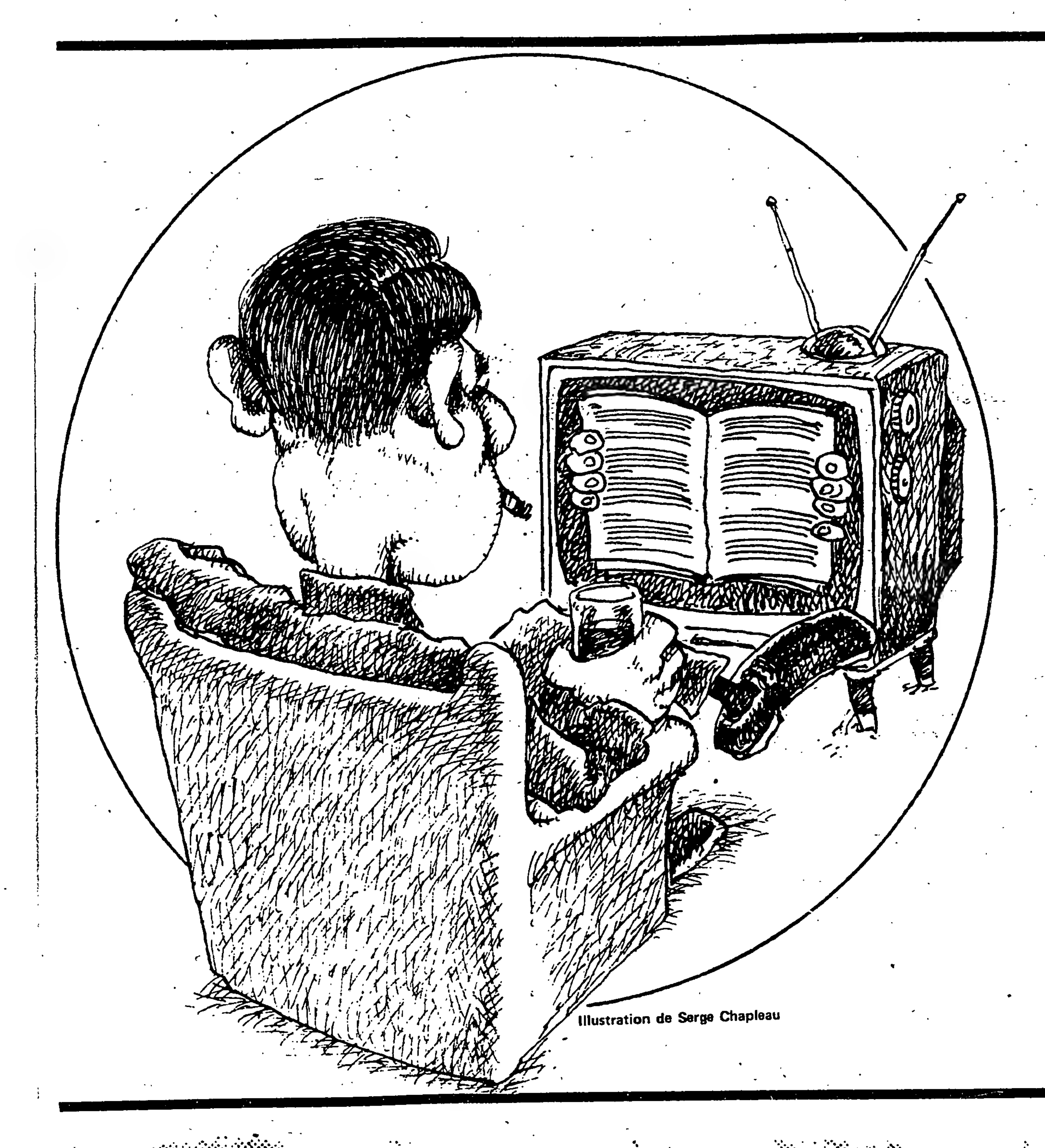


Illustration de Serge Chapleau

L'Association canadienne-française de l'Alberta

Nous invitons toute la population à participer à cet événement culturel

Le Salon du Livre de Falher

CARDA LTEE

"Par nos livres le passé se fait connaître ...le présent s'exprime... l'avenir se dessine...

SACHONS en PROFITER

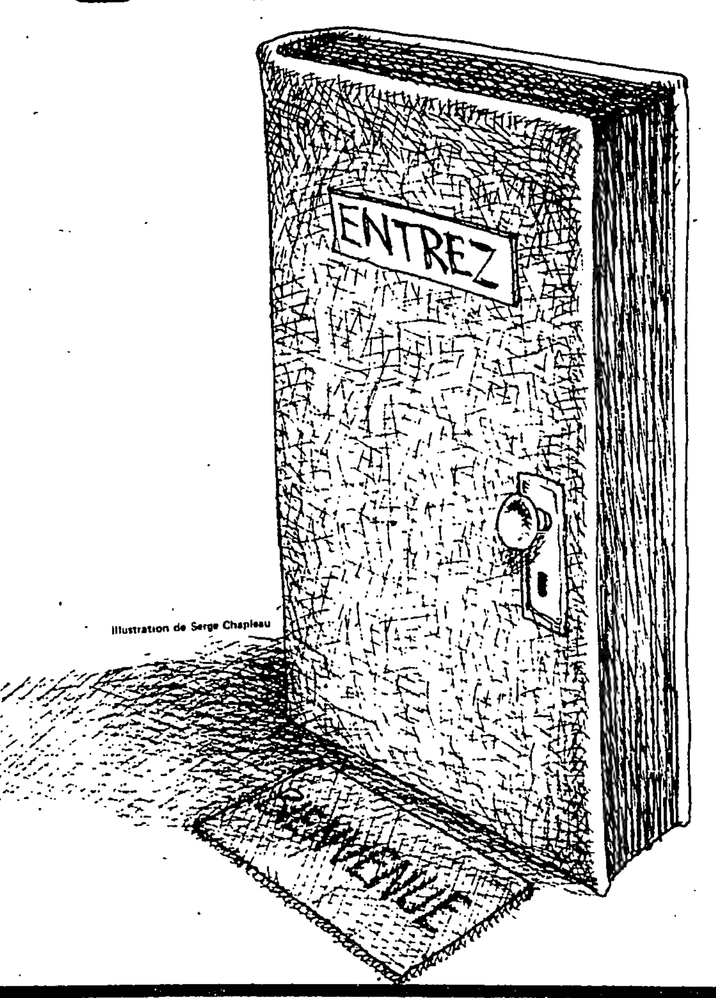


Illustration de Serge Chapleau

Le Salon du Livre de Falher

La Commission Culturelle de l'I.C.F.A.

Le passé se joint au présent dans la magie des livres!

Nous invitons la population Albertaine à participer au

SALON DU LIVRE

de Falher ...

et à faire de cet événement culturel un succès sans précédent.


Illustration de Serge Chapleau

L'O.N.F. du Canada présente en première dans la région de Rivière-la-Paix,



Au pays des Couchers de Soleil
et l'Age de la machine.

Ces films seront présentés dans le cadre
du SALON DU LIVRE
le 16 mars prochain
à 20 heures
au Cinéma 400 de Falher.

Une réception suivra les représentations au Gymnase de l'Ecole Routhier à Falher. Billets gratuits, disponibles

à Falher: Au Carrefour,
à la Caisse Francalta

A Girouxville: à la Caisse Francalta.

CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 465-0911



CBRF FM 103,9 CALGARY CBXY 1490 FALHER CHFA-1 FM 104,3 LETHBRIDGE CHFA 2 FM 103,5 RED DEER

LA VOIX FRANÇAISE DE L'ALBERTA

Venez découvrir l'univers du livre lors de cet événement qu'est:

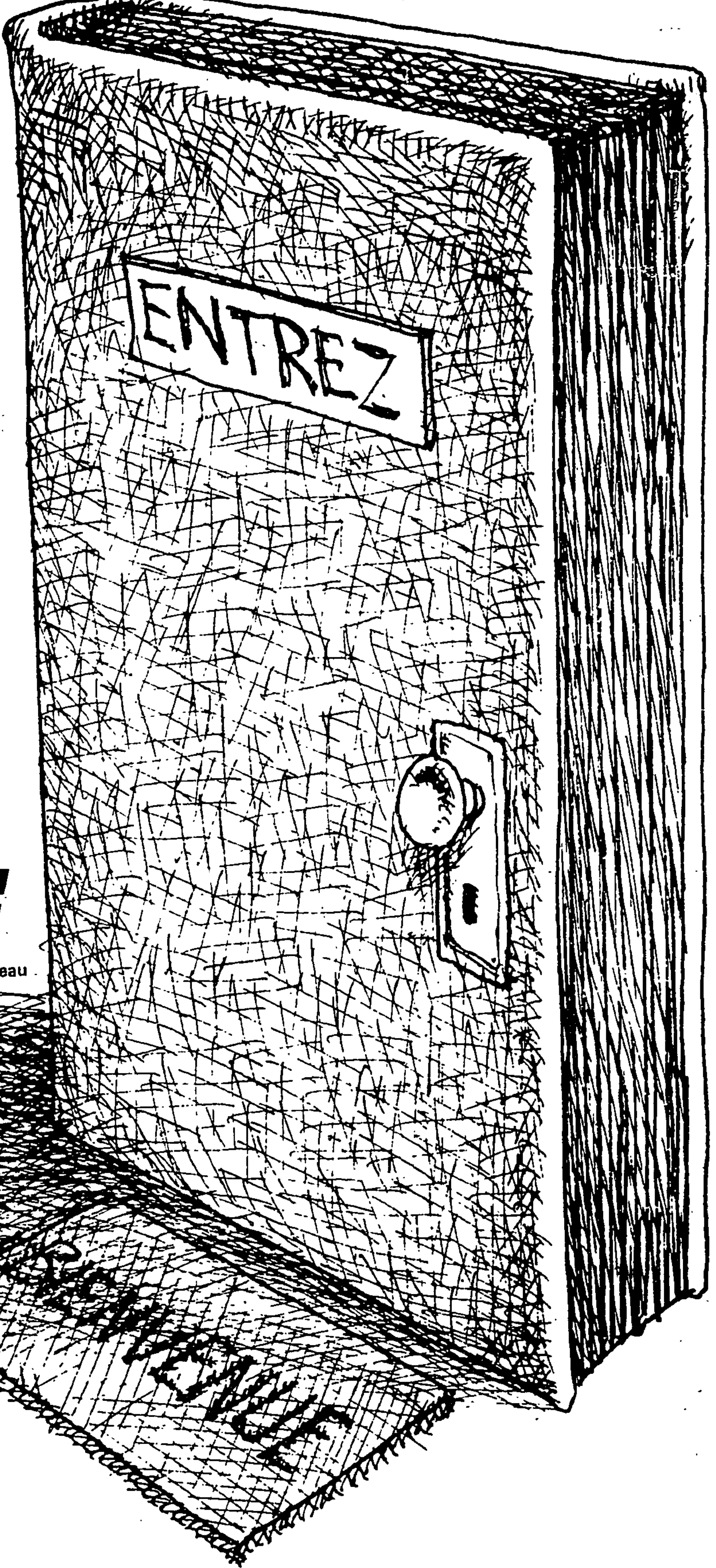



Illustration de Serge Chapleau



LE SALON DU LIVRE DE FALHER

Venez découvrir l'univers du livre lors de cet événement exceptionnel qu'est:

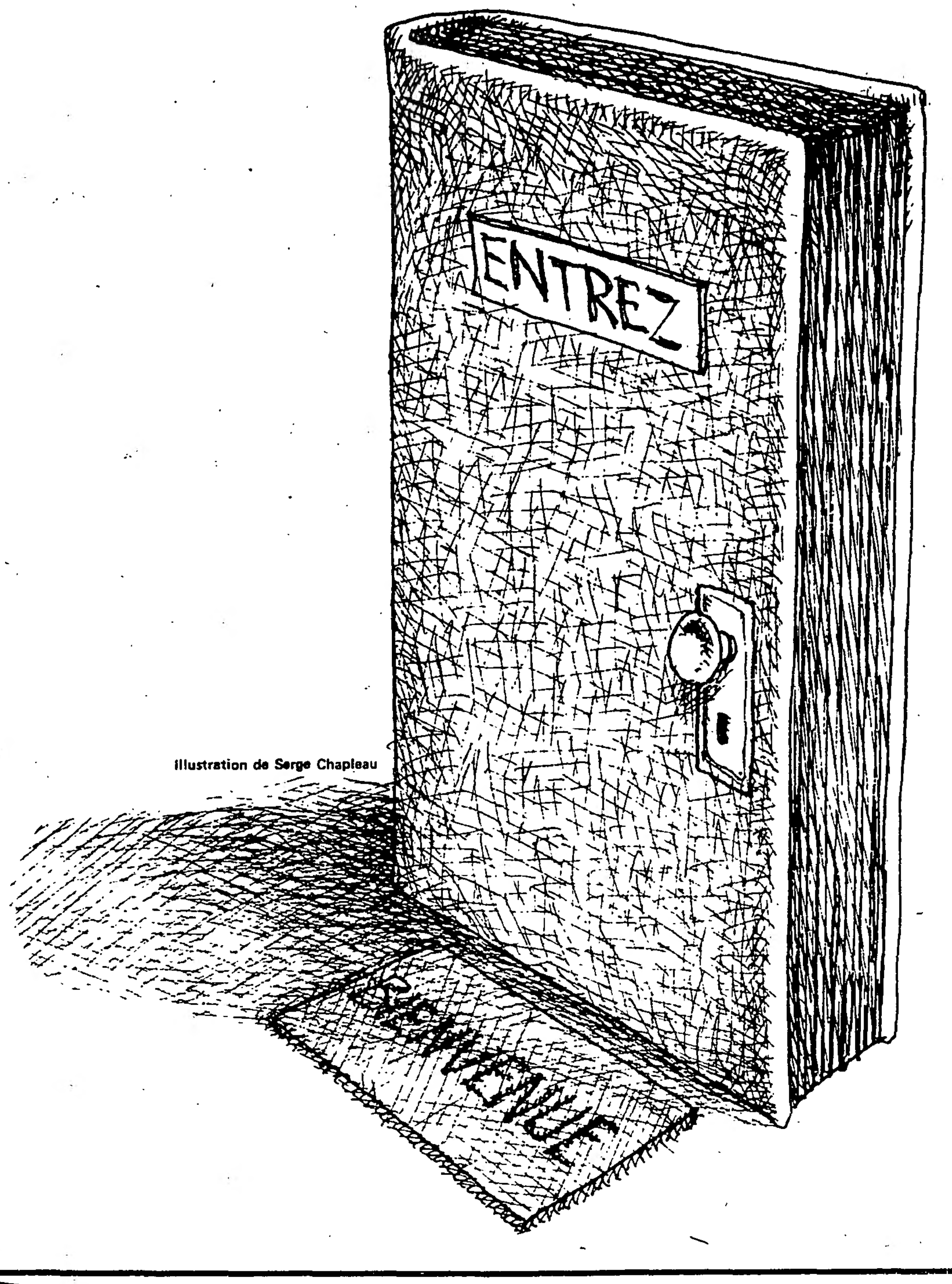


Illustration de Serge Chapleau

le salon du livre de Falher

l'imprimerie
LA SURVIVANCE
printing
10010- 109 rue EDMONTON, Alta
Tél 424-8267

L'Association co-opérative générale de Falher limitée

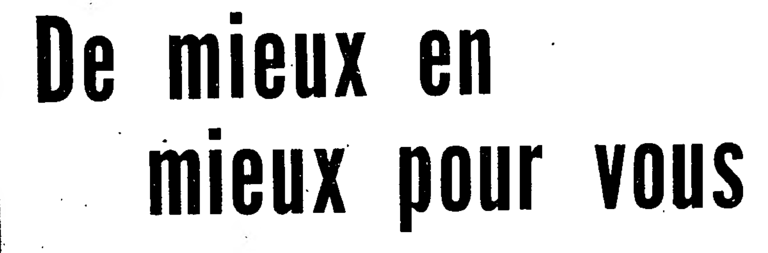
"Félicitations et bon succès aux organisateurs, aux écrivains et aux éditeurs"

Le salon du livre de Falher

Illustration de Serge Chapleau

LE CARREFOUR





De mieux en mieux pour vous



Vente de livres, disques, 8p., cartes

Spécialisé dans le matériel culturel en français



Le salon du livre de Falher

COMMANDES SPECIALES: N'oubliez pas... Le Carrefour commandera pour vous tout le matériel possible qui vous intéresse mais que vous ne trouvez pas en magasin.

Escompte spécial aux écoles et aux membres de l'ACFA

Succursales

BONNYVILLE
Centre culturel de l'ACFA
Tél: 826–5275

CALGARY:
No. 102, 1809-5e rue s.w. s.o.
Tél: 262-7074

CENTRALE
10014-109e rue
Edmonton, Alberta

EDMONTON–SUD:
9208-88 Avenue
Tél: 469-8240

EDMONTON–NORD:
10014-109e rue
Tél: 424-2565

LEGAL:
Centre Nault
Tél: 961-3665

RED DEER
4706-50 Avenue
Tél: 347–7356

LETHBRIDGE:
402-8 rue sud
Tél: 328-8506

ST–PAUL:
4914-50 avenue
Tél: 645-4800

FALHER:
Collège de Falher
Tél: 837-2026